L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1060 - VENDREDI 07 MAI 2010 2 €

ISSN 1776-0224

¥ Chaînes évacuateur MAURY, CURETABLE, ALBERT, SAMAS, MIRO et va-et-vient toute marque
¥ Matériels tubulaires
¥ Stabulation fer et bois, type Kerto
¥ Cornadis, auges, barrières, rateliers
¥ Filet pare-vent + glissières autoroute
¥ Stock important de tôles prélaquées toutes dimensions à la demande

DISTRIBUTION PIÈCES ÉPANDEURS
ROLLAND, SAMSON ET MAÎTRE

Pièces, pose et service après-vente assurés

ETS BONORON
58290 Moulins Engilbert
Tél. 03 86 84 20 22

Sommaire



Fiscalité
A vos déclarations ! Prêts ? Partez ! *p.26*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
FDSEA 21 : Tout reste à construire pour la Pac 2013

P 05 **Actualités** Nièvre
Sécheresse dans la Nièvre : le préfet appelle à la «vigilance» sur les usages de l'eau

P 07 **Actualités** Yonne
Administration: Philippe Simon nommé à Paris

P 08 **Actualités** France Europe
Le 27 avril a produit ses effets : Nicolas Sarkozy passe aux actes

P 09 **Vie syndicale**
Commission des agricultrices de la FDSEA 58 : une rencontre avec la député de la Nièvre sur le fond de LMA

P 12 Filière **Cultures**
Programme d'expérimentation dans la Nièvre : les protéagineux, bien plus qu'une 4ème culture...

P 13 Filière **Élevage**
Filière porcine : «Les élevages porcins répondront aux attentes de la société»

P 15 Filière **Bio**
Assemblée générale du Sedarb : La dynamique régionale se confirme

P 17 **Analyses&tendances**

P 20 **Petites annonces**

P 23 **Annonces légales**

P 26 **Vie quotidienne**

Jeunes agriculteurs



Tous unis, tous gagnants

En quelques mois, les JA du canton de Bligny-sur-Ouche (21) ont redonné un second souffle à leur réseau. Convivialité, solidarité, professionnalisme... La recette n'omet aucun des ingrédients d'une vie sociale réussie et d'un réseau dynamique. Dans tous les départements de Bourgogne, d'autres réseaux JA reviennent ainsi aux sources de l'organisation collective.

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

07 08 09 MAI
Journées COMMERCIALES
à CORBIGNY

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
1,94% sur 5 ans ou 2,49%* sur 7 ans sur toute la gamme

VALTRA et JCB AGRI

* Sous réserves d'acceptation du dossier

Gamme MAGA YAMAHA



LES ACCESSOIRES
- Anti-limaces T24 Delimbe
- Pulvérisateur porté 70 L.
- Lame de 137 cm Warn avec relevage électrique

MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Assemblée générale des éleveurs de la **race brune**

L'AG de syndicat interdépartemental et de Brune expansion aura lieu le mardi 11 mai à partir de 10 heures au Legta de la Barotte à Châtillon-sur-Seine. Programme de la journée : 10 heures, assemblées générales ordinaires du syndicat interdépartemental des éleveurs de la race brune et de la SCA brune expansion, fin de matinée/début d'après-midi : intervention de BGS sur les nouveaux taureaux d'IA, actualité BGS création (séries de testage), les perspectives génomiques. Inscription et renseignements : SCA brune expansion, syndicat de la race brune, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 68 67 10, fax : 03 80 38 08 11.

Assemblées générales des **caisses locales de Groupama**

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants : Seurre : le lundi 10 mai au restaurant "le Riva plage" à Glanon, Vitteaux : le mardi 11 mai à la salle polyvalente Gilbert Mathieu.

Instants santé MSA à Genlis

Les instants santé de la MSA Bourgogne auront lieu le jeudi 20 mai, le vendredi 21 mai et du mardi 25 au vendredi 28 mai à la salle des fêtes de Marliens de 7h30 à 11 heures.

Fête de la Vapeur à Bligny-sur-Ouche les 8 et 9 mai

Les bénévoles du CFVO (Chemin de fer de la vallée de l'Ouche) organisent le samedi 8 et le dimanche 9 mai une grande fête de la vapeur à Bligny-sur-Ouche pour célébrer le 100ème anniversaire d'une des locomotives.. Les membres de l'association proposeront des promenades en train à vapeur dans la Haute Vallée de l'Ouche. Plusieurs attractions seront organisées : voyages en train à vapeur de Bligny jusqu'à Pont d'Ouche (et retour), tombola, exposition d'automobiles anciennes du club AOC Beaune (9 mai uniquement), vide-grenier à Pont d'Ouche (à Pont d'Ouche le 9 mai). Samedi 8 mai : départs de Bligny à 14h45 et 16h30. Départs de Pont d'Ouche à 15h15 et 17h00. Dimanche 9 mai 2010 : Départs de Bligny 11h00 (les photographes sont les bienvenus), 14h00, 14h50, 15h50, 16h35. Départs de Pont d'Ouche : 11h40, 14h35, 15h25, 16h15, 17h25. Pour tout renseignement : info.cfvo@gmail.com. Site internet : http://cfvo.blogspot.com

Dates des collectes des EVPP et plastiques

Ets Leguy : Collectes EVPP, films ensilage, films enrubannage, big-bags et ficelles : **25 et 26 mai** - JFB APPRO Big-bags : **2 au 21 mai** - EVPP : **14 et 15 juin** - EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - 110 Bourgogne : EVPP, big-bags : **31 mai au 4 juin** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Dijon Céréales : EVPP, phytos, lessiviels de salle de traite et big-bags **26 au 30 avril** - Coopérative Bourgogne du Sud et PB Régnier : toute l'année
Soufflet Vigne : toute l'année

"Objectif sol" le 10 juin, pour cultiver autrement...

Le 10 juin les agriculteurs du Geda de la Tille organisent une journée technique pour échanger sur le semis direct sous couvert végétal. Une journée pour démontrer que cultiver autrement c'est possible, tout comme il est possible de remettre le sol au centre des pratiques culturales.
Au programme : intervention d'un agronome brésilien, témoignages des meilleurs spécialistes francophones de l'agriculture de conservation et d'agriculteurs pratiquant le SCV depuis plus de dix ans.
Renseignements et inscriptions sur le site internet www.objectifsol.fr ou auprès de la Chambre d'agriculture 21 : Marielle Clémencet au 03 80 28 81 20 – Clôture des inscriptions le 1er juin.

Nièvre

Conditionnalité

La FDSEA de la Nièvre organise la dernière de ses quatre sessions de formation sur le thème *«conditionnalité 2010: comprendre et mettre en oeuvre la réglementation sur son exploitation»*, le 10 mai à la salle Amon de Suilly-la-Tour. Tarif: 33 euros dans le cadre de Vivea. Renseignements et inscriptions au 03 86 93 40 92.

Fermetures exceptionnelles

La coopérative Epis-Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés, à l'occasion de l'Ascension, le jeudi 13 mai et le vendredi 14 mai 2010. Seuls resteront ouverts aux horaires habituels les LISA de Premery, Donzy, Saint-Amand en Puisaye et les sites de Château-Chinon, Decize, Moulins-Engilbert, Saint-Pierre Le Moutier et Saint-Saulge. De même, les sites seront fermés lors du lundi de Pentecôte, le 24 mai 2010.

Assemblée générale

Les Gîtes de France de la Nièvre tiendront leur AG le 19 mai à 9h15 à l'hôtel Mercure de Nevers.

Assemblées générales

La société d'agriculture de la Nièvre et Bovins croissance ont décidé de faire Assemblée générale commune, jeudi 20 mai à la ferme du Marault de Magny-Cours. De 9h à 11h30, c'est Bovins Croissance qui débutera la matinée avec les formalités statutaires, la présentation du site internet « Pack BC éleveurs » et l'élection des membres du conseil d'administration. De 11h30 à 13h, la Société d'agriculture prendra le relais avec l'étude des rapports 2009 et la présentation des actions 2010. Un repas commun concluera les travaux.

Assemblée générale

La SICAFOME, qui gère le marché au cadran de Moulins-Engilbert, tiendra son assemblée générale annuelle vendredi 21 mai à partir de 15 heures à la salle polyvalente de la commune.

Instants Santé

La MSA Bourgogne invite ses adhérents du canton de La Machine à un examen de santé de prévention, du 10 au 11 mai, de 7h30 à 11h au Centre socio-culturel de La Machine (3 avenue de la République). Les Instants Santé, gratuits, concernent tous les adhérents de 15 à 74 ans.

Yonne

Caves Bailly Lapierre

L'assemblée générale des Caves Bailly Lapierre, présidée par Roger Delaloge, se tiendra jeudi 6 mai, à 16 h à Bailly.

Foire aux moutons et aux chèvres

Les Amis du Deffand organisent leur 8e foire aux moutons et chèvres au Deffand (commune de Saints-en-Puisaye), dimanche 1er mai.
Comme chaque année : présentation des meilleurs spécimens, rassemblement de moutons, tonte, cardage de la laine etc…
Dans les rues : vide grenier, produits régionaux, fête foraine. Le public pourra se restaurer sur place sous un chapiteau. Animations : Patricia et son accordéon et le groupe *«Soleil Levant»*.

Lecteurs, annonceurs, en raison du jeudi 13 mai férié (Ascencion) le bouclage de notre édition N°1061 est avancé. Les petites annonces seront reçues jusqu'au vendredi 7 mai à 12h00 et les annonces légales jusqu'au vendredi 7 mai 17h00 pour parution le vendredi suivant. D'autre part, nos bureaux seront fermés le vendredi 14 mai.

Perfectionner son utilisation du tableur

Le CFPPA Auxerre-La Brosse, propose une formation perfectionnement au tableur (Excel, Calc).
Pour réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données.
Formation sur 3 jours, les **10, 17 et 21 mai**.
Pour tout renseignement :
Gilles Berdal au 03 86 94 60 20
Fax 03 86 94 60 21
Mail : cfppa.auxerre@educagri.fr

Cuma Yonne œnologie

L'assemblée générale ordinaire de la CUMA Yonne Œnologie, présidée par Alain Vignot, se tiendra mardi 4 mai à 18 h, salle des fêtes de Chitry, allée du Parc, à Chitry (en face du cimetière). Parmi l'ordre du jour : le renouvellement partiel du conseil d'administration, quatre administrateurs étant sortants.

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème «commerce des produits vinicoles ». 3 modules à la carte :
• Optimiser son point de vente
• Accueil et vente au caveau
• Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26
ou 03 86 94 60 20

Syndicat betteravier

L'assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne, se déroulera mercredi 12 mai, à 9 h 30, ferme de la Margottière, à Vallery. Alain Jeanroy, directeur général de la CGB participera aux travaux.

Réussir la transmission de mon exploitation

Pour aborder sereinement cotre arrêt d'activité et la transmission de votre outil de travail, la Chambre d'agriculture vous propose 3 jours de formation les 27, 28 et 31 mai prochains à Auxerre (participation 130 €). Cette formation vous permettra de mieux appréhender les démarches de la cessation d'activité, de définir un véritable projet de transmission et de l'optimiser. Pour tout renseignement, contacter Sylvie Hugues au 03 86 94 22 16.

Région

MSA Bourgogne : fermeture de l'accueil le 14 mai

La Caisse régionale MSA Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique de l'ensemble de ses services, agences et lieux d'accueil adhérents seront exceptionnellement fermés le vendredi 14 mai.

Collecte des **déchets vétérinaires**

La collecte des déchets vétérinaires se poursuit.

Le 17 juin : à Tonnerre (89), DR Fichot, 12 chemin des Jumériaux, de 10h15 à 11h45 ; A Noyers-sur-Serein (89), point propreté route d'Auxerre, de 13h à 14h30 ; A Etaules (89) parking déchetterie route de Tonnerre, de 15h15 à 16h45.
Le 22 juin : à Verdun-sur-le-Doubs (71), CBS avenue du Président Borgeot, de 8h30 à 9h30.
Le 30 juin : à Givry (71) CBS zone artisanale, de 8h30 à 9h30 – A Couches (71), zone de loisirs terrains de rugby, de 10h à 11h.
Attention ! Les heures d'arrivée et de départ seront scrupuleusement respectées afin d'assurer toutes les collectes.

à noter

Déclarations PAC: attention aux délais !

Attention! La date limite de dépôt des déclarations PAC auprès de la DDT est toujours fixée au lundi 17 mai prochain et il n'y aura pas de report.
Ce n'est pas le cachet de la Poste qui fait foi mais la date d'enregistrement du dossier par l'administration. Vous pouvez télédéclarer par internet (www.telepac.agriculture.gouv.fr) et, dans ce cas, la signature électronique vaut dépôt de demande d'aide. Toutefois, cela ne vous dispense pas de joindre les justificatifs demandés pour bénéficier de certaines aides. En cas de retard de dépôt, le montant de tous les paiements liés à la surface, y compris l'aide découplée (DPU) et les aides à la surface du développement rural (ICHN, PHAE1, MAE2...) est réduit de 1% par jour ouvrable de retard. Enfin, si le retard du dépôt excède le 11 juin 2010, vous ne bénéficierez d'aucun paiement et vos DPU ne seront pas activés. Un agriculteur averti en vaut deux...

en bref

Publication des bénéficiaires des aides PAC 2009

La liste des bénéficiaires en France des aides PAC 2009 est accessible avec toutes les données nécessaires sur le site du ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et de la Pêche à l'adresse : http://agriculture.gouv.fr/beneficiaires-pac. En France, ils ont été 488 141 à bénéficier des aides de la PAC, pour un total de 11 milliards d'euros. Depuis 2008, chaque Etat membre est tenu de publier un certain nombre d'informations relatives aux bénéficiaires des aides Pac.

En image



Mais si, mais si... on est bien au printemps ! La floraison tardive de ce superbe magnolia indifférent aux rigueurs du Morvan, est là pour nous le rappeler. Entre Lune rousse et Saints de glace on aurait pu l'oublier. Alors promis, après une dernière petite flambée, le printemps revient...

en chiffres

22 milliards de dollars

C'est le montant de l'aide que 14 pays riches ont promis d'apporter à l'agriculture des pays les plus pauvres. *«Une économie mondiale où plus d'un milliard de gens souffrent de la faim n'est pas viable»* a déclaré le secrétaire américain au Trésor lors du lancement de ce fonds. Le Canada, l'Espagne, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la Fondation Bill Gates... y participent à hauteur de 900 millions de dollars.

en lettres

« Ce que vous avez fait dans cette filière est un modèle pour les autres filières »

C'est ainsi que Bruno Le Maire a félicité les efforts de restructuration de la filière ovine, à l'occasion de l'inauguration de la 8ème conférence mondiale Mérinos le 4 mai à la Bergerie nationale de Rambouillet. Il s'est dit convaincu que la contractualisation mise en oeuvre dans la filière représente *«une amélioration considérable»*.

L'interview de la semaine

Gérard Pelhate, président de la caisse centrale de MSA

Retraites : revoir calcul et mode de financement

■ **Quelle est l'implication de la MSA dans les travaux sur la réforme des retraites agricoles ?**
«Bien évidemment, nous suivons de près ce dossier. La MSA n'est pas un partenaire social, au même titre que le sont les grands syndicats ou le patronat. Néanmoins, nous avons été ou serons entendus par les commissions de travail du Sénat, de l'Assemblée nationale et par les conseillers de l'Elysée et des ministères concernés, pour une contribution technique».

■ **Comment gérer la question du financement ?**
«Les retraites pour les agriculteurs ont été instaurées en 1952, à une époque où il fallait accompagner les départs anticipés de beaucoup d'actifs. Ces départs nombreux, les carrières incomplètes, les faibles revenus ont pour conséquences de petites retraites. Il y a eu des mesures régulières de revalorisation mais cela n'a pas suffi à atteindre la parité. Pour arriver à l'équilibre, il manque chaque année 1,4 milliard. Le ministre Éric Woerth s'est engagé à ce que l'équilibre des comptes du régime agricole soit réglé. Pour arriver à une retraite à parité avec les autres secteurs, il faudrait augmenter le taux de cotisations RCO, pour être proche des 7,5 % des salariés. Il n'y a pas de mystère pour une retraite à parité, il faut des cotisations à parité. Donc des revenus qui permettent de payer ces cotisations».

■ **Quelles sont vos suggestions concernant le mode de calcul ?**
«Le régime des exploitants agricoles peut servir de modèle pour faire évoluer toutes les retraites. La MSA a réfléchi à un mode de calcul des retraites avec une partie forfaitaire, où joue la solidarité pour que tous les retraités soient au dessus du seuil de pauvreté, et une partie par points en fonction de ses efforts contributifs. Ces points seraient les mêmes pour tous les secteurs d'activités. Ce système aura l'avantage de régler le problème des poly-pensionnés, ces personnes qui ont travaillé dans plusieurs régimes sociaux et qui sont désavantagés dans le calcul de leur retraite, car on tient compte des 25 meilleures années dans chaque régime. Ce système pourrait également prendre mieux en compte la pluriactivité et l'installation progressive».

■ **Au-delà du mode de calcul, comment financer les retraites ?**
«Pour arriver, dans le long terme, à financer les retraites, il faut trouver d'autres ressources que les seules cotisations. Notamment pour la partie « solidarité » des retraites. Elle pourrait être financée par la CSG et une TVA sociale. Cela éviterait d'augmenter les cotisations et participerait donc à redonner de la compétitivité à l'agriculture française. En parallèle, pour arriver à l'équilibre du financement, il faudra utiliser tous les leviers que sont l'augmentation de la durée d'activité et de l'âge de la retraite. Reculer l'âge de la retraite ne pourra se faire qu'en tenant compte de la pénibilité. On pourrait donner des trimestres en plus à ceux qui exercent des métiers durs pour leur permettre de partir plus tôt».

■ **La MSA pourra-t-elle continuer à faire valoir la nécessité d'un régime social spécifique à l'agriculture ?**
«Notre politique du guichet unique et notre proximité sont deux forces qui justifient notre spécificité. Elles inspirent même car on parle, dans le régime général, d'un rapprochement entre la partie maladie et la partie allocations familiales».

C. JULIEN, TERRA

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV
du mois par

Martial
Chef d'atelier
Autun
PERMANENCE FENAISON
Le week-end à Autun
au
03 85 52 61 68
À PARTIR DU 15 MAI

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
spécial PIÈCES RÉCOLTE
jusqu'au 31/05/2010
du mois par

Pierre
PIÈCES D'ORIGINE - LONGÉVITÉ GARANTIE

COUTEAUX DE FAUCHEUSES CLAAS
Réf. 09520420
1,10 €HT/unité

DENTS DE FANEUSES CLAAS
Ref. 09568151
6,90 €HT/unité
SECTIONS DE LAME DE RÉCOLTE CLAAS

Ref. 06112031
0,90 €HT/unité

DOIGTS DE COUPE CLAAS
Ref. 06262951
11,20 €HT/unité
RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES
Photos non contractuelles

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

FDSEA 21

Tout reste à construire pour la Pac 2013

L'assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulée la semaine dernière à Quétigny. Outre un riche rapport d'activités d'une année 2009 très axée sur la crise, des perspectives pour 2013 ont tenté d'être données.

Coïncidence du calendrier, la manifestation des céréaliers à Paris s'est déroulée le même jour que celui de l'assemblée générale de la FDSEA. Une cinquantaine d'adhérents manquait donc au rendez-vous de Quetigny, mais cela n'a pas empêché de faire un large état des lieux de l'agriculture du département. L'assemblée s'est également penchée sur la Pac 2013 avec deux intervenants de *«marque»* : Jean-Paul Bastian, vice-président de la FNSEA et Michel Dantin, député européen. Plusieurs éléments sont à retenir: tout d'abord, rien n'est décidé ni écrit pour la Pac 2013, élément que certains ont tendance à oublier.

Pour un syndicalisme plus fort

Cela laisse donc encore du temps à l'agriculture pour crier haut et fort ses positions, ses difficultés et ses besoins. Le syndicalisme a plus que jamais sa place dans ce contexte. A ce sujet, Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, confiait qu'il regrettait qu'il n'y ait pas plus de cotisants : *«Le syndicalisme, c'est l'affaire de tous. Tous les paysans profitent des acquis syndicaux mais aujourd'hui, seulement 30% des agriculteurs adhèrent au syndicat. Si l'on était au moins 50% voire plus, on aurait plus de poids et ce serait plus facile d'aller négocier devant les politiques et les instances nationales»*.

Enseignements de la crise

Pour obtenir une *«bonne Pac»* en 2013, Michel Dantin et Jean-Paul Bastian ont souvent répété, lors de l'assemblée, que l'importance du budget voté passerait par un certain nombre de points précis. Pour le vice-président de la FNSEA, appuyé par Fabrice Faivre le président de la FDSEA21, ce budget a toutes les chances d'être important si *«l'axe franco-allemand l'est aussi»*. La crise actuelle pourrait même avoir un impact sur cette Pac 2013 car des enseignements seront certainement tirés (un mal pour un bien?). Michel Dantin souhaiterait *«presque»* une mauvaise année 2012 pour obtenir une *«bonne»* Pac 2013. Jean-Paul Bastian répétait de son côté la nécessité d'outils de régulation : *«Sans eux, on voit bien que ça ne passe pas. Cette nécessité de régulation doit apparaitre dans les premiers écrits de la Pac. Ce sont eux, les éléments les plus importants, davantage que les primes»*. Les disparités entre pays européens figuraient également parmi les discussions. L'idée d'un soutien calculé à l'aide de deux composantes (l'une tenant compte des spécificités du pays) a été évoquée.

Riche fin d'année 2010

D'un point de vue plus départemental, les responsables de la FDSEA ont rappelé la liste impressionnante des acquis syndicaux obtenus les derniers mois (crise du lait, dégâts de gibier, tuberculose, directive nitrates...). Aller davantage sur le terrain, à l'écoute des agriculteurs figure dans l'agenda du reste de l'actuelle année. Le président Fabrice Faivre annonce que la FDSEA reviendra prochainement dans les campagnes, au lendemain des réunions intercantonales. Outre la future réforme de 2013, le projet départemental et la régionalisation vont prendre de l'ampleur ajoute Jean Bertrand qui conclut: *«Même s'il reste du temps, syndicalement, il va falloir faire des propositions le plus vite possible»*.

AURÉLIEN GENEST



Fabrice Faivre a présidé pour la première fois l'assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or. A ses côtés : Michel Dantin (député européen, à sa gauche au premier plan) et Jean-Paul Bastian (vice-président de la FNSEA, à sa droite).

▶ En direct de l'AG...



Arnaud est agriculteur dans le canton de Châtillon-sur-Seine. Ce jeune de 22 ans semble perplexe à l'écoute des propos de Michel Dantin et de la phrase : *«Il faudrait une mauvaise année 2012 pour une bonne Pac 2013»*. De ce rendez-vous annuel de la FDSEA, Arnaud retient le constat *«inquiétant»* mais *«pas encore perdu»* de l'agriculture. En faisant référence aux interventions des deux invités (Bastian et Dantin), Arnaud avoue apprendre que *«rien n'était encore décidé»* pour la Pac 2013 : *«C'est plutôt une bonne chose et ça laisse un peu d'espoir»*. Sur le syndicalisme en général, Arnaud regrette qu'il y ait *«encore trop de disparités»* selon les productions : *«tout le monde doit s'unir et aller dans le même sens. Dans cette idée, la FDSEA, avec tout le travail qu'elle réalise, mérite d'avoir beaucoup plus de cotisants pour être plus forte»*.



En dépit de la manifestation céréalière le même jour à Paris, les gradins de l'amphithéâtre du lycée de Quétigny étaient correctement remplis.



Le secrétaire général Jean Bertrand, en compagnie de son adjoint Cédric Bazin, a précisé les quatre grands objectifs du syndicat pour que les agriculteurs arrivent à *«vivre de leur métier»* : *«arriver à une meilleure répartition de la valeur ajoutée, créer de nouveaux mécanismes publics de régulation, peser davantage face à l'aval dans la mise en marché et s'impliquer fortement dans la Loi de modernisation de l'agriculture»*.

▶ Avis d'expert...

Une position tranchée

Jean-Christophe Kroll est professeur à AgroSup Dijon. Membre de l'Académie d'agriculture de France ayant participé au groupe de travail *«Pac 2013»*, Jean-Christophe Kroll n'a pas été convaincu par le débat.

Le professeur d'AgroSup s'étonne que le découplage des soutiens, qu'il considère comme *«l'une des plus grandes absurdités de la décennie»*, n'ait fait l'objet d'aucune analyse critique. *«Les USA ont expérimenté le découplage de 1996 à 2002 et l'ont abandonné pour le remplacer par des aides contra-cycliques.*

Celles-ci, ajustées en fonction du niveau des prix, ont été renforcées dans le dernier farm-Bill de 2007. De plus, rien n'a été dit sur les négociations de Doha, comme s'il s'agissait d'une donnée exogène sur laquelle l'Union européenne, premier marché solvable agro-importateur du monde et première puissance économique de la planète, n'avait rien à dire! A croire que, plus l'Europe économique s'élargit (près de 500 millions de consommateurs aujourd'hui)et plus sa volonté politique se décompose.

Si bien que l'on peut penser qu'en dépit des discours politiques incantatoires, l'Europe est déjà morte, et sous tutelle de l'OMC et de FMI (voire la question budgétaire de la Grèce)».

Sécheresse dans la Nièvre

Le préfet appelle à la «vigilance» sur les usages de l'eau

Le Comité sécheresse qui regroupe les représentants des multiples usagers de l'eau et les administrations dans la Nièvre, s'est réuni le 27 avril pour faire le point sur la situation hydrologique.



Le Comité sécheresse qui regroupe les représentants des multiples usagers de l'eau et les administrations dans la Nièvre, s'est réuni le 27 avril pour faire le point sur la situation hydrologique.

L'hiver a été froid et neigeux dans la Nièvre. Pas assez humide cependant pour pallier à un déficit pluviométrique important. C'est ce qui ressort du Comité sécheresse réuni par le préfet, Nicolas Quillet, le 27 avril à Nevers. *«La faiblesse des apports hivernaux»* a freiné la recharge des nappes calcaires du département. «Très faible» *est le terme retenu pour qualifier le niveau de cette* recharge, ce qui préoccupe l'administration. Les nappes ne sont pas les seules victimes de cette relative sécheresse hivernale. *«Les cours d'eau n'ont bénéficié, quant à eux, que temporairement des précipitations de fin mars et la diminution actuelle des débits risque de conduire, malgré l'épisode pluvieux du week-end dernier, à la prise d'un arrêté de restriction des usages de l'eau sur les zones déficitaires dans les prochaines semaines»* précise un communiqué du 29 avril. Le comité secheresse a collégialement convenu du risque latent d'être rapidement confronté à des restrictions si l'épisode de sécheresse se poursuit avec la même intensité.

Nord-ouest et Est du département

L'administration ne vise personne en particulier et si aucune mesure n'est encore imposée, le préfet de la Nièvre appelle à *«une vigilance accrue tous les usagers de l'eau»*. Particuliers, collectivités, agriculteurs, artisans ou industriels sont tous dans le même bâteau, si l'on ose dire. Tous sont appelés à optimiser *«leur consommation d'eau, que ce soit sur le réseau d'eau potable que sur les prélèvements directs dans les cours d'eau et les nappes»*. Le communiqué du 29 avril précise même que *«cette vigilance doit être toute particulière sur les prélèvements en eau souterraine»* dans la nappe calcaire du Nord-Ouest et du centre nivernais (au sud de Cosne-sur-Loire) et *«en eau de surface»* dans les bassins versants de la Nièvre (nord de Nevers) et de la Dragne (Ouest de Château-Chinon).

E.C.

10 de conduite rurale

Les engins agricoles au cœur de la prévention routière

Près de 200 élèves des lycées agricoles, viticoles, horticoles et des MFR de la région se sont retrouvés, la semaine passée, au lycée de Cosne sur Loire, pour se perfectionner à la conduite des tracteurs sur la route.

Cours théorique le matin, épreuve pratique l'après-midi. Près de 200 futurs agriculteurs de la région se sont succédés, du 26 au 30 avril, dans les ateliers proposés par 6 CRS, à raison de 30 élèves par demie-journée. Pour le brigadier-chef Jean-Luc Garrigue, *«il s'agit de sensibiliser à la conduite des engins agricoles sur la route des jeunes qui deviendront exploitants, salariés agricoles ou même employés municipaux»*. L'objectif, pour eux, durant une heure, est d'apprivoiser les règles du code de la route. Et après la théorie, la pratique. Les jeunes sont ensuite plutôt fiers de manoeuvrer les deux tracteurs, mis à disposition par Claas, sur la piste, en circuit fermé, spécialement créée pour l'occasion.

A Cosne, ils avaient chacun 5 minutes pour déambuler , accompagnés d'un policier en cabine, entre les obstacles naturels et les panneaux de signalisation. Le tout est noté. S'il n'y pas de diplôme, les évaluations sont prises en compte par les enseignants.

Deux équipes mobiles dans toute la France

De semaines en semaines, deux équipes de policiers se consacrent chaque année à 10 de conduite rurale dans toute la France. Imaginée par Groupama il y a 38 ans, l'opération rassemble près de 10 000 élèves dans 200 établissements. *«L'essentiel est qu'ils acquièrent un comportement correct vis-à-vis des autres usagers de la route»* dit le CRS parce que *«la France est le seul pays européen où il n'y a pas obligation de permis pour les engins agricoles»*. Cette dérogation, strictement encadrée par la loi, est abordées en cours. Depuis 1972, les accidents impliquant les engins agricoles ont été divisés par 6. Même si la prévention est multiforme et les matériels plus évolués, 10 de conduite rurale n'y est pas pour rien. *«On estime qu'au moins un membre de chaque famille rurale a été formé depuis le début de l'opération»* selon Jean-Luc Garrigue.

E.C.



Près de 200 élèves se sont essayés au maniement d'un des deux tracteurs mis à disposition sur le circuit spécialement créé à Cosne-sur-Loire.

sarl SIMONNET 58160 Saint Ouen sur Loire

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: simonnet.sarl58@orange.fr



BPREA du CFA de Challuy

Des parrainages contre le blues

Près de 70 anciens élèves de BPREA du CFA de Challuy, sortis depuis 1998, se sont retrouvés sur place le 29 avril, invités par cinq étudiants de 1ère année. Cette soirée a permis aux actuels et à plusieurs anciens de signer une convention de parrainage. Pour jeter des ponts entre le monde scolaire et le milieu agricole et proposer un accompagnement moral et technique aux futurs agriculteurs.



A l'heure de la signature entre élève et ancien.

La rencontre a été convivale, l'objectif sympathique. Près d'une centaine d'élèves, anciens et actuels, du BPREA préparé au CFA de Challuy, se sont retrouvés la semaine dernière dans les locaux de l'établissement. Organisée par cinq 1ère année, dans le cadre d'un projet de territoire noté par leurs professeurs, la soirée a permis de jeter des ponts. *«Pour les jeunes, cela a été l'occasion de prendre contact avec les anciens, pour les anciens de se retrouver et pour les enseignants de savoir ce que sont devenus leurs anciens élèves»* indiquait Pascale Pot, l'un des piliers pédagogique de la formation, qui ne cachait pas son émotion à l'idée de renouer avec des visages connus. Daniel Barbier, le directeur du CFA, s'est lui aussi enthousiasmé dans son allocution d'accueil: *«notre souci est d'assurer une étroite liaison avec le milieu professionnel et ses partenaires»* a-t-il justifié.

Tranches de vie

Avant un buffet pris en commun, une quinzaine d'anciens étudiants ont témoigné de leurs souvenirs à Challuy et surtout de leurs parcours professionnels depuis leur sortie. Les jeunes ont ainsi entendu des anciens dévoiler leurs tranches de vie. Michael, Bertrand, Jean-Michel, Marion... Ils ont tous fait part de leurs expériences, variées, après l'école: *«des fils d'agriculteurs qui ont repris, des hors-cadre familial installés, des enfants qui ont peiné pour s'installer, d'autres qui ont choisi un autre parcours que leurs parents en exerçant une activité salariée qui leur plaît»* résumait Pascale Pot qui ne les avait pas tous revus. Leurs témoignages ont enrichi, pour un soir, le quotidien des 1ère année mais pas seulement. Sur la base du volontariat, ceux des anciens qui l'ont accepté ont aussi signé une convention de parrainage. De quoi prolonger l'échange professionnel et personnel entre les futurs agriculteurs et ceux qui ont déjà franchi le pas. Ainsi, durant l'année d'études qu'il leur reste à accomplir à Challuy, les 1ère année pourront solliciter, chacun, une oreille attentive. Pour un appui technique - *«des renseignements que leur maîtres de stage ne leur donneraient pas»*- ou pour un accompagnement moral - *«de temps en temps, en cas de coup de blues»*. Les élèves y croient, les anciens s'y engagent. Pour donner un aspect plus solennel à la démarche, chaque parrain et chaque filleul a co-signé un document que Daniel Barbier, pour le CFA, a lui aussi paraphé. La profession agricole souffre souvent de son isolement. Par ce parrainage, les jeunes et les anciens de Challuy sont entrés dans l'ère d'une agriculture de réseau. De quoi espérer des lendemains plus enchanteurs...

EMMANUEL COULOMBEIX

Salariés agricoles

L'Asavpa se cherche un nouveau souffle

L'Association des salariés agricoles de la Nièvre a tenu son AG samedi dernier à Bona. En présence de Michel Marcoul, leur président national et d'Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, les adhérents se sont interrogés sur la pérennité du réseau.

Michel Marcoul le reconnaît: *«les Asavpa sont en perte de vitesse»*. Depuis qu'il est arrivé à la présidence nationale du réseau, il y a un an, il a pu constater sur le terrain la difficulté qu'ont certaines fédérations à renouveler leurs membres. Et d'apporter une nuance à ce constat: *«c'est une tendance propre à toutes les organisations intervenant dans le champ agricole»*. Une façon de vouloir croire que le salariat en agriculture conserve tout son potentiel pour celles (la place des femmes a fait l'objet d'une table ronde) et ceux qui s'y adonnent. Le représentant de Midi-Pyrénées promet d'ailleurs, à son niveau, un nouveau souffle pour ces structures - *«ni un syndicat ni un groupement»*- qui découlent des décrêts de 1961 et dont la vocation de service au public réside dans l'information économique, juridique et technique. *«Il faut être inventifs, prendre le temps de nous poser, de réfléchir et de préparer des projets à long terme, compte-tenu des difficultés du secteur agricole»* a encore lancé Michel Marcoul, devant la trentaine d'adhérents nivernais présents à Bona. Pour trouver un nouveau souffle, une campagne nationale de communication est prévue en 2011, ainsi qu'un nouveau logotype pour les 50 ans du réseau ou encore les Rencontres internationales des salariés agricoles, fixées en mars prochain dans le Tarn et où 800 participants sont attendus.

Devant le président départemental, Gérard Perry, le président de la Chambre, Éric Bertrand, a confirmé que *«le souci de la ferme Nièvre, c'est d'arrêter de perdre de la valeur ajoutée. Si on arrive à maximiser la valeur ajoutée, ce sont des emplois. Si on veut rester assez nombreux, les uns et les autres, il faut dégager de la valeur ajoutée»* a-t-il martelé. Sans être exploitants, les salariés sont tous concernés et ils semblent bien le comprendre.

E.C.

Jeunes agriculteurs de la Nièvre

Un président reconduit et quelques nouvelles têtes

Le conseil d'administration de JA58, dont 18 nouveaux membres sur 30 avaient été désignés lors de l'AG du 24 avril, s'est réuni vendredi 30 avril à Bona afin de désigner le nouveau bureau. Fabrice Prévotat, qui avait annoncé son retrait de la présidence, a finalement décidé de rempiler. En s'entourant de proches.

Il n'y a pas eu de révolution au sein des JA de la Nièvre. Faute de combattants. A part Pierre Tardivon, de Pougues-les-Eaux, qui avait un temps manifesté son désir de candidature et s'est finalement rétracté, on ne s'est pas pressé pour briguer la succession de Fabrice Prévotat...

Vote à main levée

En dépit d'un conseil d'administration largement remodelé -18 nouveaux membres sur 30-, les volontaires pour conduire l'organisation syndicale ne se sont pas précipités. Et le président sortant a de fait été presque plébiscité pour renouveler son mandat, en dépit de ses réticences, exprimées depuis quelques semaines, à re-signer. Faisant figure d'homme de la situation, il a finalement dit *«oui, sous certaines conditions»*.

Comme de pouvoir choisir les membres de son bureau ou d'obtenir des frais de déplacements. Fabrice Prévotat a donc soumis aux suffrages les noms de ses compagnons.

Loïc Coudray, le plus âgé du conseil, qui avait ouvert la séance par l'élection du président, avait aussi fait accepter par les administrateurs le principe du vote à main levée.

Les JA58 ont donc confirmé dans la transparence et avec une certaine rapidité les noms qui leur étaient soumis. Les vice-présidents sont quasiment inchangés par rapport au mandat précédent: Magalie Benoît (Decize) retrouve la *«communication»*, Rémi Louvrier (Château-Chinon), l' *«installation»*, Guillaume Blanchard (Donzy), les *«grandes cultures»* et Jérôme Gauthier (Châtillon-en-Bazois) a interchangé son poste cantonal avec Thomas Michon qui lui cède le dossier «élevage». A noter que deux nouveaux suppléants «élevage» font leur entrée. Il s'agit de Jacques Boussard (Corbigny) et François Thuriot (Saint Pierre le Moutier).

Nouveau secrétaire général

La principale innovation de ce bureau réside dans la désignation de Benoît Blandin (Château-Chinon) en tant que secrétaire général. Fabrice Prévotat a réussi à intégrer un proche, de son propre canton, à ce poste stratégique. Le Secrétaire général sera assisté d'une adjointe, Anne-Juliette Blond (Saint-Pierre Le Moutier), nouvelle elle aussi. Le trésorier a également changé: François Couteaudier (Saint Benin d'Azy) sera assisté de Loïc Coudray (Saint-Saulge) en tant qu'adjoint. Enfin, un membre du bureau, Nicolas Boiteux (Corbigny), fait également son entrée dans l'équipe départementale des JA.

E.C.

Administration

Philippe Simon nommé à Paris

En poste dans l'Yonne depuis plus de quatre ans, Philippe Simon, directeur départemental des territoires rejoint le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il y exercera les fonctions de sous directeur chargé du pilotage des services des directions départementales territoriales. Son successeur devrait arriver en juin prochain.



Lors d'une cérémonie à la préfecture, vendredi soir, le préfet de l'Yonne, Pascal Lelarge a rendu hommage à Philippe Simon , soulignant notamment le travail mené sur le Pôle d'Excellence Rurale et la fusion réussie entre la DDA et la DDE dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques.

Arrivé dans l'Yonne le 3 octobre 2005, Philippe Simon aura successivement occupé le poste de directeur de l'Agriculture, puis de la direction départementale de l'Equipement et de l'Agriculture et enfin de la direction départementale des Territoires. Retour sur les quatre années passées dans notre département.

TdB : En quoi consisteront vos nouvelles fonctions au ministère ?

Ph Simon : *«Si les réformes structurelles ont permis la mise en place des DDT et des DRAAF, reste aujourd'hui à optimiser les missions au sein de ces structures. C'est-à-dire identifier celles réalisées, analyser s'il y a lieu de les faire évoluer et ce, dans le double contexte de la RGPP et du bilan de santé de la Pac. La vision que j'ai du terrain cumulée à la culture d'administration que je vais acquérir devraient me permettre de conduire ma mission dans les meilleures conditions. D'autant qu'ici, dans l'Yonne, il y a déjà deux ans que nous étions regroupés sous l'entité DDEA, d'où un recul suffisant pour servir d'expérience».*

Que retiendrez-vous de votre passage dans notre département ?

«Tous les partenariats qu'on a pu construire, avec les acteurs traditionnels du monde agricole bien sûr, comme la Chambre d'agriculture, les OPA, le syndicalisme, mais également, au-delà, comme par exemple, avec la CCI , le monde industriel, ainsi que les relations privilégiées avec le Conseil général et le conseil régional, indépendamment de la chose politique. Des projets importants et innovants ont été lancés, comme le premier PER en août 2006 et cela aura été très agréable pour moi que d'accompagner l'ensemble des partenaires, privée et publics. On a pris l'habitude de travailler ensemble et on ne s'arrête pas là, puisque le second PER qu'on est en train de lancer sur la valorisation des ressources locales par l'agro-industrie reflète parfaitement cette dynamique collective dont je me souviendrai».

Et sur vos relations avec les professionnels de la sphère agricole ?

«La tradition locale, dans ce département, pour les acteurs agricoles a toujours été de bien travailler avec l'administration Et puis à mon arrivée, il m'a été facile de prendre la suite du travail mené par mes prédécesseurs. Que ce soit avec les OPA, les Chambres consulaires, le syndicalisme, on s'est toujours dit les choses. Sans toujours avoir été d'accord mais avec une forme de respect de la position de l'autre, privilégiant le temps de la réflexion et de l'analyse à celui de la confrontation».

Des choses que vous regrettez ?

«Compliqué de répondre à votre question, mon état d'esprit faisant que je ne regrette jamais rien. Par ailleurs, je ne m'inquiète pas de ce que je n'ai pas pu faire, pensant avoir laissé des choses qui vont permettre à d'autres de poursuivre et d'aboutir».

Et ce dont vous êtes le plus fier ?

«Une transition DDEA et DDT réussie, grâce notamment aux partenaires agricoles du département, ouverts à l'économie des territoires et sachant oublier cette frontière de domaines de compétences. Et puis bien sûr le travail mené sur la télé déclaration Pac. L'idée des 89% de participation avait été lancée conjointement comme une boutade et au final, depuis 3 ans, on dépasse les 80% chaque année. Avec la bonne volonté de tous et le fait très important que la Chambre d'agriculture, comme le syndicalisme agricole aient accepté d'emblée d'apporter un appui gratuit. C'est ça la clé du système».

Pensez-vous que la situation des agriculteurs se soit dégradée au fil des ces dernières années ?

«Je ne dirai pas qu'elle s'est dégradée. Ce qui a changé, c'est le fait que les prix agricoles subissent des variations à la fois plus fortes et plus rapprochées dans le temps, du fait notamment de la mondialisation et ça, on n'y était pas habitué. On est dans un contexte nouveau et le monde agricole doit apprendre à travailler avec, faute de pouvoir le changer. La «garantie de revenus aux producteurs», c'est bien de la réclamer dans les manifs, encore faut-il l'inventer ! Et ça passera nécessairement par la proposition de contrats engageant l'amont et l'aval, jusqu'au consommateur final. En prenant bien soin de respecter les règles de la concurrence, là est la difficulté de l'exercice !»

Si vous deviez en quelques mots symboliser le département de l'Yonne ?

«L'Yonne me fait penser à l'AJA ! Un potentiel énorme, des performances et des résultats exceptionnels qu'on n'attend pas forcément… Chaque année, on joue la relégation et chaque année, on est en tête de classement au premier niveau. L'Yonne, de par sa configuration reste un département qui structurellement peut sembler modeste et ce, dans tous les domaines et qui pourtant sait se placer en bonne place, de manière discrète, un peu comme l'AJA quoi… !»

PROPOS RECEUILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Biocarburants

Colza et diester: un mariage heureux

Alors qu'une étude récente de l'Ademe confirme l'impact positif des biocarburants sur la réduction des gaz à effet de serre, l'heure est plus que jamais à la contractualisation entre producteurs et industriels de la filière Diester.

Rappelez-vous, il y a une petite vingtaine d'année, lorsque agriculteurs et organismes stockeurs se sont lancés dans l'aventure de ce nouveau débouché qu'étaient les biocarburants. Alors même que dans les premiers temps, les prix proposés n'encourageaient pas à l'engagement dans cette nouvelle filière. Mais rapidement les volumes dégagés du marché de l'alimentaire ont servi à soutenir les prix des graines, le développement des *«outils»* industriels permettant de proposer aux producteurs un débouché économiquement acceptable. Et ce, d'autant plus, que la filière a su également sécuriser ses débouchés en investissant dans le secteur des *«tourteaux»* et de la chimie verte, afin de valoriser au mieux les co-produits de la transformation aboutissant au diester. Suite à la disparition, cette année, de l'aide aux cultures énergétiques, elle a su relever ce nouveau défi et, après de nombreuses discussions, est parvenue à la conclusion d'un accord sur la mise en place de la contractualisation entre les principaux acteurs de la filière : industriels, organismes collecteurs et producteurs. Cet accord permettant à la fois de sécuriser l'approvisionnement des usines et en retour de soutenir le prix des graines. Fruit d'un compromis, l'accord signé peut certes, sembler insuffisant. Il reste toutefois incontournable dans la recherche permanente d'une meilleure valorisation de nos produits et une sécurisation des débouchés.

Il permet également de démontrer la capacité des acteurs d'une filière à trouver ensemble des solutions pour surpasser les difficultés et mettre en place des mécanismes incitatifs et novateurs afin de rester maîtres de leurs débouchés dans un contexte d'ouverture toujours plus grande des marchés, d'extrême volatilité des prix et de désengagement des Pouvoirs publics.

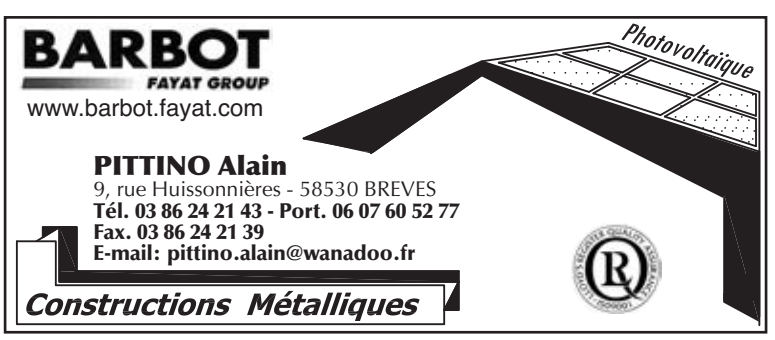
L'heure n'est pas au désengagement ! La réussite de cet accord est indissociable de sa longévité. Sa pérennité est indispensable afin de démontrer que la contractualisation peut être l'un des éléments incontournables de la prochaine politique agricole pour satisfaire des débouchés porteurs, valoriser encore plus nos productions et accroître le revenu des agriculteurs. D'autant que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une filière où les producteurs sont des partenaires économiques à part entière, à égalité de droits et de devoirs avec les autres.

Producteurs grandes cultures, en conclusion, n'hésitez pas ! Contactez au plus vite votre organisme stockeur, afin de contractualiser un minimum de votre surface d'oléagineux en contrat diester, pour une durée de 3 ans.

SANDRINE VATINELLE POUR L'UPVY



L'Yonne est le second département producteur de colza dans l'hexagone.



▶ En bref

Le gouvernement met la pression sur la grande distribution

Les grands distributeurs devront réduire leurs marges, en période de crise, sous peine d'être taxés. Ainsi en a décidé le Chef de l'Etat et Bruno Le Maire s'est chargé de dissiper les derniers doutes lors du débat d'orientation sur la LMAP au Sénat. Le ministre de l'Agriculture a annoncé aux sénateurs que la grande distribution et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, devront accepter de réduire leurs marges sur la vente des fruits et légumes lorsque les prix payés aux producteurs sont en crise, sinon les distributeurs seront taxés sur ces marges. La disposition sera inscrite dans la LMAP et les GMS ont jusqu'au 17 mai pour se plier à cette injonction. C'est à cette date en effet que Nicolas Sarkozy réunit à l'Elysée les distributeurs, les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire sur la question du partage de la valeur ajoutée dans cette filière. Le gouvernement veut également renforcer par la loi l'observatoire des marges et des prix qui n'existe aujourd'hui que sur internet. Le ministre de l'agriculture souhaite faire passer une obligation de transmission des données de l'observatoire à l'INSEE.

Le plan sucre **bénéficie** aux entreprises agroalimentaires

Sur les 11 milliards d'euros d'aides distribuées du 16 octobre 2008 au 15 octobre 2009, un peu moins de 470 000 agriculteurs se sont partagé 9,8 milliards. C'est ce que révèlent les données publiées par le ministère de l'Agriculture sur son site internet, conformément à la réglementation européenne. Les entreprises agroalimentaires quant à elles ont reçu 918 millions. Et ce sont les entreprises agroalimentaires du sucre qui ont reçu les trois plus gros montants d'aides PAC, en raison de la restructuration de l'industrie sucrière.

▶ En bref

Lecteurs, annonceurs...

Nos bureaux seront fermés vendredi 14 mai prochain. Réouverture le lundi 17 mai à 8h00.

Le 27 avril a produit ses effets

Nicolas Sarkozy passe aux actes

Après la grande manifestation parisienne, le Président de la République a rapidement annoncé un ensemble de mesures phares. Des avancées appréciées, mais jugées encore insuffisantes. Les céréaliers attendent que Nicolas Sarkozy complète le dispositif.

« *Je vous ai compris...* » C'est le message lancé par Nicolas Sarkozy, après la manifestation du 27 avril à Paris, aux céréaliers et à l'ensemble de la profession agricole. Dans une interview parue dans Agra le Président de la République affirme «*je comprends les difficultés des céréaliers, nous allons les aider*» et enchaîne sur l'annonce d'un dispositif permettant «*d'augmenter les possibilités pour les agriculteurs de réduire leur impôt sur le revenu les bonnes années, en leur permettant de déduire une fraction de leurs cotisations sociales dues à la MSA pour l'année suivante*». Le détail de cette mesure, affirme le Président de la République «*va plus loin que la dotation pour investissement ou la dotation pour aléas*» car ce sont des dispositifs qui «*permettent aux agriculteurs d'échapper largement à la progressivité de l'impôt sur le revenu, ce qui est naturel, puisque leurs revenus sont irréguliers*».

Des gains de productivité avec les 44 tonnes

Outre ce volet fiscal, Nicolas Sarkozy s'est engagé à réunir le 17 mai prochain les distributeurs, les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire, afin de parvenir à un accord sur les marges des prix des fruits et légumes. Il s'agit, que «*le producteur ne soit pas pénalisé par des prix trop bas et les consommateurs par une hausse de prix. Nous allons jouer sur les accords de modération de marges et les distributeurs qui n'accepteront pas la modération des marges seront taxés*». Autre annonce, l'utilisation des camions de 44 tonnes pour les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire dès l'été prochain. Une mesure attendue depuis longtemps qui devrait, assure le Président de la République, «*apporter un gain de productivité de 11% sur le prix des matières premières agricoles* ». La réaction de Coop de France à cette dernière mesure a été bien entendu très positive, d'autant que la question du transport routier reste cruciale en raison des déficiences et des difficultés récurrentes du transport ferroviaire.

Aller plus loin

A la suite des annonces présidentielles, Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA n'a pas caché sa satisfaction, mais il a aussi souhaité que le Président aille plus loin en matière d'allègement des charges. Il l'engage aussi à ne pas renoncer à la détermination qu'il a affichée à plusieurs reprises en matière de régulation des marchés et de transparence des relations commerciales.

De son côté, Orama représentée par Philippe Pinta, «*a pris acte des récentes annonces de Nicolas Sarkozy*» en les qualifiant «*de toutes premières réponses qui en appellent d'autres*». Il souhaite en particulier que «*d'autres réponses concrètes*» soient formulées via le comité de suivi des



grandes cultures. A court terme, le syndicat des grandes cultures estime que le secteur a besoin d'autres mesures en faveur de ses exploitations. De nombreux dossiers restent en souffrance : les contraintes environnementales jugées «*excessives*», la compétitivité handicapée par l'accroissement des charges, les difficultés de mise à disposition de la ressource en eau pour les irrigants et les plus vives inquiétudes sur l'état des trésoreries si la récolte 2010 s'avérait médiocre.

Plan de développement dans le lait

Le ministre veut des «*décisions courageuses et urgentes*»

Le plan de développement de la filière laitière, annoncé à Lille lors de la dernière Assemblée générale des producteurs de lait (FNPL) en avril, sera opérationnel en septembre. La recherche de compétitivité est au cœur des mesures à venir, chacun élabore ses propositions pour le 15 mai.

La future loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) doit fournir des éléments nouveaux de compétitivité aux agriculteurs, selon Bruno Le Maire. Mais cette recherche de compétitivité «*doit être accompagnée par des plans de développement de filière*» comme celui décidé pour le secteur laitier français, a indiqué le ministre de l'Agriculture aux sénateurs le 28 avril, lors d'un débat d'orientation sur le projet de LMAP qui arrive en séance publique au Palais du Luxembourg le 18 mai. La même semaine, le ministre a précisé davantage ce qu'il attendait de ce plan pour la filière laitière lancé en septembre prochain, en particulier lors de l'Assemblée générale des coopératives laitières (FNCL), le 29 avril, à Paris.

Consultation élargie

Le ministre affirme « *faire confiance*» à la filière pour réussir son entrée dans «*le nouveau monde agricole*» d'aujourd'hui, qui appelle des «*décisions courageuses et urgentes*».

Bruno Le Maire veut par ce plan de développement «*récupérer les parts de marché perdues*» dans le lait au bénéfice de l'Allemagne en particulier, dont les exportations de lait liquide à destination de la France ont bondi de 70% depuis janvier 2010. De plus, ce plan doit permettre de «*mieux organiser la collecte*» laitière et de «*favoriser davantage d'investissements*» dans la filière. Mais le ministre va arrêter ses choix sur la base des propositions du CNIEL, l'interprofession laitière, attendues le 15 mai.

Maîtrise de l'offre

La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), syndicat de producteurs majoritaire a d'ailleurs choisi de consulter les autres syndicats agricoles, la Coordination Rurale et la Confédération Paysanne, pour accoucher de propositions partagées le plus largement possible chez les producteurs.

En outre, compétitivité et régulation des marchés «*ne s'opposent pas*», pour Bruno Le Maire. A côté d'une régulation européenne des marchés du lait en cours d'élaboration, et attendue au travers d'un paquet législatif européen déposé par Bruxelles avant la fin de l'année, le ministre français estime que le plan de développement peut «*faire gagner de la compétitivité au secteur, et pas seulement chez les producteurs*».

Il a par ailleurs confirmé aux coopératives laitières qu'il assumait sa décision de redistribuer vers les bassins de production qui en ont besoin les 2 % d'augmentation de quotas pour 2009, gelés dans un premier temps puis dégelés. Une mobilité des quotas que les coopératives laitières réclament depuis plusieurs années.

Compétitivité

En matière de maîtrise de l'offre laitière française, le président de la FNCL, Gérard Budin, juge aussi « plus pertinent de produire au plus juste des marchés » pour « limiter le risque prix ». C'est pourquoi les coopératives défendent une position « volumes/prix différenciés » qui est au cœur de leurs propositions pour le plan qu'elles transmettront au ministre d'ici le 15 mai.

Mais gagner en compétitivité «*ne signifie pas l'agrandissement des exploitations*», souligne le ministre, «*ce serait trop simple et ça se saurait*», a-t-il ironisé devant les adhérents de la FNCL. Gagner en compétitivité c'est d'abord «*réduire les coûts de production*», selon Bruno Le Maire; cela passe aussi par le débouché et «*la capacité à trouver des marchés*», ce qui n'est «*pas que l'affaire des producteurs mais de tous, de chaque usine laitière dans chaque région de France*».

Et le ministre ne cesse d'insister sur l'égale responsabilité des transformateurs en la matière. Enfin, pour obtenir des gains de compétitivité, Bruno Le Maire pense à une meilleure «*valorisation des produit*» qui permet d'«*accroître les marges et les revenus des producteurs*».

Quant à la relation producteur-transformateur, elle doit «*être fondée sur le principe de l'équité qui sera au cœur de la LMAP, du plan de développement et, je le souhaite, de la PAC 2013*», a indiqué Bruno Le Maire aux adhérents de la FNCL.

Commission des agricultrices de la FDSEA 58

Une rencontre avec la députée de la Nièvre sur fond de LMA

Au nom de la commission des agricultrices de la FDSEA 58, Mmes Joëlle Lebeaut et Valérie Laporte ont rencontré la députée Martine Carrillon-Couvreur le 30 avril à Nevers. Durant vingt minutes, les agricultrices se sont faites le relais des revendications syndicales dans le cadre du débat sur la future loi de modernisation agricole (LMA).

Vendredi dernier, la permanence parlementaire de Martine Carrillon-Couvreur a reçu la visite de deux agricultrices membres de la FDSEA58 qui ont rencontré l'élue pour la sensibiliser aux demandes syndicales à l'approche du vote de la future LMA. En vingt minutes, les syndicalistes n'ont pas eu le temps de présenter les 106 pages de propositions d'amendements imaginés par la FNSEA avant le débat parlementaire mais elles ont insisté sur plusieurs points essentiels. Juste avant, les deux professionnelles avaient remis à la députée un dossier d'une cinquantaine de pages où les réflexions de la FDSEA étaient déclinées en trois volets; l'un économique avec la mise en place de l'Observatoire des prix et des marges et les relations commerciales avec la distribution; l'autre social sur la revalorisation des retraites agricoles et le troisième, foncier, sur le caractère agricole de la commission de déclassement des terres agricoles et le contrôle des démembrements. La discussion franche entre femmes pouvait commencer.

La députée à l'écoute

A l'écoute, la députée de la Nièvre a pris des notes tout au long de l'entretien auquel participait son assistant parlementaire. Rappelant que la loi était encore en discussion au Sénat et qu'elle n'avait pas encore vu passer le texte à l'Assemblée nationale, Martine Carrillon-Couvreur a ponctué l'échange de plusieurs arguments. Elle s'est dite en contact avec le député socialiste Germinal Perrault, *«notre Monsieur agriculture»* qui a déjà fait plusieurs propositions telles que le droit à l'activité bénévole sur les exploitations agricoles ou la retraite complémentaire des conjoints d'agriculteurs. A la question insistante des deux déléguées sur le *«problème du revenu, qui constitue la première dignité dans notre noble métier»*, l'élue a estimé que *«le texte n'est pas assez ambitieux»* et s'est engagée à promouvoir des amendements *«en fonction de ce que le Sénat aura déjà fait»*. La députée socialiste a également entendu Joëlle Lebeaut et Valérie Laporte mettre l'accent sur une meilleure reconnaissance des actifs engagés en EARL tout en prônant un rééquilibrage des soutiens au profit de ce statut social. Parlant d'un *«problème important»* concernant l'hémorragie des terres agricoles, Mme Carrillon-Couvreur a enfin convenu que *«la pression foncière, comme dans les grandes agglomérations, ne permettait pas de résister. La désertification, les entreprises qui partent, les jeunes qui ne s'installent plus beaucoup et les investissements lourds devenus nécessaires»* sont autant de défis pour l'avenir de la ruralité. *«Il faut être motivé(e)»* en a-t-elle enfin déduit.

E.C.



La députée Martine Carrillon-Couvreur a écouté les doléances syndicales de Joëlle Lebeaut et Valérie Laporte durant un peu plus de vingt minutes le 30 avril dernier.

Déclaration PAC

La FNSEA demande un délai supplémentaire pour le dépôt du dossier

Dans un courrier adressé au ministre de l'agriculture en date du 21 avril 2010, la FNSEA demande, devant la complexité administrative liée à la mise en place du découplage 2010, que des délais supplémentaires soient accordés pour le dépôt de pièces complémentaires nécessaires à la prise en compte des évènements survenus sur les exploitations depuis 2005 et impactant directement la revalorisation des DPU.

De même, pour les exploitations engagées dans des MAE, et n'ayant toujours pas à ce jour reçu leur déclaration PAC, la FNSEA demande un délai supplémentaire indispensable pour le dépôt des dossiers. Nous vous tiendrons informer au plus vite des réponses du minstre.

FDSEA 58

DPU 2010

Les seuils d'accès aux programmes spécifiques «investissements» revus à la baisse

A la demande de la FNSEA, le ministre de l'Agriculture a annoncé le 16 avril dernier que les seuils d'accès aux programmes *«investissements»* avaient été révisés afin de permettre aux exploitants ayant connu des évolutions foncières ou de cheptel entre le 16 mai 2008 et le 15 mai 2010 de pouvoir bénéficier de dotation de DPU complémentaires. Pour mémoire, l'accès aux programmes était initialement conditionné au respect d'une augmentation de surface d'au moins 5 ha et de 15 % de SAU pour le foncier, et d'au moins 5 UGB et 15 % du cheptel pour le programme cheptel. Dorénavant, les exploitants ayant acquis après le 15 mai 2008 au moins 1 ha (programme foncier) ou au moins 1 UGB (programme cheptel) pourront demander à bénéficier d'une dotation par le biais de ces deux programmes spécifiques. Pour tout renseignements, la FDSEA ainsi que les services de la DDT se tiennent à votre disposition.

FDSEA 58

FDSEA 21

Tournée de réunions intercantonales sur la Pac

Vérifications, corrections, déclarations : c'est parti jusqu'au 17 mai. Quatre réunions intercantonales organisées par la FDSEA sur la PAC ont permis aux agriculteurs de préparer leur Déclaration/Télédéclaration. C'est à Is-sur-Tille, Pouilly, Châtillon et Genlis que la FDSEA avait convié les agriculteurs du département pour revenir précisément sur les nouvelles mesures du Bilan de santé de la Pac et surtout, pour ne pas laisser les gens dans l'ignorance. Les agriculteurs sont donc venus nombreux et très interrogatifs quant à la nouvelle réglementation. Au menu : retour sur le découplage et le calcul de références, les nouvelles mesures Pac telles que la mesure rotationnelle, la PHAE, l'aide aux protéagineux, la mesure diversité des assolements, et la conditionnalité 2010 … La FDSEA accompagne aussi ses adhérents au travers de son *«Info réseau»* dans toutes les démarches à effectuer pour les corrections éventuelles de montants de DPU liés à des changements de statuts ou évènements particuliers survenus sur les exploitations… Toutes ces informations sont disponibles sur www.fdsea21.fr.

FDSEA21

Tuberculose

Bien heureux qui savent entendre

La FDSEA et les JA se félicitent que la Fédération des chasseurs ait affiché clairement, lors de son assemblée générale du samedi 17 avril, son souhait de trouver des solutions aux côtés des éleveurs en appuyant un certain nombre de mesures demandé par les organisations syndicales agricoles, pour éradiquer le fléau de la tuberculose qui s'étend sur le département. Voilà plusieurs années que FDSEA et JA, en collaboration avec le Groupement de défense sanitaire et la Chambre d'agriculture, se mobilisent pour venir à bout de ce problème sanitaire qui touche malheureusement trop d'élevage en Côte d'Or. Toute la profession s'accorde à dire qu'il serait judicieux d'éviter trop de *«croisement de bétaillère pour mise en pâture entre zones indemnes et zones touchées»* et d'améliorer le parcellaire de certains secteurs afin de limiter la propagation de cette maladie. D'autres actions sont, en l'occurrence, indispensables au travers d'un effort important sur la faune sauvage et au maintien d'une mobilisation forte des chasseurs puisque la corrélation entre surpopulation de sangliers et propagation de la maladie est réelle. FDSEA et JA restent également persuadés qu'un retrait du plan de chasse sanglier sur la zone *«tuberculose»* aurait dû être tenté cette année. Ce qui est sûr, c'est que tout le monde devra faire de gros efforts pour sortir de cette situation. Contact FDSEA : 03 80 68 67 68. 42 rue de Mulhouse – 21000 Dijon.
Tél. 03 80 68 67 67. Fax : 03 80 31 63 72. E-mail : fdsea21@wanadoo.fr

FDSEA21

Côte d'Or

Suite à la manifestation de la semaine dernière, la FDSEA et les JA ont envoyé un courrier aux parlementaires. Le voici dans son intégralité.
Suite du 27 avril : message en direction des parlementaires
Mardi 27 avril, ce sont plus de 1 500 tracteurs et 10 000 manifestants qui se sont donné rendez-vous dans les rues de Paris, à l'appel des FRSEA et des JA. L'accueil que leur a réservé la population est un signe fort de l'attachement des Français à leur agriculture, à leurs paysans.
Si l'ambiance était au dialogue avec les Parisiens, que personne ne s'y trompe, cette manifestation avait bien pour objet de dénoncer la situation gravissime dans laquelle se trouvent les agriculteurs français, dont les producteurs de grandes cultures.
Témoignages de soutien et articles de presse semblent attester que la population et les médias ont compris la situation et la détresse du monde paysan. En contraste, le silence des *«responsables»* politiques est assourdissant et scandaleux, voire… irresponsable.
Les agriculteurs ont choisi d'alerter dignement et calmement les dirigeants de ce pays sur la gravité de leur situation. Ils espèrent sincèrement que ce choix de la raison est le bon. Si la réponse des politiques venait à leur donner torts, nul doute qu'ils en tireront toutes les conséquences.
Convaincus que vous retranscrirez avec convictions nos revendications auprès du Gouvernement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

FABRICE FAIVRE ET ANTOINE DAURELLE, PRESIDENTS DE LA FDSEA21 ET DES JA21

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1060
VENDREDI 07 MAI 2010

Dynamisme des JA

L'exemple de Bligny-sur-Ouche

Les jeunes agriculteurs du canton de Bligny-sur-Ouche ont retrouvé un second souffle depuis quelques mois. Le groupe avance en alliant réflexions communes, ouverture d'esprit et convivialité. La recette est simple et mérite d'être copiée.



Les 13 jeunes agriculteurs du canton de Bligny-sur-Ouche lors de leur journée d'étude à Jalogny.

Des réunions régulières, des travaux avec la Chambre d'agriculture, l'organisation de fêtes, de sorties et de voyages : l'agenda des jeunes agriculteurs du canton de Bligny-sur-Ouche est chargé depuis fin 2009. *«Des idées, on en a plein, il suffit de les concrétiser»* explique Fabien Mignotte, le président bélinéen, *«au début, nous appréhendions l'idée d'organiser une fête. Mais une fois que nous l'avons fait, avec du recul, on se dit que c'est tout à fait réalisable»*. La clé de la réussite? *«Un groupe qui va dans le même sens, qui avance avec les mêmes objectifs»* répond l'agriculteur de Thorey-sur-Ouche, âgé de 28 ans. En six mois, le groupe de 13 JA a participé au marché de Bienvenue à la Ferme avec l'organisation d'une mini-ferme à Beaune (une très bonne opération de communication avec le grand public). Le groupe a organisé une fête agricole, une soirée choucroute et a récemment participé à une journée d'étude à la ferme expérimentale de Jalogny en Saône-et-Loire, grâce à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et les fonds Vivéa. Sur leur lancée, Fabien Mignotte et son équipe ne comptent pas s'arrêter là : dans les prochains mois sont prévus une sortie VTT, l'organisation d'une fête d'été, un bal et un voyage à l'étranger. Rien que ça!

Jumeler travail et convivialité

Le groupe se réunit au moins une fois par mois pour échanger. Chacun son tour reçoit ses collègues. Chacun parle de ses activités et ces échanges sont très bénéfiques. Exemple : comment éliminer les méligèthes dans les cultures de colza? (Question que se posaient les JA bélinéens qui avaient du mal à résoudre ce problème). Lors d'une réunion, chacun a évoqué la question et mis *«en partage»* son expérience. La solution la plus efficace a été retenue et tous les jeunes l'ont ensuite utilisée... C'est très simple, mais cela nécessite de travailler en équipe. Certains agriculteurs prévoient même de faire des commandes groupées de fioul pour obtenir de meilleurs prix.

Le même raisonnement avec la commercialisation de viande (en regroupant l'offre et en proposant des volumes réguliers) serait également dans cette liste de projets.

Aide de la Chambre

Depuis peu, les réflexions du groupe s'orientent vers davantage de technique comme la journée passée à Jalogny. Elise Pillant, animatrice à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avait organisé cette sortie et reste à la disposition des agriculteurs pour concrétiser de tels projets communs. En Saône-et-Loire, les Bélinéens ont beaucoup appris sur l'équilibre de la ration des animaux et sur le raisonnement économique qui lui est lié. Une journée «très riche» selon Fabien Mignotte. Enfin, en ce qui concerne le voyage à l'étranger prévu pour 2011, les réflexions sur la destination commencent tout juste à émerger. *«L'organisation de ce voyage fait partie des éléments moteurs du groupe, il motive beaucoup les JA»* révèle Fabien qui conclut : *«en attendant, nous ne sommes pas obligés de voir si grand pour motiver l'équipe. Boire un verre ou manger ensemble n'a pas de prix, la convivialité est primordiale pour pérenniser un groupe»*.

Le JA du canton : Mathieu Labonde, Vincent et Frédéric Parigot, Xavier Germain, Aurélien Gagnepain, Fabien Mignotte, Laurent Brocard, Michel Gaillot, Justin Lagoutte, Sylvain Anus, Jérôme Mille, Maxime Chambin, Roselyne Araujo. Site internet : lesjadebligny.wifeo.com.

AURÉLIEN GENEST



Fabien Mignotte, président des JA bélinéens, se satisfait de renouveau de l'équipe cantonale, fruit d'une volonté commune d'aller tous dans le même sens.



Antoine Daurelle s'attelle à la constitution d'un solide réseau sur tout le territoire départemental.

▶ Des JA sur tout le territoire ?

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont élu récemment leur nouveau bureau. Le président Antoine Daurelle a réaffirmé ses objectifs parmi lesquels figure la relance des équipes de JA dans chaque canton : *«Il nous faut constituer un solide réseau sur le territoire»* annonce le président, *«plusieurs cantons du département ne possèdent malheureusement plus d'équipe JA. Il est très important que les jeunes se réunissent, se connaissent, travaillent ensemble, se forment ensemble... Il faut s'engager dans la profession et défendre au mieux le métier. L'avenir de l'agriculture se décide aujourd'hui et par les JA. Nous avons toute notre vie d'agriculteur devant nous et nous devons réfléchir ensemble à ce que nous voulons faire, à ce que nous devons mettre en place pour pérenniser nos activités».* Aujourd'hui, 250 jeunes agriculteurs du département adhèrent au syndicat, mais selon les responsables du syndicat, ce nombre pourrait doubler si tout le monde adhérait au réseau.

Nouveau bureau

Infos sur le nouveau bureau départemental : quatre nouvelles têtes ont fait leur apparition dans le nouveau bureau des JA. Benoît Lahaye devient le 2ème vice-président du syndicat, en charge du dossier installation. Frédéric Chopard est élu 4ème vice-président en charge du dossier viande. Vivien Lévêque et Clément Babouillard sont désormais membres du bureau. Sylvain Anus, déjà dans l'ancien bureau, est le nouveau secrétaire général des JA à la place de Jean-François Lallemant qui assurera le poste d'adjoint. Les quatre grands objectifs que se sont fixés les JA sont : l'installation et le renouvellement des générations (renouvellement considéré comme une vraie problématique), une communication efficace (interne et externe), un meilleur fonctionnement des groupes de travail (lait, grandes cultures, viande et installation avec le nouveau guichet unique) et donc, la relance d'une équipe de JA dans chaque canton du département.

Caisses locales de Groupama dans la Nièvre

Le coup de pouce à Leucémie Espoir 58

La Fondation Groupama, créée au plan national pour aider à la lutte contre les maladies rares, fête son 10ème anniversaire. Dans la Nièvre, les caisses locales ont décidé de décliner son action auprès de l'Association Leucémie Espoir 58. Un coup de pouce bienvenu pour soutenir les patients atteints de cette lourde maladie du sang.

La leucémie affecte gravement la vie quotidienne des patients qui en sont atteints. Les traitements sont lourds et passent par des perfusions longues (6-8 heures un jour par semaine), parfois des greffes de moëlle osseuse et de toutes façons des hospitalisations hebdomadaires. Le service du Centre hospitalier de Nevers est débordé et reçoit jusqu'à 20 patients par semaine. Pour améliorer la prise en charge et faire face à la demande, le CHAN prévoit de se doter d'un nouveau modèle de fauteuil de soin, équipé, électrisé, qui raccourcit la durée de l'hospitalisation, permet de recevoir un accompagnant du malade, et optimise la compétence du personnel médical. Il coûte environ 3000 euros. *«Notre objectif est d'en acquérir entre 3 et 5 dans un premier temps»* a dit le Dr Isabelle Desmoulins-Louvrier devant les administrateurs nivernais de Groupama.
Elle a été entendue puisque les responsables du groupe ont décidé de soutenir ce projet, par l'intermédiaire de l'association Leucémie Espoir 58, présidée par Serge Guichène.

A la recherche de nouveaux sociétaires

Les administrateurs vont être mis à contribution: *«Si nous pouvions financer deux fauteuils, ce serait bien»* précise Patrcik Seguin, le président de la FDCL. Concrètement, pour chaque nouveau sociétaire de Groupama dans la Nièvre, les administrateurs pourront faire reverser une participation de 25 euros de la fédération départementale à l'association. La caisse régionale doublera ce coup de pouce, ce qui portera à 50 euros la contribution par nouveau sociétaire. Il y a 300 administrateurs de caisses locales dans la Nièvre. Patrick Séguin leur fixe donc un objectif à 18 mois. Leucémie Espoir 58, une fois dotée des aides financières, se chargera de fournir les fauteuils à l'hôpital, ce qui rendra la démarche transparente. Evidemment, les besoins des médecins sont toujours plus grands et urgents mais ce soutien nouveau sera déjà le bienvenu.

E.C.



François Goutagneux, directeur général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne et les représentants du groupe dans la Nièvre ont reçu les Drs Michelle Roche Alexandre et Isabelle Desmoulins Louvrier, ancienne et actuelle chefs de service hématologie de l'hôpital de Nevers ainsi que Serge Guichène, président de Leucémie Espoir 58.

▶ En chiffres

L'AG de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama de la Nièvre a mis en évidence quelques données économiques du groupe dans le département. Groupama y réalise 18,7 millions d'euros de chiffre d'affaires en assurance non vie (hors portefeuille entreprises, collectivités et courtage). Cela représente 15640 clients, servis par 80 salariés. 17 agences se répartissent les portefeuilles clients, soit 36 chargés de clientèle, 7 chargés de clientèle agricole, 3 chargés de clientèle pour les artisans-commerçants-professions de services. Sur le terrain, 300 administrateurs nivernais président aux destinées de 25 caisses locales, elles-mêmes réassurées par la caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Foyers ruraux

La fédération de l'Yonne fête ses 60 ans

Acteur important de l'animation et du développement du milieu rural icaunais, la fédération départementale des foyers ruraux de l'Yonne a tenu son assemblée générale le 24 avril dernier. L'occasion de présenter les différentes manifestations qui marqueront tout au long de l'année ses 60 ans d'existence.



Ce 24 avril était un «grand jour» pour le président de la FDFR 89, Christian Boname qui, il y a 45 ans jour pour jour, prenait contact avec la fédération départementale des foyers ruraux… Bon anniversaire Monsieur le président !

Le réseau des foyers ruraux regroupe à ce jour dans l'Yonne, 35 associations, dont la vocation première est l'animation en milieu rural, contribuant ainsi à la vitalité des territoires. Au total, 2327 manifestations diverses ont rythmé l'année 2009, pour plus de 60.000 participants. Un chiffre en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Les activités proposées se répartissant pour 32% à destination des enfants (accueil périscolaire, sorties, loisirs…), suivies pour 30% par des activités de formation et d'enrichissement personnel (atelier informatique, bibliothèque…). Viennent ensuite les activités culturelles (festivals, concerts, visites…), sportives (gymnastique, danse, tir, randonnées…) et d'animation (fêtes de village, vide greniers, repas, soirées…).
Depuis 2003, la FDFR 89 porte le Dispositif local d'accompagnement (DLA) pour le département de l'Yonne. Ce dispositif national visant à soutenir les associations dans leurs démarches de consolidation, de développement et de pérennisation de leurs activités. En 2009, cinquante neuf associations ont ainsi été accompagnées et vingt-huit ingénieries (interventions de professionnels extérieurs) missionnées pour un budget de plus de 91.000 €. Une action qui perdurera en 2010, avec pour priorité, les secteurs de l'Insertion par l'Activité Economique et les services aux personnes. Une journée spécifique autour de ce thème sera notamment organisée. L'association poursuivant par ailleurs ses missions de développement local, notamment en Pays de Puisaye-Forterre au travers de l'animation de la *«Commission Jeunesse Enfance et loisirs»* et du nouveau programme *«Leader»* (Liaison Entre les Acteurs du Développement Economique et Rural de Puisaye-Forterre).
«Continuons à nous mobiliser !» Si aujourd'hui la fédération icaunaise des foyers ruraux se *«porte bien»*, la réalité est un peu plus difficile pour d'autres départements voisins ou au niveau national. Les baisses drastiques de subventions notamment, au travers de la suppression de la ligne *«animation rurale»* du budget du ministère de l'Agriculture, ont conduit à diminuer fortement les moyens humains. Pour Christian Boname, président de la FDFR 89 : *«ces situations contrastées sont pour nous des signaux d'alerte qui nous incitent à être extrêmement vigilants. Autour de nous, l'environnement évolue rapidement et de nombreuses questions sont sans réponses. La complémentarité de l'action et le travail en commun construit depuis tant d'années sont-ils menacés ?»* Soutien financier majeur de l'association, le Conseil général de l'Yonne, au vu du travail réalisé sur le terrain a augmenté sa subvention de 30 %. Qu'en sera-t-il demain, à l'horizon 2013, compte-tenu de l'évolution de la réorganisation territoriale ? Même question en ce qui concerne le partenariat avec le Conseil régional autour d'actions culturelles ou la formation de bénévoles. Pour le président Boname : *«continuons à nous mobiliser et nous adapter, si nous voulons continuer à agir. Des dizaines de milliers de bénévoles icaunais se sont mobilisés et engagés sur le terrain pendant ces six décennies. Nous sommes dépositaires de cet héritage, véritable construction collective d'un idéal partagé et notre responsabilité aujourd'hui est de veiller sur son évolution pour demain, le transmettre à ceux d'entre nous qui prendront le relais»*.

DOMINIQUE BERNERD

Bulletin de santé du végétal

Oléagineux - protéagineux

• Colzas

A retenir cette semaine

- Le stade G1, stade pivot vis-à-vis du risque sclerotinia est atteint ou dépassé dans plus de 90% des parcelles
- Kits pétales sclerotinia positifs
- Quelques captures de charançon des siliques
- Pluviométrie du week end dernier très hétérogène sur la région (de 0 à 15mm)

Méligèthes

La présence de méligèthes adultes est encore signalée dans 2 situations du réseau. Les plantes étant en pleine fleur, le risque est nul.
La présence de larve de méligèthes a été signalée dans les fleurs de colza. Elles font 4mm maximum. Elles possèdent une tête et 3 paires de pattes thoraciques noires. Elles sont très mobiles. Ces infestations larvaires ne conduisent pas à des pertes d'organes fructifères significatives.

Charançon des siliques

La présence de charançons des siliques sur les plantes est peu importante. Les observations réalisées dans 33 parcelles du réseau indiquent la présence de l'insecte sur 10 parcelles mais avec un nombre très faible d'individus, compris entre 0,1 et 2 par plante. Le seuil d'intervention est de 1 charançon en moyenne pour 2 plantes. Ce ravageur doit être surveillé depuis la formation des siliques, courant floraison, jusqu'à ce que celles-ci soient bosselées (G4). Cette semaine seulement 1 situation a atteint le seuil de 1 charançon pour 2 plantes à Egriselles le bocage avec 0,5 individu sur plante en moyenne dans la parcelle et 2 individus sur plante en bordure.
La nuisibilité du charançon des siliques est faible et se limite dans la majorité des cas aux bordures des parcelles.

Sclerotinia

En complément des kits pétales réalisés la semaine dernière nous disposons de 9 résultats supplémentaires. Ils confirment la tendance à savoir des conditions de températures et d'humidité qui semblent avoir été favorables au développement des apothécies (fructifications du champignon au niveau du sol qui lui permette de diffuser des spores). En effet les taux de contamination vont de 22,5 à 100%. La moyenne se situe à 62% de pétales contaminés.

• Tournesol

Les 7 premières parcelles déclarées à ce jour dans la base régionale Bourgogne ont fait l'objet d'au moins une observation en ce début de semaine.
Les quelques parcelles semées autour du 20 mars sont au stade 2 à 4 feuilles. Pour les autres semis, réalisés vers la mi-avril, on est au stade émergence des cotylédons à la première paire de feuilles. **Avec le retour des pluies surveiller la présence de limaces sur les parcelles**

• Pois d'hiver

A partir de l'observation de douze parcelles, les pois d'hiver sont au stade 9 - 10 feuilles alors que ceux de printemps voient leur stade s'échelonner de 3 à 6 feuilles.

Maladies

Ils sont exempts de maladies. Néanmoins compte tenu de leur stade, ils entrent dans une période de début de risque de développement de l'anthracnose.

Ravageurs

Le ravageur à surveiller en priorité à partir du début floraison est le puceron vert. Pour observer la parcelle, placer une feuille blanche format A4 rigide sous la végétation et secouer les tiges. Les pucerons se laissent alors tomber. Répéter l'opération plusieurs fois. Si 2 à 3 dizaines de pucerons tombent à chaque fois, le seuil d'intervention est atteint.

Céréales

• Blé

Compte tenu d'un climat peu poussant et de conditions de sécheresse plus ou moins marquées, les stades s'échelonnent de 2 nœuds à dernière feuille étalée selon le contexte agro-climatique. Néanmoins, dans 2 parcelles sur 3 la dernière feuille se déploie ou est déployée.

Septoriose

La pression de septoriose n'a pas évolué depuis la semaine dernière, compte tenu de la sécheresse qui perdure depuis maintenant quelques semaines. Les contaminations provoquées par les quelques pluies enregistrées le week end dernier, principalement en Côte d'Or et en Saône et Loire, ne produiront des symptômes que dans environ une vingtaine de jours.
Attention à ne pas confondre symptômes physiologiques et maladies (septoriose ou helminthosporiose). Les symptômes physiologiques affectent généralement tout le feuillage et en particulier les plus jeunes feuilles, dans leur partie terminale.
Selon la méthode d'observation présentée dans le BSV de la semaine dernière, qu'ont vu les observateurs dans les parcelles en ce début de semaine ?

➢ Sur les blés au stade 2 à 3 nœuds : aucune situation n'a dépassé le seuil de risque de plus de 20% des F2 déployées du moment (F4 définitive) porteuses de septoriose.

➢ Sur les blés au stade dernière feuille pointante à étalée : le seuil de risque est dépassé dans près de 40% des parcelles. Dans ces parcelles, plus de 20% des F3 déployées du moment (F4 définitive à DFP et F3 définitive à DFE) sont touchées par la septoriose.

Dans ces conditions, le risque septoriose reste modeste dans les situations les plus tardives. En revanche, il est plus élevé dans les situations où le blé voit sa dernière feuille se déployer. Les conditions froides observées en ce moment et prévues au cours des jours à venir ne sont pas de nature à faire exploser le risque.

Oïdium

La maladie est observée dans 3 parcelles de l'Yonne de manière relativement significative. Pour autant, le risque reste globalement faible à l'échelle de la région.

• Orges d'hiver et escourgeons

Les maladies n'ont pas évolué dans la zone non traitée des parcelles du réseau d'observations. La majorité des parcelles est en cours d'épiaison. Les autres situations voient la dernière feuille s'étaler. Au-delà du stade sortie des barbes, une intervention fongicide perd une partie de son efficacité par réduction de la systèmie, ce qui en limite son intérêt.

• Orges de printemps

Seule l'orge semée avant l'hiver est affectée par la Rhynchosporiose sur l'ensemble du feuillage dans la zone non traitée de la parcelle. Au-delà du stade sortie des barbes, une intervention fongicide perd de son efficacité . La climatologie en cours conduit à rester vigilant d'autant plus sur les variétés rencontrées fréquemment sont sensibles à l'oïdium et à la rhynchosporiose.

Extrait du Bulletin de santé du végétal, édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 Bourgogne - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - Capserval - Cerepy - Coop Bourgogne du Sud – Soufflet Agriculture - Dijon Céréales – Épis Centre – Seragri - Minoterie Gay – JFB Appro – Ets Ruzé – SRAL - Fredon – Krysop – Alternative - Agri SA - Ets Bresson Lucien – Martignon – Agridev – Theol - Sénograin. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Bulletin complet disponible chaque mercredi sur www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr rubrique "santé et potection des végétaux" et sur www.bourgogne.chambagri.fr

Programme d'expérimentation dans la Nièvre

Les protéagineux, bien plus qu'une 4ème culture...

Les agriculteurs et les techniciens d'OS ont répondu présent à la présentation du programme d'expérimentation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.



Agriculteurs et techniciens en visite sur le terrain.

Avec la relance des protéagineux, le nombre d'essais a été revu à la hausse pour anticiper les questions techniques de cet été sur le choix de l'assolement et des variétés de pois.
Premier axe de recherche, la succession pois-colza avec ses nombreux atouts agronomiques :
- facilitation de l'implantation par l'absence de résidus végétaux du précédent (notamment en Techniques culturales sans labour),
- moindre présence de limaces
- meilleure valorisation de l'azote laissé par le pois par rapport à un blé,
- effet positif sur l'enherbement (pas de repousses, moins de graminées, nettoyage des géraniums...)
- effet positif sur le rendement du colza.

...tout en améliorant l'efficience de l'azote et donc le bilan environnemental.
Pensez y pour vos assolements 2011.
Cette journée a été l'occasion de revenir sur le programme régional «Profile», associant la recherche (Unité mixte de recherche en génétique et écophysiologie des légumineuses de Dijon), l'enseignement (Agro Sup Dijon), le développement agricole (Chambres et Arvalis) et les opérateurs économiques que sont les collecteurs et les transformateurs (Duc). Dans ce cadre, le site de Billy-sur-Oisy est équipé d'un suivi tensiométrique afin de quantifier le poids du principal facteur limitant : l'eau, lors de la période, de remplissage (mai-juin).
L'intervention d'Isabelle Chaillet, ingénieur régional Arvalis, a répondu aux questions techniques des agriculteurs:
- critères de choix des variétés (tenue au froid, hauteur à la récolte et productivité)
- actualité phytosanitaire (nouvelles homologations)
- raisonnement de l'itinéraire technique.

Avec des pois d'hiver arrivant juste à floraison cette semaine, il était opportun de parler protection fongicide. L'anthracnose, principale maladie de nos secteurs, est contrôlée préventivement par des applications de chlorothalonil (750 à 1000 g renouvelées selon la pluviométrie jusqu'à fin floraison) associé éventuellement à Amistar 0,3 sur forte pression. Les triazoles (Horizon EW, Sunorg Pro, Priori Xtra...) ciblant les rouilles sont rarement utiles.
Concernant les pois de printemps, les échanges ont davantage concerné la protection insecticide plus délicate à mettre en œuvre. En effet, de part leur précocité, les pois d'hiver nécessitent uniquement la surveillance des pucerons et des brûches alors que les pois de printemps sont davantage exposés : thrips et sitone jusqu'à 6 feuilles, puis puceron, brûche et tordeuse durant la floraison.
Comme pour le colza, cela nécessite d'observer la culture, de savoir reconnaître le ravageur avant d'utiliser les seuils de nuisibilité. La pression hebdomadaire de ces ravageurs est synthétisée dans le bulletin de santé du végétal consultable sur le site http://www.nievre.chambagri.fr.
Attention ensuite à choisir le bon insecticide, car tous ne sont pas homologués ou même efficaces selon la cible.

CA 58

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Grandes Cultures : Michael Geloen 06 72 20 37 08 ou Emmanuel Bonnin 06 08 62 85 30

Geosem

Naissance d'un "grand" de la semence de céréales

Le rapprochement des activités commerciales des deux groupes coopératifs Axéréal et Cohésis vient de déboucher sur la création de Geosem, une société appelée à devenir un des premiers opérateurs français sur le marché des semences de céréales et de protéagineux.

Les groupes coopératifs Axéréal (à travers Épis-Sem et Agralys) et Cohésis ont signé le 29 avril l'acte de création de Geosem, une nouvelle marque de semences de céréales et protéagineux, née de la mise en commun de leurs activités commerciales sur le circuit long (vente à des clients autres que les adhérents). Avec 1 million de quintaux commercialisés -700 000 en circuit court (vente aux adhérents) et 300 000 en circuit long- la nouvelle marque représente 17% des parts du marché français et devrait se situer à la seconde ou à la troisième place des opérateurs nationaux.

Geosem se positionne aussi sur le terrain de l'innovation génétique, ainsi, la société devrait prochainement signer un accord avec le groupe coopératif In Vivo, sur des programmes d'expérimentation. L'objectif étant de développer une offre qui marie semences et phytoprotection (outils d'aide à la décision, techniques agronomiques, produits pytos). Au moment où le contexte des prix de marché des céréales poussent certains agriculteurs à se tourner vers les semences de ferme, les coopératives propriétaires de Geosem vont inciter leurs adhérents à investir dans des semences certifiées, condition *«d'une production de qualité pérenne»*.
Au-delà d'un accès privilégié à l'innovation, les adhérents des deux groupes vont pouvoir bénéficier, au travers de Geosem, de 19 000ha de contrats de multiplication de semences de céréales et protéagineux.

Filière porcine

«Les élevages porcins répondront aux attentes de la société»

Emmanuel Thiery habite Agencourt, près de Nuits-Saint-Georges en Côte d'Or. Cet éleveur de 43 ans est persuadé que les élevages porcins, dans les années à venir, sauront développer un modèle en adéquation avec les attentes de la société. Pour appuyer son propos, le côte d'orien cite les synergies entre productions animales et végétales, les exigences environnementales et même l'emploi.



Installé depuis 1990 en exploitation individuelle sur 113 hectares, Emmanuel possède 60 truies et produit 1050 porcs chaque année, en Label rouge depuis trois ans. Son chiffres d'affaires est composé pour moitié par la production porcine et pour moitié par le commerce des grandes cultures. L'orientation porcine a été choisie dans la continuité de l'exploitation de ses parents et dans un contexte d'un manque de surfaces.

A l'image de la majorité des autres élevages, les exploitations porcines rencontrent actuellement un grand nombre de difficultés. La crise à l'échelle mondiale est venue accentuer les problèmes économiques rencontrés depuis 2007 (la flambée des céréales avait considérablement augmenté les coûts de production des engraisseurs). Aujourd'hui, le marché de la viande et les trésoreries d'exploitation continuent de se dégrader à la veille de la mise aux normes des bâtiments porcins, prévue pour 2013. Celle-ci en fait douter plus d'un sur la capacité des éleveurs à franchir ce cap très coûteux (moins d'un quart des éleveurs porcins français sont aujourd'hui aux normes). Sur cette *«vague pessimiste»*, on peut même ajouter la mauvaise image dont souffrent les élevages porcins. *«Toute demande d'installation est systématiquement attaquée»* signale Emmanuel Thierry, éleveur près de Nuits-Saint-Georges, *«les enquêtes publiques sont sans doute l'étape la plus difficile à franchir. En moyenne, en Europe, cette enquête se réalise à partir de 250 truies. En France, elle se fait à partir de 50 truies... La population aurait peur que leur région ressemble «à la Bretagne»*.

Et pourtant...

En dépit de tous ces handicaps, l'optimisme reste de mise chez certains éleveurs. C'est notamment le cas d'Emmanuel Thiery, naisseur-engraisseur à Agencourt.

L'éleveur côte d'orien est plutôt confiant en l'avenir et n'a pas peur de le dire : *«demain, les élevages porcins répondront aux attentes de la société»*. Constamment à la recherche d'efficiences dans tous les domaines, Emmanuel Thiery nous propose une visite d'exploitation pour illustrer ses propos. «*Les élevages porcins peuvent apporter des éléments intéressants en matière d'aménagement du territoire, de diversification des exploitations. Il peuvent répondre à la problématique de la raréfaction des énergies fossiles, et apporter des éléments favorables au bilan carbone»*. Emmanuel, comme plusieurs autres éleveurs, a la particularité de posséder sa propre fabrique d'aliments depuis 1998. Ses silos et sa fosse de réception lui ont coûté 60 000€ mais ont été vite rentabilisés (moins de trois ans).

Nombreux avantages liés à l'aliment

Cette autonomie alimentaire va avoir de nombreuses conséquences favorables. Tout d'abord, les coûts de production de l'éleveur sont très faibles et Emmanuel Thiery n'a pas souffert de la flambée des céréales il y a deux ans. C'est une sécurisation indéniable. De plus, la fabrication d'aliments a permis d'améliorer les performances de l'exploitation : *«on a gagné quinze jours d'engraissement et la mortalité des animaux a chuté de 3%»* résume l'éleveur qui, en faisant systématiquement des analyses, s'attache à faire correspondre au milligramme près les rations alimentaires aux besoins physiologiques des animaux. Emmanuel, qui exploite ses cultures près de son exploitation, se projette également dans le temps : *«demain, nous savons très bien qu'il va y avoir une raréfaction des énergies fossiles. Le coût du transport va augmenter et, sachant que toute notre agriculture chimique est à base de pétrole, la façon de consommer va totalement se réorganiser. L'acte de production devra se rapprocher des pôles de consommation, sinon les prix deviendront complètement aberrants. Ce genre de système aura donc toute sa place»*.



Après le rude passage de la mise aux normes en 2013, les porcins pourraient retrouver un second souffle. Les synergies entre monde animal et monde végétal apparaissent comme une piste intéressante pour les enjeux des prochaines années, notamment d'un point de vue environnemental.

Réussite d'un système

Des économies d'engrais sont également réalisées grâce à la valorisation des effluents d'élevage. *«Il y a deux ans, quand le prix de l'engrais était très élevé, nous avons calculé que le gain de compétitivité, grâce aux effluents, était de 10 centimes par kilo de carcasse, ce qui est considérable»* ajoute Emmanuel Thiery. Le stockage de ses aliments se fait sans insecticide, mais l'éleveur ne se montre pas *«bio»* pour autant : *«je n'ai rien contre le bio, c'est une niche qui trouvera sa place, mais je regrette que la philosophie ait pris le pas sur la zootechnie, la phytotechnie et même l'agronomie. Certaines orientations bio sont prises sans qu'il y ait de l'élevage à proximité. Où vont-ils aller trouver la matière organique pour faire des fumures? Il est aberrant de faire venir des fientes de poule de loin (Drôme, Belgique) pour les mettre dans les champs. Plus nous allons avancer dans le temps et plus le bilan carbone va prendre de l'importance dans l'acte de production. Notre système porcin aura une nouvelle fois de la valeur»*. Pour Emmanuel Thiery, les synergies qui existent entre le monde animal et le monde végétal sont vraiment primordiales en agriculture: *«selon moi, le monde animal ne peut pas se passer du monde végétal et inversement. Un agronome du 18ème siècle disait que l'élevage était le mal nécessaire pour produire des cultures. Cela peut redevenir une réalité»*.



Les cultures de l'exploitation se trouvent à proximité de l'élevage. Un avantage indéniable d'un point de vue environnemental.

AURÉLIEN GENEST

Autres atouts

Les élevages porcins souffrent d'une mauvaise image liée aux odeurs sortant des exploitations. *«Des modèles de développement sont aujourd'hui proposés avec un lavage de l'air, des stockages d'effluents avec des produits qui neutralisent les odeurs»* rassure Emmanuel Thiery. Des arguments en matière d'aménagement du territoire sont également donnés : *«La production porcine a l'avantage de concentrer et de maintenir la population active sur le territoire»*. De plus, les porcins *«répondent bien aux 35heures»* (le travail est *«très bien organisé»*) et la proportion féminine est de plus en plus importante dans la filière. Emmanuel Thiery conclut : *«de toute façon, si l'on veut réussir dans une diversification, on doit être persuadé que l'on va réussir. S'il y avait toujours eu la crise, il n'y aurait plus de producteurs. Je suis contre l'idée d'être toujours pessimiste, avec des discours riches en misérabilisme. Avoir une telle attitude et aller voir la société en lui demandant de l'aide, tout en disant qu'on ne s'en sortira jamais, n'est pas une solution. Pourquoi vous prêterait-on de l'argent s'il n'y a pas de solution?»*

Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

Un premier rendez-vous qui a tenu toutes ses promesses

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec la Sicafome, tenait sa première foire-concours aux culards de printemps, vendredi 30 avril, au marché au cadran.

Les caractéristiques des culards, c'est qu'ils présentent des potentiels de développement que seuls les professionnels peuvent déceler. Et, en ces temps de tensions économiques, il ne faut pas se tromper. Aussi, la 1ère foire-concours de printemps de Moulins-Engilbert fait-elle figure de succès. Bien sûr, il n'y a pas eu de miracle sur les cours. Si un animal a trouvé acheteur à 2960 euros, le cours le plus élevé du jour, beaucoup ont tourné autour de 2600 euros. D'autres, un peu moins. Alain Guinot explique: *«les cours ont été bons pour les très bons animaux et moyens pour les animaux de qualité moyenne»*. Sur les 136 animaux présentés, il y avait de tout. Peut-être était-il encore un peu tôt dans la saison. Le président du Comité des foires nuance: *«Les acheteurs sont venus pour des culards, c'est-à-dire maigres et nourris à l'herbe. Ils ont été perturbés par la qualité moyenne parce que plusieurs animaux étaient trop soignés»*. Le fait de ne pas pouvoir *«reprendre»* des animaux déjà complémentés peut perturber des acheteurs qui essaient toujours d'évaluer quelle quantité de viande peut *«faire»* une bête deux ans plus tard.



Il y avait foule le 30 avril à la Sicafome pour la foire-concours organisée par le Comité des foires de Moulins-Engilbert. 136 animaux ont participé aux enchères qui ont réuni des vendeurs de la Nièvre et de Saône-et-Loire et des acheteurs du Nord et de l'Ouest de la France.

En attendant juillet

S'il y a eu des pointes à 2700 ou 2800 euros, lors de la vente animée par Martial Tardivon dans la salle 1 du marché au cadran, beaucoup sont repartis satisfaits de cette foire-concours. Quelques uns n'ont pas vendu. D'autres sont repartis avec une plaque puisque l'originalité de l'événement repose sur une double mission. Les animaux étaient arrivés dès quatre heures du matin avant d'être jugés par un jury de professionnels (acheteurs). Le concours, qui permet toujours de distinguer les meilleurs élevages (lire palmarès ci-dessous), précédait la vente. Pas sûr pour autant que les taurillons, boeufs et génisses en furent beaucoup plus valorisés. En attendant la traditionnelle foire-concours du dernier vendredi de juillet, Alain Guinot a dit *«avoir comblé ses espérances»*. Entre la fin des enchères et la remise des prix, le député Christian Paul s'est lui aussi enthousiasmé: *«C'est par ce genre d'événements que les éleveurs peuvent prendre des places sur le marché, à condition qu'ils répondent à une demande»*.

E.C.

Le palmarès du concours

Super prix d'honneur: Jean-Luc Germain pour un boeuf qui a aussi remporté le prix d'honneur boeuf.
Taurillons: Prix d'honneur à l'Earl du Grand Varenne. Premier prix à Chantal Godard, 2ème prix à l'Earl de la Guette et 3ème prix à Denis Godard.
Boeufs: Prix d'honneur à Jean-Luc Germain, 1er prix ex-aequo à Jean-Luc Germain, Odile Pacaud et Gaec du Doué, 2ème prix ex-aequo à Jean-Philippe Rollot et Clovis Pacaud, 3ème prix à Jean-Philippe Rollot.
Génisses de moins de 24 mois: Prix d'honneur à toutes les génisses confondues, 1er prix à Alain Finat, 2ème prix à Michel Germain, 3ème prix à Guy Martin.
Génisses de plus de 24 mois: Prix d'honneur à la SARL Villeneuve bétail, 1er prix ex-aequo à Bernard Blin, Sarl Villeneuve Bétail et Earl Jean-Paul Andriot, 2ème prix ex-aequo à Jean-Jacques Lesenfant, Philippe Antoine et Laurent Margot, 3ème prix ex-aequo à Jean-Jacques Lesenfant et Jocelyne Cottin.

Aviculture

Un panier icaunais pour y mettre des œufs ?

Dans le cadre du développement de nouvelles filières, la Chambre d'agriculture a organisé une réunion d'information sur la production d'œufs de consommation en présence de représentants de la société Cocorette et devant un public d'une quarantaine d'agriculteurs.

En ces temps de conjoncture difficile pour le monde agricole, toutes les pistes sont bonnes à prendre pour diversifier ses productions et rajouter de la valeur ajoutée sur les exploitations. *«Ce qui ne veut pas dire faire tout et n'importe quoi mais étudier tous les champs du possible de manière large et approfondie»* selon Gilles Abry, le président de la Chambre qui, pour l'occasion avait invité des représentants de la société Cocorette, basée dans l'Est de France et spécialisée en production d'œufs de consommation *«alternatifs»* (tout ce qui n'est pas produit en cage). Son concept : des œufs pondus sur la paille et ramassés à la main dans des fermes de petites tailles situées autour de six filières régionales réparties sur tout l'hexagone. Si au départ le *«poulailler Cocorette»* s'inscrit comme un complément d'activité dans le cadre d'une installation ou d'une restructuration, certaines exploitations en ont fait une activité à part entière.

Si la production d'œufs en France reste majoritairement industrielle avec 11 milliards d'œufs produits sur un total de 13,3 milliards, *«l'œuf alternatif»* prend de l'ampleur et gagne chaque année des parts de marché. Près de 2 milliards en 2009. D'autant qu'au 1er janvier 2012, Bruxelles imposera dans le cadre du bien-être animal des cages *«aménagées»* au détriment de cages standard, les grandes exploitations industrielles réduisant de fait leur production. Pour Bernard Parisse, responsable de la société Cocorette : *«tous les producteurs ne passeront pas systématiquement en cage aménagée et de fait, la production diminuera forcément, compensée par les œufs de plein air, de plus en plus plébiscités par les consommateurs»*. Les productions Cocorette se répartissent en quatre catégories : *«Plein air»* (plein air classique), *«Cocolabel»* (Plein air labellisé rouge), *«Fermier Label rouge»* et bio. Avec pour chacune des investissements, temps de travail et contraintes spécifiques (voir tableau).

Autre retour positif de la production d'œufs : les fientes, sachant qu'une poule en produit 20 kg par an (soit 500 gr d'azote) et qu'en fonction des cultures, les pratiques d'épandage constatées alternent de 4 à 6 tonnes/ha. Rappelons qu'en bio, la réglementation européenne imposant à toute production d'avoir un lien avec le sol, les fientes doivent être impérativement épandues sur des parcelles bio. D'où l'obligation de contractualiser avec des producteurs céréaliers de la filière, ce qui ne devrait pas poser de problèmes sur le département compte-tenu du nombre croissant d'exploitants bio.

Au total, l'investissement minimum pour un bâtiment d'élevage avoisine les 80.000 € (auxquels se rajoutent pour l'éleveur les frais de terrassement, de caillebotis et nids pour la récupération des oeufs). La contractualisation entre l'éleveur et Cocorette étant d'un an renouvelable par tacite reconduction. Une durée jugée trop courte selon Gilles Abry qui préfèrerait *«plus de sécurité avec un contrat de la durée d'amortissement du bâtiment»*. Pour le patron de Cocorette, Bernard Parisse, *«tout est négociable»*.

A ce jour, la société Cocorette demande un minimum de 40.000 poules sur le département pour y installer une logistique de ramassage des œufs. Toute personne intéressée peut contacter Bernard Parisse au : 03 83 52 91 91

DOMINIQUE BERNERD

Tableau comparatif des productions

	Fermier Label Rouge	Cocolabel	Plein Air	Biologique
Nbre de poules autorisées	3 500	6 000 (x2)	30 000	3 000 (x3)
Densité dans le bâtiment	7 poules/m²	9 poules/m²	9 poules/m²	6 poules/m²
Parcours	10 m²/poule	5 m²/poule	4 m²/poule	4 m²/poule
Type de ramassage	à la main	automatique	automatique	à la main ou automatique
Temps de travail	3h	de 2 à 3h	dépend du nombre de poules et de l'équipement	
Coût invetissement par poule	22 à 28 €	25 à 30 €	25 à 30 €	
Marge brute par poule	6 à 6,50 €	4,50 à 5 €	4 à 4,50 €	7,50 à 8 €

Assemblée générale du Sedarb

La dynamique régionale se confirme

Le Sedarb (Service d'écodéveloppement agrobiologique et rural de Bourgogne) a tenu son assemblée générale et sa réunion régionale le 27 avril en Côte d'Or. Boostée par le niveau des aides à la conversion et par des éléments de conjoncture favorables, la bio accentue son développement en Bourgogne. L'accompagnement devra suivre.



Le conseil et l'accompagnement des conversions les plus récentes va représenter un enjeu majeur dans les prochaines années, qui doit être pris en compte dès maintenant..

L'année 2009 a connu les riches heures de l'agriculture biologique, ce fut *«du jamais vu»* comme le remarquent les responsables et les animateurs du Sedarb, lors de la réunion du comité de pilotage régional qui s'est tenue le 27 avril à Semur-en-Auxois (21). Les 114 conversions réalisées en 2009 témoignent d'une dynamique de conversion qui concerne toutes les productions, mais voit surtout une forte progression dans les secteurs des grandes cultures et de l'élevage. La bio poursuit sa percée en viticulture et continue sur sa lancée pour les productions légumières.

Un effet d'entraînement

Avec 600 exploitations converties ou en conversion en 2009, l'agriculture biologique régionale table sur un millier d'exploitations bio à l'horizon 2010. Un développement crédible si la lancée actuelle se maintient, mais un développement qui interpelle aussi les responsables du Sedarb, leur président Bernard Krempp en tête, sur la nécessité *«de mettre la capacité d'accompagnement en face de cette demande»*. En 2009 déjà et en 2010 encore plus, les animateurs du Sedarb doivent suivre et conforter un grand nombre de projets. Et certains projets s'avèrent plus fragiles que d'autres, la bio apparaissant à des agriculteurs dans la tourmente de la crise comme *«une valeur refuge»*.

Dans les productions céréalières, l'effondrement des cours a été favorable à la bio et les demandes de conversions ont nettement augmenté, +10% en nombre et plus de 16% en surfaces. Le marché des céréales bio reste essentiellement un marché *«physique»*, tandis que le marché conventionnel reste très spéculatif. La déconnexion entre les deux marchés est très favorable à la bio. En *«légumes frais»*, la croissance reste soutenue et certaines conversions correspondent à des stratégies de diversification de fermes céréalières, qui s'orientent vers les légumes de plein champ. Dans la filière élevage, en lait comme en viande, le nombre de fermes en conversion progresse aussi (+8%). Seule la Saône-et-Loire marque le pas et enregistre toujours des arrêts dans les fermes d'élevage. Quant à la viticulture, *«la progression reste remarquablement constante»* avec + 38% en surfaces et +37% de viticulteurs en conversion. En plus, trois années plutôt difficiles techniquement du fait des attaques de mildiou ont démontré l'efficacité des pratiques de l'agriculture biologique. *«Quand les productions conventionnelles vont mal, certains exploitants hésitent moins à franchir le pas»*, d'autant que les aides à la conversion sont particulièrement attractives. L'effet d'entraînement joue aussi et 2010 se présente sous les meilleurs auspices. En céréales, les candidatures se multiplient dans les zones à potentiel limité. Dans le Senonnais, le Châtillonnais, certaines réussites encouragent les *«voisins»* à sauter le pas. Les conversions ont bien démarré en élevages bovins, en lait comme en viande, dans la Nièvre, la Côte d'Or et l'Yonne.

Structurer et organiser les filières

Mais ces records de conversion interpellent aussi les acteurs agricoles. Ainsi, le directeur de la Chambre d'agriculture de l'Yonne craint que dans certains cas *«les difficultés financières entretiennent une certaine illusion, ce qui nécessite une grande attention afin d'éviter les conversions boiteuses»*. Reste que les fermes en conversion, quelle que soit la nature des productions, ne restent plus isolées. Elles peuvent bénéficier d'un accompagnement technique, tant au niveau du Sedarb que des Chambres d'agriculture départementales et de la Chambre régionale. Les marchés sont là aussi, soutenus par une forte demande, mais il faut nécessairement organiser et structurer certaines filières afin d'ajuster l'offre.

ANNE-MARIE KLEIN

Une dynamique de croissance forte dans les départements

Tous les départements de Bourgogne enregistrent une croissance de surfaces et du nombre des fermes en 2009. En tête des plus forts taux de progression : la Côte d'Or et l'Yonne, où 5% des fermes professionnelles et plus de 2% des surfaces sont en bio. Une progression en grande partie liée au montant plus élevé de l'aide à la conversion.
Croissance du nombre de fermes - Progression 08/09 Côte d'Or : 28% Nièvre : 16% Saône-et-Loire: 4% Yonne : 25% Total Bourgogne : 19%
Croissance des surfaces (ha) - Progression 08/09 Côte d'Or : 17% Nièvre : 9% Saône-et-Loire : 3% Yonne : 20% Total Bourgogne : 13%

En bref

Crise agricole la Fnab demande plus de volontarisme en faveur de la bio

La crise agricole qui n'épargne pas *«les plus grands bénéficiaires de la PAC»*, *«ne doit pas être instrumentalisée par les organisations professionnelles pour prolonger un système qui en a été à l'origine»*, estime la Fédération nationale de l'agriculture biologique dans un communiqué publié à la veille de la manifestation du 27 avril à Paris. «L'agriculture conventionnelle bâtie sur une logique productiviste censée "nourrir le monde" peine aujourd'hui à subvenir aux besoins de ses producteurs et maximise leur endettement et les impacts négatifs sur l'environnement», constate la Fnab. Pour répondre aux attentes des Européens – selon un sondage Eurobaromètre 84% des Européens estiment que l'UE devrait encourager les agriculteurs à produire plus de produits biologiques via la PAC –, l'Europe doit mettre en œuvre avec plus de volontarisme une politique en faveur de l'agriculture biologique et respecter au minimum les ambitions du Grenelle de l'environnement.

TV Le mystère de la disparition des abeilles

Arte diffuse le 18 mai une enquête scientifique approfondie sur Le mystère de la disparition des abeilles. Un documentaire qui tente de faire la lumière sur les causes de la disparition des butineuses. Une grande enquête qui entre Europe (France, Ecosse, Allemagne) et Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) interroge scientifiques et apiculteurs. De nombreux facteurs sont mis en cause dans cette disparition : virus, parasites, manque de nourriture et pesticides.



Réglementation

Bonnes conditions agro environnementales et normes locales en Côte d'Or

L'arrêté précisant les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales dans le département de la Côte d'Or sera pris dans les jours à venir. Cet arrêté annuel définit les règles d'entretien des surfaces agricoles et notamment la période de 40 jours durant laquelle le broyage et le fauchage des surfaces en bande tampon et en gel est interdit. En 2010 cette période est repoussée pour une meilleure protection de la petite faune.

Le broyage et le fauchage des surfaces en bande tampon et en gel est interdit du 15 mai au 23 juin inclus.

L'arrêté préfectoral définissant les normes locales a été signé le 26 avril. Vous trouverez ci-dessous la liste des éléments qui peuvent être inclus dans les surfaces admissibles aux droits à paiement unique et éligibles aux aides directes à la surface :

• les haies entretenues, dont la largeur n'excède pas 3 mètres,
• les murets, dont la largeur n'excède pas 1 mètre, dans la limite de 5% de la surface de l'îlot sur lequel est situé l'élément,
• les cours d'eau, fossés, trous d'eau et affleurements de rochers dont la largeur n'excède pas 5 mètres, dans la limite de 5% de la surface de l'îlot sur lequel est situé l'élément,
• les mares d'une emprise de moins de 0,05 ha, dans la limite de 5% de la surface de l'îlot sur lequel est situé l'élément,
• les bosquets pâturables (est considéré comme pâturable tout bosquet pénétrable par les animaux qui valorisent la parcelle au moins une partie de l'année).

Les tas de fumier doivent être déclarés comme «autres utilisations». Par ailleurs, pourront être inclus dans les surfaces admissibles aux droits à paiement unique et éligibles aux aides directes à la surface, les particularités topographiques suivantes :

• les zones herbacées mises en défens et retirées de la production (non entretenues ni par fauche ni par pâturage et propices à l'apparition de buissons et de ronciers) dont la largeur n'excède pas 10 m.
• les bordures de champs (bandes végétalisées en couvert spontané différentiable à l'œil nu du reste de la parcelle cultivée qu'elle borde, en bord de chemin ou de lisière de bois) dont la largeur n'excède pas 5 m.

S'agissant de cultures spécifiques comme les semences ou de mode de conduite particulier de la culture (irrigation, parcelles d'essais culturaux), on peut observer des bandes ou des passages en sol nu (enrouleurs ou séparations pour semences). Dans ces cas, les superficies à retenir pour évaluer la surface aidée sont celles qui seraient éligibles dans le cas d'une culture normale et peuvent donc intégrer les surfaces non cultivées dès lors qu'elles correspondent à des pratiques culturales propres aux cultures implantées.

Les mouillères et ronds d'eau doivent être déclarés par l'agriculteur comme des accidents de culture.

Ces arrêtés sont consultables dès leur parution sur le site Internet de la DDT de la Côte d'Or :
http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE LA DDT DE LA CÔTE D'OR

En bref

Droits à paiement unique

Vous avez augmenté vos surfaces ou votre cheptel depuis le 15 mai 2008 ? Les conditions d'accès à la réserve nationale ont été élargies tout récemment. Une dotation est accordée dès l'achat, la reprise d'un ha par bail d'au moins 9 ans ou dès l'augmentation d'une UGB (Unité Gros Bétail), primée en 2009 par rapport à l'année de référence retenue pour le découplage 2010.

Si vous êtes dans cette situation, contacter le service d'économie agricole de la Direction Départementale des Territoires, en téléphonant au 03 86 40 19 20 Un formulaire de demande sera très prochainement mis en ligne sur le site Internet de la DDT :
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

Réforme de l'exonération "travailleurs occasionnels"

Le 25 février dernier les députés et sénateurs ont adopté le projet de loi de finances rectificative prévoyant, entre autres, des modifications du dispositif « TO » afin d'apporter une réponse en matière de coût du travail au secteur agricole en crise.

Rappelons que ce dispositif permet depuis 1999 d'exonérer d'une part importante des cotisations patronales les salaires versés à des salariés dits «occasionnels» travaillant au plus 119 jours par an dans une exploitation agricole.

Cette réforme est effective avec effet rétroactif au 01er janvier 2010, elle permettra désormais d'exonérer de 100% des charges patronales l'embauche de travailleurs occasionnels. Certaines précisions restent toutefois à apporter par décret concernant ce nouveau dispositif.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service juridique de votre FDSEA.

Dossier PAC

DPU 2010 : les formulaires sont disponibles

Le formulaire figurant dans le dossier PAC de demandes d'aides pour l'établissement définitif des références individuelles provisoires (campagnes 2005 à 2008) est à retourner impérativement avant le 17 mai.

Les exploitants agricoles ont reçu le récapitulatif de leurs références individuelles provisoires (campagnes 2005 à 2008). Pour l'établissement définitif par l'administration de ce montant, ils doivent impérativement avant le 17 mai 2010, déposer le formulaire figurant dans leur dossier PAC de demandes d'aides. Le cas échéant, ils doivent déposer les formulaires correspondants afin de déclarer les données complémentaires pour les soutiens spécifiques «maïs», «herbe», «légumes», ainsi que toutes les évolutions juridiques et investissements en fonciers ou animaux.


Découplage 2010

Formulaire de demande d'attribution de DPU par la réserve nationale au titre d'une installation réalisée entre le 16 mai 2008 et le 15 mai 2010

Modèle à photocopier.
Merci d'écrire en MAJUSCULES
À faire parvenir à la DDT au plus tard le 17 mai 2010

Je soussigné,
Nom, prénom ou Raison sociale
N° Pacage N° Siret
déclare m'être installé le (cochez la case correspondant à votre situation) :
à titre individuel
au sein d'une société (Raison sociale :
N° Pacage).
et demande à bénéficier d'une attribution de droits à paiement unique par la réserve nationale.
Je certifie que les renseignements figurant dans la présente demande sont sincères et véritables.
FAIT À
Le 2010
Signature du nouvel installé

Utilisez le formulaire pour demander l'attribution de votre montant de référence

Dans tous les cas, vous devez impérativement demander l'attribution du montant de référence provisoire qui vous a été notifié par l'administration même si vous ne demandez aucun recalcul de ce montant ou si vous n'êtes pas concerné par un des cas exposés ci-après.

Pour ce faire, vous devez utiliser le formulaire de demande d'aides de votre dossier PAC 2010 et faire parvenir celui-ci à votre DDT avant le 17 mai 21010.

Autres formulaires à remplir le cas échéant

Comme chaque année, des programmes de dotation à partir de la réserve seront mis en place. Au-delà de la reconduite de certains programmes, des programmes spécifiques à partir de la réserve sont mis en place afin de faire face aux cas particuliers liés aux découplages en 2010.

Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité, les exploitants, selon leur situation, pourront donc demander l'attribution de DPU complémentaires.

1 - Vous avez une circonstance exceptionnelle ou des données complémentaires à déclarer :

Vous devez impérativement le signaler à la DDT à l'aide de formulaires spécifiques avant le 17 mai 2010.

Exemple de données complémentaires :

- vous déteniez en 2008 des animaux qui n'ont fait l'objet d'aucune demande d'aide (équins, porcins, volailles, ...)
- vous avez déclaré entre 2005 et 2008 en autres utilisations ou autres cultures des surfaces cultivées en légumes

Exemple de circonstance exceptionnelle :

- incapacité professionnelle de longue durée,
- catastrophe naturelle, destruction accidentelle des bâtiments d'élevage,
- épizootie ayant affecté tout ou partie du cheptel.

2 - Votre exploitation a évolué juridiquement depuis le 1er janvier 2005 :

Vous devez impérativement le signaler à la DDT à l'aide de formulaires spécifiques avant le 17 mai 2010.

Exemple d'évolution :

- changements de situation juridique (exemple EARL transformée en GAEC ou en SCEA)
- fusion, scission,
- donation ou héritage

Dans ces cas, une partie ou la totalité du montant de référence provisoire de l'exploitation d'origine peut alors être transférée à la ou les nouvelles exploitations.

3 - Votre exploitation a investi en foncier ou en animaux depuis le 16 mai 2008 :

Vous devez impérativement le signaler à la DDT à l'aide de formulaires spécifiques avant le 17 mai 2010.

Exemple d'évolution :

achat ou location de foncier hors vigne ou verger (à partir d'1 hectare)
- augmentation du nombre d'animaux sur l'exploitation (ovins ou bovins) (à partir d'1 UGB)

Dans ces cas, sous certaines conditions, vous pourrez demander une dotation DPU complémentaire dans le cadre d'un programme réserve 2010 spécifique.

4 - Vous êtes nouvel installé depuis le 1er janvier 2006 ou nouvel exploitant depuis le 16 mai 2008:

Sous réserve de respecter certaines conditions,
vous pourrez demander une dotation DPU complémentaire dans le cadre d'un programme réserve 2010 spécifique.

Formulaires disponibles :

• Données complémentaires pour le soutien spécifiques «Maïs»
• Données complémentaires pour le soutien spécifique «Herbe»
• Données complémentaires pour le soutien spécifiques «Légumes»
• Changement de statut ou de dénomination juridique intervenu entre 1er janvier 2005 et 15 mai 2010
• Donation d'exploitation intervenue entre 1er janvier 2005 et 15 mai 2010
• Héritage d'exploitation intervenu entre 1er janvier 2005 et 15 mai 2010
• Scission d'exploitation intervenue entre 1er janvier 2005 et 15 mai 2010
• Fusion d'exploitations intervenue entre 1er janvier 2005 et 15 mai 2010
• Jeunes installés entre 2006 et 2008
Jeunes installés entre 2008 et 2010
• Agrandissement d'exploitation depuis 15 mai 2008 (foncier-ovin-bovin).
• Circonstances exceptionnelles (non disponible à ce jour).

Les formulaires actuellement disponibles et ceux qui le seront prochainement sont et seront téléchargeables sur le site internet de la Chambre d'Agriculture http://www.yonne.chambagri.fr.

Contacter la Chambre d'Agriculture pour vous accompagner, au 03 86 94 22 22.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 30 avril

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,37 euros/t du 16 au 30 avril et de 8,84 euros/t du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	110,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	mai-juin	112,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mai.-juin	110,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	inc		C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mai	150,00 à 152,00	T C
Sud-Ouest	normes semoulières	mai	145,00 à 148,00	N C selon départs

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	mai.-juin	97,00	N C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	mai.-juin	88,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	mai.-juin	97,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mai.-juin	129,00	A C
Sud Est		mai.-juin	135,00	N C
Aube/Yonne		mai.-juin	130,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	mai	80,00	V C
Sud côte d'or	50kg/hl	mai	77,00	V C
Saône-et-Loire				

Céréales France (disponible ou rapproché) 30 avril

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 106,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 115,00-120,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 120,00; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 96 ,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 89;00-90,00; Maïs FOB Rhin (mars) :141,00-142,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 335,00; Pois Départ Oise: 155,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 309,00

Pailles et fourrages 27 avril

Paille de blé : Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :45 €/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 €/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale

	28 avril	Précédent
Tourteaux de soja 48 % pellets Montoir	340	320
Poudre de lait écrémé spray dispo.	2400	2200
Lactosérum	800	750
Babeurre (normes hollandaise)	2280	2080
Babeurre (sans norme)	220	2000
Saindoux raffiné (avril-juin franco Bretagne)	inc.	inc.
Huile de coprah raffinée	715	895
Huile de palme raffinée	795	770
Luzerne déshydratée 18 %	118	115
Pulpes de betterave Marne	90	90
Sons Pellets	74	73
Farines de poissons Amér. du Sud (65 %)	inc.	1465
Moyenne pondérée 12 dernières semaines	**s.17**	**s.16**
Lactosérum doux	666	663
Poudre de lait 0 % consommation animale	inc.	inc.

Analyse du marché des Grandes Cultures

INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre : ↗

Céréales : retour de la morosité des marchés

Les marchés des céréales et des graines oléagineuses affichent des cours en retrait par rapport à la semaine passée, à l'exception du blé qui reconduit ses cotations. Les volumes continuent de peser sur les marchés céréaliers malgré des exportations de blé qui se poursuivent, aidées par une parité euro/dollar favorable à l'euro. Le marché US, plutôt baissier n'aide pas les prix européens.

Blé tendre : stable sur un marché lourd

Le marché du blé semble relativement stable avec des cours peu orientés. Les échanges ne suffisent pas à faire remonter les cours, plombés par des volumes qui restent importants à l'échelle française et des semis de blé de printemps aux Etats-Unis qui avancent bien, laissant augurer une bonne récolte, si le climat le permet. A Chicago, les prix pâtissent également de la reprise du dollar face à l'euro, peu porteur pour les exportations nord-américaines. Les exportations européennes restent le dernier levier pour une progression des cours mais ne le permettent vraisemblablement pas pour le moment. Bruxelles a délivré 336.000 t de certificats à l'export la semaine dernière dont 138.500 t pour la France, portant le total export de l'UE à 14.688.074 t depuis le 1/072009.

Maïs : tiraillé entre demande et volume futur

Le marché du maïs est orienté à la baisse. Malgré des signes positifs pour une reprise des cours, notamment en provenance de la Chine qui a confirmé son statut d'importateur de maïs en procédant à des importations de productions US, le marché pâtit d'une offre importante et d'attentes de productions nord américaines au rendez-vous pour la prochaine récolte. En effet, les semis avancent bien dans les régions de production et sont estimés entre 60 et 70%. En France, des échanges courant sur le portuaire sont rapportés et le nord de l'UE est toujours aux achats.

Orge de brasserie : peu de vendeurs

La période d'échanges est passée suite à une baisse des cours qui a plombée l'activité retrouvée. Les vendeurs sont présents sur ce marché devenu attentiste.

Blé dur : consolidation

Alors que la demande se manifeste, notamment italienne et en provenance d'Afrique du Nord, les échanges restent rares. Les vendeurs font le dos rond, espérant de meilleurs prix. Dans ce contexte, les cotations se consolident.

Orge fourragère : retrait

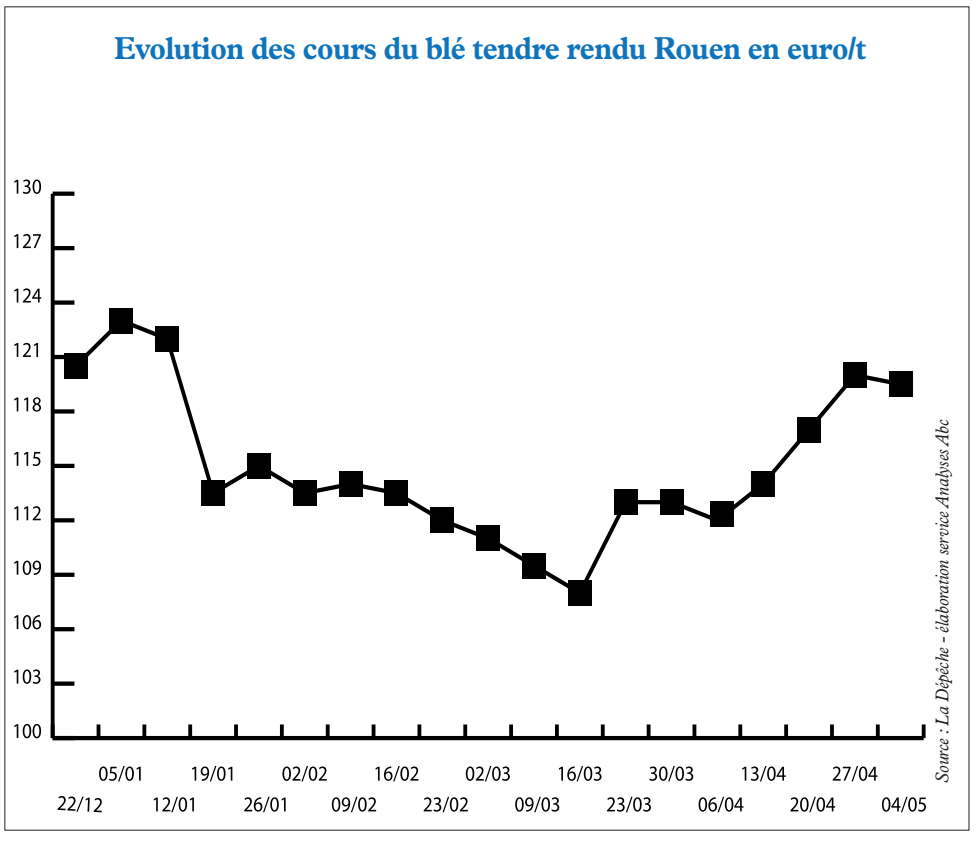
L'orge fourragère a reculé cette semaine. Toujours très offerte, l'orge peine à progresser faute de demande suffisante et de volumes conséquents. Un volume de 117.706 t a été offerte à l'intervention la semaine passée. On notera que l'Algérie a lancé un appel d'offre pour la vente d'un volume d'orge non communiqué. Par ailleurs les prochaines récoltes d'orges en Mer Noire seraient attendues en recul.

Colza : baisse

L'annonce de l'incendie qui a détruit l'usine Bunge de Mannheim a immédiatement pénalisé les cours du colza qui ont régressé face aux craintes de revente de volumes de graines importantes sur le marché européen. La reprise en soja, portée par des importations chinoises importantes et la hausse du pétrole, a néanmoins permis de contrebalancer la baisse. Les échanges sur le territoire hexagonal sont moyens en terme de volume.

Service Analyses Abc/La Dépêche

Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 03 mai

Bovins:312	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (150-320 kg)	570-750	1,91-3,73
Broutards (340-400 kg)	800-880	2,00-2,46
Broutards (410-475 kg)	930-1030	2,09-2,36
Laitonnes (170-300 kg)	370-600	1,75-2,50
Laitonnes (315-390 kg)	630-720	1,84-2,13
Génisses 16-24 mois (320-410 kg)	560-800	1,63-1,89
Génisses 24-36 mois (450-680 kg)	690-1160	1,52-1,92
Taureaux (740-1110 kg)	1200 - 1480	1,33 - 1,63
Vaches légères	470-830	-
Vaches entre deux	840-1040	
Vaches lourdes	1050-1310	-

Pour les mâles, le tri est plus sévère face à une présentation de qualité plus ordinaire. Les sujets lourds étant de nouveau les plus pénalisés. Stabilité des tarifs en laitonnes. Vente totale. Présentation de bonne qualité en génisses, cours fermes. Pour les vaches, la demande reste orientée sur les animaux herbés ou de gros gabarit. Cours reconduits
Prochain marché : 10 mai

Bovins gras:20
Vaches de viande : 3,04 à 3,43 €/kg de viande - Génisses de viande: 3,10 à 3,34 € kg de viande
Léger tassement des tarifs, toutefois la quasi-totalité des animaux présentés a trouvé preneur.
Pensez à annoncer vos animaux gras.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 04 mai

Effectif: Bovins gras : 07 • Broutards: 161 • Génisses + 2 ans: 37 • Génisses - 2 ans : 122 • Laitonnes : 241 • Taureaux : 14 • Taurillons: 300 • Vaches: 246 • Vaches suitées: 12 • Veaux :06 Culards: 08 • Divers: 09

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (790 à 1000 €)	-	2,45 à 2,55	2,20 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (920 à 1150€)	2,45 à 2,50	2,35 à 2,45	2,17 à 2,35	
Taurillons 500 à 570kg (1020 à 1170 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Broutards 200 à 250kg (610 à 750 €)	-	2,90 à 3,00	2,70 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (650 à 850 €)	-	2,70 à 2,90	2,45 à 2,70	-
Broutards 300 à 350kg (780 à 910 €)	2,75 à 2,90	2,55 à 2,75	2,40 à 2,55	-
Laitonnes <220kg (460 à 650 €)	-	2,40 à 2,80	2,10 à 2,40	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 810 €)	2,50 à 2,80	2,05 à 2,45	1,90 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (620 à 740)	-	1,95 à 2,20	1,85 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois <400kg (680 à 780 €)	-	1,95 à 2,15	1,85 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (780 à 860 €)	-	1,85 à 2,00	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (830 à 1050 €)	-	1,80 à 1,90	-	-
Génisses 24/36 mois (660 à 1780 €)	2,10 à 2,82	1,75 à 2,10	1,55 à 1,75	-
Vaches -5 ans	2,10 à 2,46 (1280 à 1750€)	1,70 à 2,10(870 à 1420€)	1,55 à 1,70 (750 à 1080€)	
Vaches 5 à 10 ans	2,00 à 2,17 (1160 à 1500€)	1,60 à 2,00 (850 à 1530€)	1,45 à 1,60 (750 à 1030€)	1,35 à 1,45 (700 à 820)
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,80 (850 à 1330)	1,35 à 1,50 (700 à 1020)	1,15 à 1,35 (640 à 770)
Taureaux (1120 à 1700 €)	-	1,35 à 1,60	-	
Vaches grasses	-	1,55 à 1,69 (1080 à 1360)	-	-

DIVERS
1 Broutard culard 217 k: 860 € (3,96))
Génisses 2 ans culardes 320 à 486 k: 1350 à 1850 € (3,67 à 4,50)
Broutards: vente facile et cours reconduits en moins de 350 kg. **Taurillons**: l'offre régresse et la qualité devient plus ordinaire. L'ambiance commerciale est globalement morose, même si quelques lots supérieurs se négocient rapidement et correctement. **Laitonnes-génisses**: transactions légèrement plus actives, mais sans évolution des cours.
Vaches - taureaux: vente quasi totale à des cours maintenus.
Remise fidélité 2009: les éleveurs concernés doivent impérativement fournir leur livre d'étable avant le 15/05.

Amenés 1485 (95% de vendus)

Broutards : Vente toujours active et bonne tenue des cours dans les sujets de moins de 380 kg. La tendance continue de s'alourdir dans les sujets plus lourds, et les cours sont difficilement reconduits, voire même en légère baisse dans les sujets inférieurs.

Laitonnes : L'offre est plus importante cette semaine et permet d'attirer davantage d'acheteurs. Les cours sont facilement reconduits.

Vaches: vente rapide et quasi totale à des tarifs très fermes.

SANCOINS 28 avril

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 225, dont 0 bœuf, 42 génisses, 177 vaches, 5 taureaux et 1 jeune bovin.
Cours reconduits.

Bovins de boucherie

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 151, dont 0 bœuf, 72 génisses, 66 vaches, 10 taureaux et 3 jeunes bovins. Offre réduite qui permet une reconduction des cours.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

28 avril

COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE DE DIJON : BOVINS DESTINES A L'ENGRAISSEMENT

En Euros/kg vif : départ exploitation — Semaine N°17 du 26.04.2010 au 02.05.2010

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart	MARCHES	Moulins-Engilbert		Sancoins		St Christophe		Châteaumeillant		Bourg en Bresse		
MALES	6/12 M	250	E	INC				200-250	INC	INC	200-250	INC	-300	INC	INC	200-250	INC	200-250	INC
			U	2,70	-0,03	2,70	=		2,90	3,20		3,10		2,60	2,78		INC		INC
			R	INC					2,70	2,90		3,00		2,50	2,60		INC		INC
		300	E	INC				250-300	INC	INC	250-300	INC	300-350	INC	INC	250-300	INC	250-300	INC
			U	2,58	-0,02	2,61	0,03		2,70	2,90		2,85		2,51	2,75		2,77-2,96		2,75
			R	2,44	-				2,45	2,70		2,65		2,39	2,51		2,60-2,77		2,30
		350	E	INC				300-350	2,75	3,08	300-350	INC	350-400	INC	INC	300-350	INC	300-350	INC
			U	2,48	=	2,48	=		2,58	2,75		2,62		2,45	2,59		2,58-2,89		2,50
			R	2,34	=	2,34	=		2,35	2,58		2,44		2,23	2,45		2,30-2,58		2,10
		400	E	INC				350 - 400	2,65	2,86	350-400	INC	400-450	INC	INC	350-400	INC	350-400	INC
			U	2,34	=	2,34	=		2,45	2,65		2,52		2,36	2,49		2,44-2,74		2,30
			R	2,24	=	2,24	=		2,25	2,45		2,38		2,24	2,36		2,25-2,44		2,00
	12/18 M	450	E	INC				400-450	INC	INC	400-500	INC	450-500	INC	INC	400-450	INC	400-450	INC
			U	2,20	0,01	2,20	=		2,35	2,55		2,40		2,35	2,59		2,35-2,52		INC
			R	2,12	0,02	2,12	=		2,20	2,35		2,29		2,26	2,35		2,15-2,35		INC
		500	E	INC				450-500	INC	INC	+ 500	INC	500-600	INC	INC	+ 500	INC	+ 500	INC
			U	2,08	0,02	2,10	0,02		2,25	2,46		INC		INC	INC		INC		INC
			R	INC					2,10	2,25		INC		INC	INC		INC		INC
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC				220-300	INC	INC	250-300	INC	220-300	INC	INC	220-300	INC	250-300	INC
			U	2,04	=	2,04	=		2,15	2,45		2,10		2,61	3,12		2,10-2,35		2,10
			R	1,98	=	1,98	=		1,90	2,15		2,02		2,02	2,61		1,85-2,10		0,15
	12/24 M	400	E	INC				400-450	INC	INC	+ 350	INC	- 400	INC	INC	-400	INC	350-400	INC
			U	1,83	0,01	1,84	0,01		INC	INC		INC		2,04	2,32		INC		1,85
			R	1,71	=	1,71	=		INC	INC		INC		1,82	2,04		INC		1,65

Moulins-Engilbert : Cours fermes dans les sujets de qualité. Quelques lots de jeunes taurillons herbés sont proposés à la vente négocient à des tarifs attractifs.
Laitonnes - génisses: Présentation de qualité médiocre. Vente difficile.
Sancoins : Cours reconduits en mâles, vente très difficile en laitonnes.
Saint-Christophe : La qualité des apports s'améliore de semaine en semaine, la vente est plus active, légère hausse dans les broutards herbagés de 400-450 kg ainsi que dans les bonnes laitonnes.
Châteaumeillant : La demande s'oriente sur des animaux à des prix en légère progression. Les sujets de qualité intermédiaire sont plus difficile à commercialiser. Laitonnes: l'offre est toujours importante et de qualité hétérogène. Les besoins à l'export sont limités, les cours sont reconduits mais il restent trop bas pour faire face aux coûts de production.
Bourg en Bresse : Peu de demande, vente mauvaise, cours en baisse.
Tendance précédente : Cours reconduits.
Tendance de la semaine : Cours reconduits

Veaux d'élevage 28 avril

Amenés 84
Peu de demande, vente calme avec baisse des cours.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (-10,00); lourds 290,00-355,00-325,00 (-10,00); conformation supérieure 355,00-405,00-380,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (-5,00); lourdes 235,00-310,00-295,00 (-10,00); conformation supérieure 310,00-370,00-345,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-280,00-250,00 (-15,00); lourds 280,00-335,00-320,00 (-15,00); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (-15,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-235,00-210,00 (-15,00); lourdes 235,00-300,00-290,00 (-15,00); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (-15,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Saint Christophe en Brionnais

27 avril

Amenés 682 broutards et 330 bovins maigres.
En broutards, la qualité des apports s'améliore de semaine en semaine. La vente est plus active. Légère hausse dans les broutards de 400-500 kg, ainsi que dans les bonnes laitonnes. En bétail maigre, apports de bonne qualité dans l'ensemble. Légère hausse dans les vaches lourdes et jeunes.
A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 570,00-700,00; 250-300 kg 650,00-810,00; 300-350 kg 670,00-890,00; 350-400 kg 770,00-990,00; 400-450 kg 980,00-1070,00; 450-500 kg 1050,00-1180,00; plus de 500 kg 1050,00-1110,00. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 390,00-530,00; 220-300 kg 450,00-690,00; plus de 300 kg 600,00-1090,00. **Taurillons** moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 570,00-750,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 590,00-1640,00-854,00. **Vaches** moins de 5 ans 660,00-1710,00-1050,00; 5-10 ans 550,00-1550,00-1129,00; plus de 10 ans 570,00-1200,00-898,00; suitées 1020,00-1730,00-1235,00. **Châtrons** inc.
Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,61-3,10; R 2,46-2,61; 250-300 kg U 2,60-2,78; R 2,50-2,60; 300-350 kg U 2,51-2,75; R 2,39-2,51; 350-400 kg U 2,45-2,59; R 2,23-2,45; 400-450 kg U 2,36-2,49; R 2,24-2,36; 450-500 kg U 2,35-2,59; R 2,26-2,35; plus de 500 kg U 2,00-2,21; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,29-2,45; R 2,18-2,29; 220-300 kg U 2,61-3,12; R 2,02-2,61; plus de 300 kg U 2,06-2,55; R 1,92-2,06. **Taurillons** moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,31-3,22. **Vaches** moins de 5 ans U 1,53-2,71; 5-10 ans U 1,50-2,18; plus de 10 ans U 1,25-1,76; suitées U inc. **Châtrons** U inc.
Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 2,04-2,32; R 1,82-2,04.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 03 mai

Ovins:90	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	90-135	2,00-2,46
Brebis	13-90	0,28-0,98

Pas de marché. Reproduire les cours de la semaine passée.
Vente active, tarifs facilement reconduits.
Prochain marché : 10 mai

MOULINS ENGILBERT Sicafome 03 mai

Amenés 533 - Apports de saison- 98% de vendus
Agneaux: Les lots d'agneaux laitons bien triés voient leurs tarifs reconduits de manière ferme. Dans le second choix, les cours sont stables à baissiers. **Brebis**: l'offre est plus importante, mais la qualité régresse et les cours sont en baisse. **Béliers**: demande suivie et cours inchangés-
Remise fidélité 2009: les éleveurs doivent impérativement renvoyer la PCO 2009 avant le 15/05. **PROCHAIN MARCHÉ**: 17 mai

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,15 (50 à 85€)	0,40 à 0,80 (33 à 54€)	0,21 à 0,35 (5 à 21 €)
Béliers: 65 à 100 € - Chèvres: inc - Boucs: inc				
Agneaux laitons -38 kg (82 à 104 €)	-	2,65 à 3,01	2,40 à 2,65	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (106 à 133 €)	-	2,65 à 3,06	-	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 127 €)	-	-	-	-
Agneaux gras + 50 kg (105 à 118 €)	-	-	-	-
Agneaux laitons	-	-	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (106 à 114 €)	-	-	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (113 à 128 €)	-	-	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 319 - **Brebis**: 202 - **Béliers**:12 - **Caprin**: 0
Prochain marché le 17 mai (pesée 6h30, vente 9h00) Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88. **www.sicafome.frwww.sicafome.fr**

SANCOINS 28 avril

Amenés 545, dont 170 agneaux, 47 agneaux d'embouche, 284 brebis et 13 béliers.
Les besoins en agneaux sont plus limités cette semaine. Les ventes sont donc plus calmes et les cours en baisse. Commerce plus difficile en brebis avec une demande assez limitée.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 73,00-115,00-90,00 (=). **Agneaux** d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=). Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (-0,10); R 5,45-5,80-5,65 (-0,10); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (-0,10); R 5,10-5,50-5,35 (-0,10); plus de 22 kg U 4,55-4,90-4,80 (-0,10); R 4,40-4,80-4,70 (-0,10). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,30-2,25 (-0,10); R 1,71-1,85-1,79 (-0,10); O 1,34-1,49-1,45 (-0,11).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton du 29 avril
Amenés 55 324. Vendus au classement de 1,180 à 1,193 € soit une cotation : Base 56 TMP : 1,184 euro (+0,050) Base 56 TMP + charte qualité T : 1,204 euro.

INDICEporcelet

Du 26 au 30 avril
Prix à 25kg: 1,818 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,735
Du 22 au 26 février
Prix à 25kg: 1,755 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 29,579

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 23 au 29 avril

Bretagne : 1,28 (+0,05)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,29 (+0,06)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,25 (+0,05)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,32 (+0,04)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,30 (+0,06)
RÉFÉRENCE NATIONALE : 1,28 (+0,05)

PORCINS Sancoins 03 mars

Amenés : 9, dont porcelets.
Cours en hausse de 2 à 3 centimes. Au kg net : **Porcs charcutiers** 1,06-1,43. **Coches de réforme** 0,69-0,93.

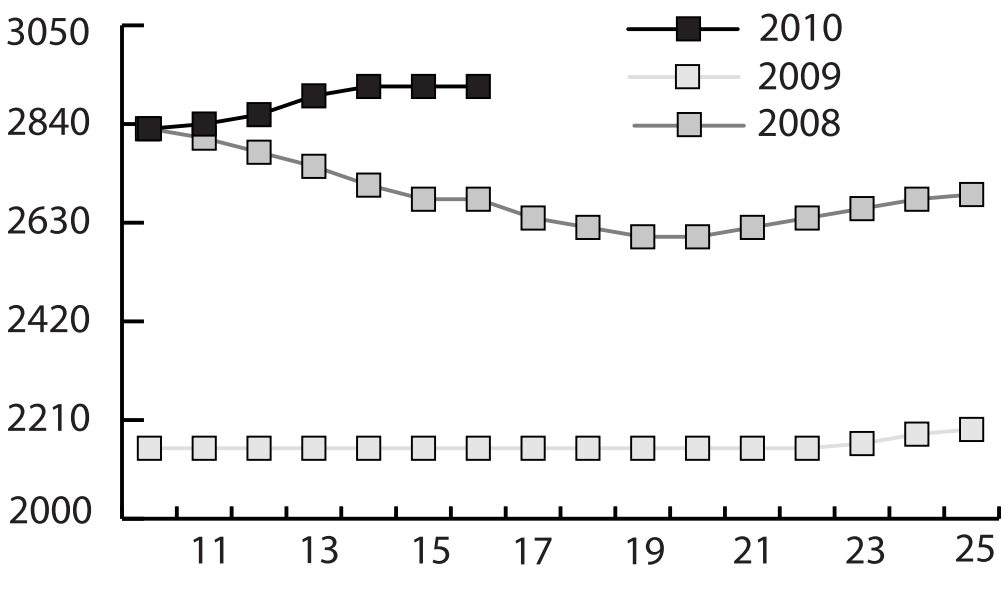
Œufs - Produits laitiers

Produits laitiers: le beurre français stagne, l'Europe monte

Alors que les principaux pays producteurs de beurre en Europe (comme la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas) ont une nouvelle fois réévalué leurs cotations nationales à la hausse pour la semaine 16, la France, elle, a reconduit la sienne, à 2,92 euros le kilo. En effet notre cotation est établie selon les facturations effectuées dans la semaine, or les échanges ont été réduits du fait du manque de matière première. Cette stagnation ne reflète donc pas l'état du marché qui reste très ferme. Il est difficile aux acheteurs en spot de trouver l'offre. Par exemple, certains opérateurs ont manqué de beurre de Poitou-Charentes non AOC. Il faut dire que cette région présente une des plus importantes diminution de la collecte laitière.

V.P. (Analyses Abc)

Évolution de la cotation nationale du beurre (en euros/tonne)



Source : FranceAgriMer - élaboration service Analyses Abc

▶ Des professionnels à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers
OUVERT 6j/7
9h15_12h00 / 14h00_18h00

NOUVEAU À VOTRE SERVICE

PULVE2000.EK
Inspecteur de contrôle pulvérisateur
Contrôle à domicile
ZI 21140 Semur-en-Auxois
Tél. 03 80 97 49 28 - Port. 06 11 56 41 54
pulve2000.ek@hotmail.fr
n° d'agrément F004

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Kg viande/hab →
Repas en RHF/hab →

Tension inattendues sur le marché des petits veaux

Depuis trois semaines, les prix des petits veaux sont particulièrement sous tension. D'une part l'offre est large cette année, alors que d'autre part la demande stagne. Par ailleurs, les coûts supportés par les engraisseurs augmentent avec la récente remontée des produits laitiers.

La baisse des cours a d'abord commencé au niveau des petits veaux de race allaitante. D'après plusieurs opérateurs, l'offre est plus étoffée cette année (+6% de naissances en février comparé à l'an passé), ce qui serait dû à l'évolution démographique du cheptel. Les laitonnes qui n'ont pu être exportées lors de la crise de la FCO ont parfois été gardées dans les troupeaux, et, par conséquent, sont arrivées à l'âge de leur premier vêlage. D'autre part, l'année est très difficile pour les exportations de laitonnes vers l'Espagne, qui souffre de la crise économique. Par conséquent, certains éleveurs ont choisi de vendre les femelles à la naissance plutôt que de risquer avoir du mal à la écouler dans quelques mois. Ainsi les cours des petits veaux d'élevage se sont orientés à la baisse. Les mâles croisés lourds ont perdu 62 euros/pièce depuis fin février. A la même période l'an passée les cours montaient. Pour les petits veaux d'engraissement, les difficultés sont plus récentes. Les mâles laitiers de 45 à 50 kg ont perdu 6 euros pièce la mois dernier, alors que la tendance saisonnière est normalement haussière.

Contrecoup de la hausse des mati res premi res

La baisse des prix des petits veaux est, en partie, due aux conséquences de la crise laitière. En effet, alors que l'Union Européenne a connu une forte sous-réalisation de sa collecte laitière, au moment où le contexte économique international –et donc la demande de produits laitiers sur le marché mondial - se redressent, les inquiétudes sur le manque des matières premières tirent les cours vers le haut.

Ainsi les cours du lactosérum doux pour la consommation animale cotait 760 euros la tonne en semaine 16, 35 euros de plus que la semaine précédente, soit exactement le double de son cours de 2009 à la même date. Pour la poudre de lait, l'évolution est similaire. Ce contexte ne va évidemment pas sans rappeler aux professionnels la flambée des matières premières de 2007, où les prix étaient près de 64% supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Les engraisseurs, pour lutter contre cette augmentation du coût de l'aliment des petits veaux n'ont, a priori, pas d'autres choix que de faire pression sur les prix en amont. En effet, la consommation de viande de veau, en aval, a beaucoup souffert ces dernières années, et semble à peine s'être stabilisée, grâce à une stricte politique de maintien des prix par la filière. La viande de veau bénéficie d'une clientèle fidèle, en France, mais qui s'est restreinte après les hausses des prix de vente en 2007 et 2008. La marge de manœuvre est donc restreinte.

Cependant, le contexte économique est bien différent de celui de 2007. Une partie de l'augmentation des cours est due aux acheteurs, qui affichent une inquiétude quelque peu irrationnelle quant à un éventuel manque de disponibilités en matières premières, et qui effectuent donc des achats anticipés. La tension sur les marchés est bien réelle, mais devrait peu à peu se calmer. Et il reste peu probable qu'au lendemain de la crise économique mondiale, une nouvelle bulle spéculative se crée. La montée des prix des produits laitiers pourrait donc n'être que temporaire, jusqu'à ce l'offre réagisse à cette demande en réveil.

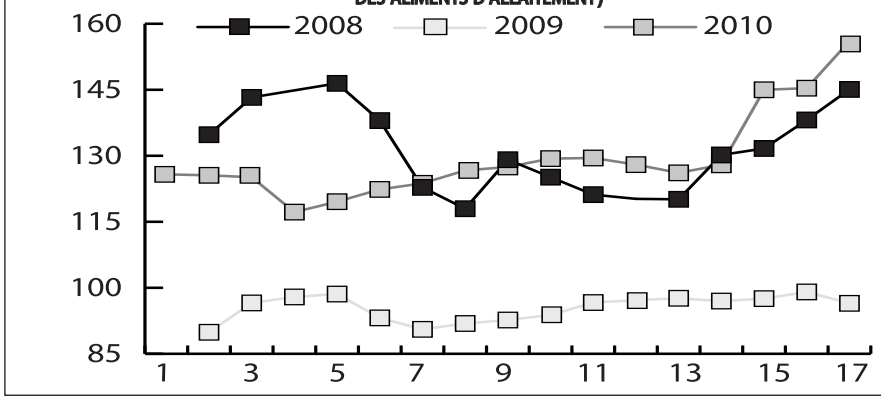
V.P.(Analyses Abc)

Evolution du prix des mâles croisés lourds en mars et avril et mai

Semaines	2009	2010
9	352	354
10	341	343
11	331	334
1	327	333
13	327	332
14	326	336
15	328	329
16	331	323
17	337	316
18	342	
19	346	

Source : CREDOC 2008 pour FranceAgriMer - élaboration service Analyses Abc

EVOLUTION DE L'IMFAL (INDICE DES MATIÈRES PREMIÈRES ENTRANT DANS LA FABRICATION DES ALIMENTS D'ALLAITEMENT)



Source : FranceAgrimer - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tracteur Fendt GT 365 porte outils
✆ **06.08.25.74.92**

07 - Vds Deutz Agrofarm 420 90CH 150H clim avec chargeur faucheux Vario 80 45000 euros, sans chargeur 40000 euros
✆ **06 86 88 00 54**

07 - Vds tracteur MF 6255 4 RM 100 CV 2002 7900H BE rel av cab clim siège pneum 4 pneus 20% usure
✆ **06 77 61 08 88**

07 - Vds lot poteaux 6 m, fer galvanisé, type PTT + lot piquets pin traité 3m, diam. 10, au plus offrant
✆ **06 09 92 34 93**

13 - Vds palox 100x120 série1 8€ - S/2 6 €- S/3 2€, caisse rigide S/1 2€, générateur BE 650 €, table condi. 350 €, table roul. 450 €, table tourn. - 3 soudeuses en L-2 tapis - le lot 4500 € - vente détail possible
✆ **06 11 57 24 78**

21 - ACHETE tracteur 4 roues 90 à 110 ch maxi, 8 000 h. avec chargeur en bon état. (1813)
✆ **03 80 84 89 20 HR**

30 - 30-Vds andaineurs 3 et 4m, cover-crops 20-24-28-30-32-40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5m-3m-4m
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds tracteur New Holland T6070 power command 4 rm année 2008 1100 hrs fin garantie 10/2011, cabine suspendue pont avant suspendu, 4 distributeurs pneus Michelin avec chargeur Quick Q65 neuf toutes options disponible.
✆ **06 63 25 20 32**
04 74 57 86 79

39 - Vds tracteur JD 6600 9 060 h an. 96 boîte neuve b.é. 17 000 euros à débattre
✆ **03 84 48 42 96 h.r.**

55 - Vds JD 8330 2008 Powershift 280 cv, pont avant suspendu ILS, relevage avant, 4DE, 450 H.
✆ **03 29 78 67 24 HR**
ou 06 80 33 07 82

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., ann. 2001, pneu av. neuf, AR 50, 16 000 €. (1807)
✆ **03 86 22 16 30**

84 - Vds cuve 100 HL FABBRI macération pelliculaire, autovidante, inox thermorégulée, an 99 - prix à débattre
✆ **06 63 34 94 84**

88 - Commune Frain pour entretien achète tracteur ancien 45/50 ch 1) Massey Ferguson 2) Mac Cormick 3) etc.
✆ **03 29 09 70 88**

89 - VENDS tracteur MF 2640, 8 000 h. + chargeur faucheux. (1802)
✆ **03 86 63 72 60 -**
06 26 03 79 59

89 - VENDS pneus Kléber 520/70/38, 10% d'usure. (1801)
✆ **03 86 63 72 60**
06 26 03 79 59

Travail sol

38 - Vds vibroculteur 3,4 m non repliable bon état à débattre + herse alternative Kuhn 1995 rouleau packer + portacourt TB état.
✆ **06 76 82 68 45**
04 74 84 47 38

55 - Cherche charrue semi-portée Grégoire & Besson pour pièces (crémaillère retournement).
✆ **06 84 04 93 88**

57 - Vds MF 6180 125cv, 4.100 h, année1997 + herse rotative Kuhn 3m - Semoir Sulky GC 4m.
✆ **06 69 69 58 63**

93 - ACHETE MB NH TC56, TX 34, TX 32, 8080, 8070, 8060, 8050, 1550 S, 1545 S, 1540 S, - Soméca 152, 132, 112, - Laverda 3650, 3550, 3450, 3350, tout état, même en panne, paiement comptant à l'enlèvement (180A)
✆ **06 76 03 50 96**

Récolte

01 - Vds round baller Greenland année 2000 ch. variable tbé prix à débattre
✆ **06.77.74.29.63**

07 - Vds faneuse andaineuse en l'état, 2 fourches fenwick.
✆ **04 75 34 56 87**

21 - VENDS MB MF 34, 1 490 H, moteur, clim., pneus 800, broyeur, chariot + coupe 5.60 m., scie colza, excellent état, année 1996, prix: 39 000 € (160A)
✆ **06 08 25 63 65**

21 - CHERCHE entreprise pour moissonner 82 ha d'orge, blé, colza dans les Hautes Côtes de Nuits St Georges. (1705)
✆ **03 80 61 44 15**

21 - VENDS MB JD coupe 4.85 m., chariot équipé tournesol 3101 heures, révisée. (1810)
✆ **06 71 99 02 95**

26 - VDS Faugneuse Supérior Dent section mobile largQe-travail 1,67 1,82 prix 500e bon état
✆ **04 75 21 52 85 (HR)**

42 - Vds autochargeuse Pottinger 31, couteaux avec rouleau démêleur et tapis tbé étendeur d'ensilage Rabaud, tbé
✆ **04.77.51.80.97 hr**

58 - VENDS faucheuse tambour 2.70 m. claas, - faneuse Kuhn 6.30 m., - andaineur Kuhn 4.20 m., - plateau 12 T. (18VB1)
✆ **03 86 50 02 74**

89 - Cause retraite VENDS presse JD 590, pick up, 2.20m., TBE, prix: 9 000€. (1708)
✆ **06 85 40 30 08**
03 86 32 13 37

Traitement

71 - Vends pulvé 400 L, rampe 9 m Hardy, très bon état, 1.000 E.
✆ **03 85 76 06 36 le soir**
après 20 heures

Arbo-viti

71 - Vds 2 groupes traitement Solo moteur hydraulique montage enjambeur jamais servi, possibilité vente à l'unité.
✆ **03 85 35 85 69**
ou 06 07 60 80
18 heures repas

Epandage

89 - VENDS épandeur fumier 1999, - arroseuse Hardy 2 400 l., - vibro 5.10 m., - cover crop 28 disques X. (1706)
✆ **03 86 75 28 05**

Irrigation

07 - Vends tuyaux arrosage Irrifrance ABC 2» 3» - Pompe Caprari 5,5 kw haute pression 15-20 m3 H
✆ **04 75 52 43 26**
ou 06 88 76 77 04

07 - Vds electro pompe Rovatti, 25 CV, 45 m3 à 8,5 kg, 30 m3 à 14 kg, complete aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900 m PE Ø 75 10, BA + enrouleur 75 250 à turbine.
✆ **06 77 61 08 88**

26 - VDS Enrouleur Irrifrance fixe 83x350 Tuyau Alu 70 Bancilhon T
✆ **04 75 47 00 32 (HR)**

Manutention

07 - Vds transpal élec fenwick T16 fruitier batt 250 AH état neuf 50h 5/2008 3000 HT à déb
✆ **04 75 05 02 98**

Trav. publics

71 - Ag. vd pel. Poclain 90 che. 2 G, TBE, 11.000 E, liv. pos., god. TR-Apéze 75 Pocl. 800 E.
✆ **03 85 84 79 60 ou 06**
69 28 37 93

Agri. divers

07 - Vds cause retraite tracteur Case IH MX 120 3000H rel avant power 40km prix à débattre, trac Case 956 4 roues motrices vibro 5,25 Cover Crop 28 disques V
✆ **06 81 43 15 95**

07 - Vds tank à lait Japy 1700L lavage automatique prix à débattre
✆ **06 33 27 35 47**

07 - Vends calibreuse Calibrex 2 lignes + tapis - Atomiseur porté 600L - Pompe sur tracteur BE
✆ **04 75 06 71 73 HR**

RCY REYNAUD-CAUVIN YVOSE
AGRICULTURE
Fabricant Citernes souples de 1 à 500m³



- Citerne engrais liquide
- Citerne effluents agricoles
- Récupération eaux pluviales
- Réserve incendie

Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr



21 - RECHERCHE presses moyenne densité, - semoirs Pneumasem Nodet, - tracteurs 4 RM Massey ou JD. (170E)
✆ **06 73 80 16 97**

21 - RECHERCHE pneu occas. 18-4-38, - VENDS pulvé Berthoud DPA 24 m., 2 500 l., 1995, - cover-crop Gard 24 disques, bon état, bas prix. (1813)
✆ **06 09 93 20 33**

26 - VDS 4 roues étroites Fendt714 20% usure 4 roues Same Dorado 480/65/24 320/65/16 20% usure 2 roues 28L26 Bineuse frontale Ribouleau 4rgs/80 2009
✆ **06 82 25 63 69**

38 - Vds 2 pirouettes 2 toupies, 1 rateau faneur, prix à débattre.
✆ **04 74 54 20 86 le soir**

38 - Vds remorque fourragère 5 m 2 roues plancher bas et incurvé TBE 1500 E, remroque fourragère 4 roues BE 1000 E, 6 masses pour tracteur IH, faneur andaineur trainé IH 60 E BE.
✆ **04 74 33 65 78 HR -**
06 60 77 58 11

38 - Vds andaineur Kun deux roues pivotante 200 E semoir Sulky porté à poudre chaux soufre.
✆ **06 47 24 01 89**

38 - Cherche couronne 72 dents, alésage diam. 35 pour épandeur Scobel.
✆ **04 74 92 73 99 HR**

42 - Vds 2 enrouleurs 70x270 et 70x250, 1 petit nourrisseur, 1 roundballer Claas R44, 120x120, 6 barres au garot, 1 cornadis 6m, 8 places, 1 char à 4 roues
✆ **06.81.33.11.56**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 moiss.-batt. ensil. Claas NH JD
✆ **06.23.19.33.18**

55 - Vds cause cessation MB NH TX 68 7,30 m, Manitou MLT 632, Tracteur Fiat 115.90, Tracteur Renault 180.94, Presse Claas 2200 Tandem, Andaineur Claas 12,50 m, Andaineur Claas 3,50 m, Remorque plateau 12 m, Herse Morin 8 m, Broyeur Pierres Kirpy 1,80 m. MUAUX Michel.
✆ **03 29 89 63 85 HR**

58 - VENDS presse NH 648, - broyeur Bomford 427, - brabant GR, BE. (1804)
✆ **03 86 58 30 29**

58 - CHERCHE tracteur Deutz de 100 à 110 cv dans l'état + faucheuse Kuhn 6 ou 7 disques + pailleuse 3 à 5 m3. (18VB2)
✆ **06 68 67 23 23**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

58 - Cause cessation VENDS godet mélangeur dist. Melimix, TBE, - faucheuse pendulaire Taarup 8 assiettes 3.20 m., TBE. (18VB4)
✆ **03 86 30 92 64**
06 03 41 10 43

67 - Vends andaineur Kuhn 7302, année 2003, 6,50 m.
✆ **03 88 86 25 61**
ou 06 12 98 86 57

67 - Vends moteur F3L 912, 2600 heures état neuf pour 4006 / Renault 50-12 F6L 912, 2300 heures, visibles tournants.
✆ **03 61 38 04 28**
ou 06 23 03 30 54

69 - Cess vds round baller Heston 5630 + moy dens rivière Casalis + épandeur Krohn 6 t. + semoir engrais.
✆ **07 78 44 43 32 HR**

69 - Vds hangars charpente bois 28 m 15 m - Tunnel charpente lamé collé couverture tolle ondulé 40 m * 15 m.
✆ **04 74 04 64 07 HR**

70 - Vds TBE CEMA 4,5T; BRIMONT 12T; GILIBERT ELEV 7T; HERSE KHUN 4M; VIS SUR CHARIOT MERATH O 200 LG 17M PRISE DE FORCE; SILO GRILLAGE SUR PIED 120 QX; JUMELAGE 16-9-34 ET 20-8-38; COVER CROP 28D.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - Vends roues étroites + voile 12,4R46, état neuf, 1.600 E, chisel Ebra 4,5 m + herse éco Mulch B.E., 2.500 E.
✆ **06 17 91 33 32**

71 - Vds presse BR John Deere 545 et faneuse Fella 5,40 m, repli. hydrau. très bon état.
✆ **06 08 02 84 56**

71 - Vends semoir maïs tournesol 4 rangs Nodet PN11, fertilisateurs micros en bon état.
✆ **03 85 76 15 56**

89 - RECHERCHE pour tracto Case 580 K, moteur Cummins et pièces. (17VB1)
✆ **03 86 66 28 48 HR**

Elevage

03 - Vd parc mobile ovin couloir 5 port ac 16 claies acier + 23 bois + rateliers.
✆ **04 70 47 21 19**

19 - Vds Evacuateur à Fumier bovins très bon état, 100m de chaîne, 8m de rampe, marque DOUCET.
✆ **06 80 42 25 28**

25 - CHERCHE boules à lait ETA 400 à 800 l paiement comptant.
✆ **0041 792 139 814**

Véhicule

Utilitaire

58 - VENDS bétaillère Renault JP 13, 1982, 500 000 kms, mine OK, 30/11/10. (170C)
✆ **06 21 05 32 58**

Tourisme

21 - VENDS Clio 19 D, 2000, 3 portes, 191 000 kms, CT OK, 2 500 €. (1811)
✆ **03 80 96 70 33**
06 15 32 24 50

89 - VENDS Audi A4 TDI, très belle, sable, sept. 1999, CT OK, bons pneus, clim. 280 000 kms, 3 100 € (1803)
✆ **06 16 66 44 74**

Achat-Vente

Récolte

21 - RECHERCHE foin sur pied ou pension pour 30 génisses 2 ans sur le dép. 21 et limitrophe. (1612)
✆ **06 86 77 00 93**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou**
06.86.08.38.02

Fourrage

58 - VENDS paille bottes rectangulaires 120 x 70 x 240 sous abri. Départ ou rendu. (1607)
✆ **03 86 22 64 29**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Alimentation



Bât. Pro.

38 - Vends charpente métallique-hangar prefab avec ferme métallique + poutrelles bois panneaux aciers laqués ensemble bon état 140 m2 L=16,6 l=8,4 h=3,8 à démonter sur place Eybens-disponible juin/juillet 2010. Prix net enlevé : 5000 E.
✆ **04 76 18 00 50**
06 73 97 46 16



Propriété

21 - DIJON, résidence «Les Champs Perdrix», vu imprenable sur Dijon et Talant, bel appartement , 75 m2, très lumineux, 12è/12 étage, 2 chambres, (poss. 3), séj/sal., cuis., salle de bains, wc, nbrx rangs, park. en s/sol, cave, ts comm., écoles, bus, cabinets médicaux. 86 000 €. A visiter. (1613)
✆ **03 80 41 61 10**

23 - Vds expl. laitière quotas 243481 L 36 ha achat + 24 ha location - corps ferme maison F6 stabus sal. traite.
✆ **05 55 81 70 42**

Location

Agricole

44 - Loue ferme élevage bio 130 ha Loire Atlantique 25 km de la mer.
✆ **06 12 28 05 74**

Offre

Emploi

10 - RECHERCHE salarié agricole polyvalent 2 jours par semaine, exploitation céréales. (1711)
✆ **06 08 06 56 73**

39 - Canton Salins, Gaec 3 ass. 440 000 l lait à comté, 100 ha, bât. récents, rech. ass. cause départ retraite
✆ **03 84 51 48 25**

69 - Cherche 15 juin / juillet ramasseurs (euses) cerises - Logé.
✆ **06 85 83 94 07**

69 - Exp polyculture élev. rech. salarié motivé aimant les animaux. Poss responsabilités.
✆ **04 74 70 65 09**
ou 06 76 25 66 38

89 - Exploitation laitière Tonnerroise RECHERCHE ouvrier agricole sérieux et motivé. (1609)
✆ **03 86 55 29 66**

89 - Exploitation céréales Sens CHERCHE salarié CDD moisson 2010, permis VL, expérience souhaitée. (1808)
✆ **03 86 95 10 10**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Demande

Emploi

70 - JH 18 ans CHERCHE maître apprenti BAC pro, prod. végétale. Etudie toutes propositions. (1814)
✆ **03 84 91 69 06**

Offre

Service

38 - ETA recherche ensilage herbe et maïs, moissons céréales et maïs.
✆ **04 74 88 05 85**

Achat-Vente

Divers

18 - A vendre presse, petits ballots, New Holland, état de marche, 600 euros et van, 2 chevaux, 1985, BE, toujours à l'abri, 1.000 euros.
✆ **Tél. 06.85.70.39.21.**

21 - VENDS 2 roues étroites complètes 11-2 R 44 usure 50%, 700 € et 2 roues étroites 9-5 R 44. 180 €. (1809)
✆ **06 76 84 99 33**

21 - RECHERCHE DPU, - petits matériel, pulvé, vibro, épandeur, semoir à engrais, chisel 11 dents (1815)
✆ **06 80 45 98 17**

VENDS 4 cellules de 500 quintaux l'unité + élévateur + vis horizontale. A démonter pour un montant de **4 000 €uros** HT
Tel. 03 86 38 17 60
de 7h00 à 8h00

38 - Vends cuve en bois et pressoir, petites bottes de paille.
✆ **06 77 95 77 26 HR**

71 - A l'approche de la Fête des mères et de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 20 mois et 1 vache suitée . Elevage inscrit indem d'IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44.**
ou 04.74.24.53.28. soir

01 - Vds femelles 1 mois Holst rouge et noire Canadienne
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Vds taureaux reproducteurs Charolais au choix 4 ans 5ans 6 ans
✆ **03.85.51.81.47.**
ou 06.08.40.00.22

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou**
06.81.38.47.12.

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

21 - VENDS taureaux 2 ans, type viande, hivernés au pré. TGS. (150F)
✆ **03 80 90 86 75**
06 78 09 53 79

21 - VENDS génisses Blonde d'Aquitaine né de 12/09 à 05/10. (170A)
✆ **03 80 93 12 57 HR**

TERRES de BOURGOGNE
PETITES ANNONCES **03 80 78 90 40**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK002253 - SECTEUR MONTBELIARD
CONDUCTEUR DE TRAVAUX ESPACES VERTS H/F
Pour entreprise en Espaces Verts (env. 30 salariés) qui aménage les espaces extérieurs environnant les bâtiments publics et privés, réalise des parcs et jardins, des terrains de sports et des golfs. Missions : rattaché au Directeur, en collaboration avec Bureau d'Etudes, prendra en charge les dossiers d'études : élaboration budget prévisionnel, mise en place, réalisation et suivi chantiers et du budget, relation avec clientèle, participation aux réunions de chantier, gestion équipes. Formation en adéquation avec poste. Compétences en maçonnerie paysagère, jardinage, végétaux. Expérience souhaitée. Qualités relationnelles, de management. Connaissances informatiques (Excel). Poste à pourvoir immédiatement. CDI. Salaire à débattre : fixe + prime + voiture de fonction + téléphone. Statut cadre.

AK003084 - COTE D'OR
CONCEPTEUR DESSINATEUR EN PAYSAGE H/F
Pour entp. de paysage (40 pers). Missions : Chiffrage des appels d'offres, devis et études. Relation avec client, architecte maitre d'oeuvre. Assistance technique avec conducteur de travaux. BTSA Paysage + CS Assistant bureau d'étude avec exp. Bon talent de négociateur, esprit de synthèse et commercial. Capacité à assumer des responsabilités. CDI. Entrée dès accord. Véhicule.

AK003719 - FRANCHE COMTE
CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT ET SANTE DU VEGETAL H/F
Pour organisme spécialisé sur questions de santé du végétal. Missions : Mettre en place, coordonner et assurer dispo de suivi Chrysomèle. Evaluat. des bilan. Format. sup agri ou environnement. Qualités relationnelles, aptitude à la com et animat. Expen gest. technique, adm et financière de programmes d'act. serait un+. Permis B. CDD 5 à 6 mois. Prolongat. poss.

AK003604 - EST DE LA FRANCE
TECHNICO-COMMERCIAL EN AGRICULTURE H/F
Acteur incontournable de nutrition animale dédiée à la fabrication à la ferme en production porcine. En s'appuyant sur une technicité reconnue de la structure, vous devez fidéliser et développer une clientèle existante de producteurs porcins. Forte personnalité commerciale ayant le sens du service, du conseil et de la conquête. Salaire à négocier suivant le profil.

AK003686 - BOURGOGNE
RECENSEURS AGRICOLES H/F
Pour administration. Mission : Collecte informations auprès des exploitants agricoles par saisie sur ordinateur portable. Zones : Brionnais, Mâconnais, Beaujolais, Bresse, Charolais, Clunysois, Beaunois, Chablisien, Avallonnais, Nord-Morvan, Clamecy et Montigny-sur-Aube. Connaissance milieu agricole. Goût du relationnel. Rigueur et organisation. Permis de conduire et véhicule requis. Cette mission pourrait convenir à un(e) conjoint(e) d'exploitant ou à un(e) retraité(e) de l'agriculture. Vacation d'octobre 2010 à février 2011. Fourniture d'un ordinateur portable et formation assurée. Rémunération au questionnaire intégrant la charge de travail et le déplacement. Zone d'intervention en général proche du lieu d'habitation.

AK003690 - HAUT RHIN
CHARGE DE MISSION ANIMATION - VALORISATION H/F
Pour asso. dans domaine de viticulture et agro-environnement. Missions : Contribution au déploiement de la structure. Développement des contacts et relations avec les partenaires. Aide aux montage de projets innovants. Animation. Communication. BAC+5/+8. Exp. en entreprise souhaitée. Goût pour la recherche et la technologie. Maîtrise anglais. Entrée immédiate. CDD 2 mois avec poss. CDI.

AK003676 - BAS-RHIN
CHARGE DE MISSIONS FILIERE FORET-BOIS H/F
Pour interprofession de filière forêt-bois alsacienne. Montage, réalisation et suivi d'études sur la mobilisation de la ressource, transport, sciage, bois construction et énergie,... Représentation de la structure. Information et communication. Ingénieur bois débutant ou BTS bois avec 2 ans d'exp. Polyvalence, autonomie. Permis B et voiture. CDD 6 mois puis CDI. Poste à pourvoir rapidement.

AK003761 - HAUTE-MARNE, AUBE, LORRAINE, FRANCHE-COMTÉ
COMMERCIAUX EN NUTRITION ANIMALE H/F
Pour société développant des produits naturels (alternative à l'agriculture conventionnelle). Vous serez en charge de promouvoir et de vendre auprès d'une clientèle d'agriculteurs, une gamme complète composée d'aliments du bétail, de minéraux et de produits nutritionnels, élaborés sur des composants naturels. De formation technique ou commerciale. Excellent sens commercial et relationnel. Connaissance de la vente auprès des agriculteurs. Entrée dès accord. CDI.

AK003770 - SAONE ET LOIRE
CAVISTE H/F
Pour hypermarché atypique et indépendant qui ouvre un cave climatisée de 120 m². Cette cave proposera à la vente au minimum 800 références de vins uniquement avec des vins de propriétaires. Missions : Conseils aux clients, prise de commande, tenue du rayon au quotidien (remplissage...), gestion des stocks et des achats, participation à l'évolution permanente du rayon (gammes, assortiments...), tout cela en relation avec le responsable de rayon liquide qui sera le supérieur hiérachique. Bonnes connaissances techniques du monde du vin. Passion de ce domaine indispensable et sens commercial développé. Diplôme associant le commerce et des connaissances vinicoles serait un plus mais pas indispensable. Dans tous les cas, les exigences vont de paire avec la qualité de l'offre proposée. CDI. Rémunération : 13ème mois + participation + intéressement.

AK003760 - ALSACE/LORRAINE ET FRANCE-COMTÉ
TECHNICO-COMMERCIAUX EN BATIMENTS AGRICOLES H/F
Pour PME spécialisée depuis son origine dans la charpente traditionnelle et la construction de bâtiments agricoles en bois. Vous aurez pour mission de vendre l'offre produits à une clientèle d'éleveurs/agriculteurs, de promouvoir le savoir faire de l'entreprise auprès de prescripteurs, d'animer et de coordonner l'appui et le fonctionnement d'un réseau local de sous traitants. De formation technique ou commerciale. Excellent sens commercial et relationnel. Connaissance de la vente auprès des agriculteurs. Entrée dès accord. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél : 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél : 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

21 - VENDS cause cessation taureaux 5 ans, contrôle sanitaire OK. (1703)
✆ **03 80 29 73 25**
06 23 00 09 56

21 - VENDS très bons taureaux charolais HBC de 16 mois, TGS, livraison assurée. EARL Gabory - Jeux les Bard 21460. (18VB4)
✆ **03 80 96 79 42**
06 87 43 40 33

21 - Elevage Limousin TBO, VEND taureaux, vaches suitées, génisses dociles. (180C)
✆ **06 23 03 36 44**

26 - Cessation Vds Troup Holstein TB génétique 10000kg, pointage 82PT Tract JD6530 Rel avt, Clim 1000H An 2008
✆ **06 21 65 06 76 ou**
04 75 68 88 62 (le soir)

38 - Vds VA Salers + veaux issus IA, génisses prêtes.
✆ **06 75 11 57 59**

39 - Vds jeunes vaches avec veaux, agneaux herbe, tout charolais, garantie sanitaire. M. Jonnier, Orch.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vends taureau limousin HBL RJ cause consanguinité
✆ **06.80.21.93.45**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs et 1 taureau 6 ans hivernés au pré, vêlage facile, HBC, TGS, IBR A. GAEC Pigoury (1606)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS monte terminée, bon taureau, vêlage facile, 5 ans, HBC, naisseur GAEC Gauthé, TGS. GAEC de Selins. (1611)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 55

58 - VENDS jeunes vaches suitées (M. et F.) et inséminées, IBR A, FCO 1 et 8 OK, HBC ou non. GAEC Berger - Ternant (170D)
✆ **03 86 30 83 41**
06 25 72 20 74

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS, très bonnes origines. Dessauny François - Decize. (17VB2)
✆ **03 86 25 42 77 HR -**
06 27 09 22 58

58 - VENDS 2 bons taureaux HBC 4 et 5 ans, IBR A, FCO OK. Lemoine Thierry - Villapourçon. (17VB3)
✆ **06 67 57 88 23**

58 - VENDS 10 jeunes vaches Salers suitées, TGS. (180B)
✆ **03 86 58 48 50 HR -**
06 13 69 65 64

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC IBR A, livraison assurée. EARL des Morillats - Duvernoy JB et Gaël - Les Morillats 58360 Préporché. (1805)
✆ **03 86 30 70 36**

58 - VENDS taureau charolais 5 ans HBC, extra, type viande. (180C)
✆ **06 20 51 76 64**
06 15 51 57 50

58 - VENDS taureau 2 ans, type culard conviendrait pour salers. (18VB3)
✆ **06 68 67 23 23**

58 - VENDS taureau 5 ans HBC IBR A, or. Friaud. EARL Coudret - Chaume - 58350 Châteauneuf Val de Bargis. (1816)
✆ **03 86 69 25 38**
06 99 35 67 34

63 - VDS vaches salers suitées + taureau salers type viande IBR A FCO1-8 OK.
✆ **04 73 71 30 33**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F - vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
06 09 33 42 14

71 - Elevage HBC vend veaux 1 an, taureaux et génisses 2 ans repro. TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Châtillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage HBC vend 20 veaux repro. 1 an et vaches suitées, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21**
ou 06 03 43 33 10
ou 03 85 79 55 59

71 - Vds charol. Génétic sans corne, 1 gros taureau élevage adulte + autres 2 ans, 18 mois, G.S. EARL Boiret à Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Elev. charol. HBC vd pour reprod. 1 lot de jeunes vaches 3 et 4 ans suitées, taureaux 2 ans, excel. origine. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **/Fax 03 85 54 41 10**
H. repas

71 - Choix de repro. limousins inscrits, TBO, + mâle 15 mois fils Ondit + génisses prêtes.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Elevage salers nature vend 4 velles + mâles pour vasectomie, indemnes IBR, FCO 1 + 8.
✆ **06 29 57 67 22**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux 2 ans, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente de taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

89 - VENDS vaches à vêler juin, juillet, août, septembre. (1806)
✆ **06 88 59 79 77**
06 81 99 44 31

Ovin

88 - Vends 70 béliers plein air Suffolk Antenais et agneaux généotypes vac FCO agnelles.
✆ **06 33 39 72 39**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

38 - Vds pouliche Comtoise plein papier née le 27/04/2007 très docile, plus une jument Comtoise plein née le 28/05/1999 à terme début mai.
✆ **06 70 60 68 62**

38 - Eleveur vend poulains et pouliches Camargue d'un an 900 E, de 2 ans 1300 E et un Hispano arabe x Camargue 2 ans 1500 E. Cours, pension, débourrgae, Haras du devey.
✆ **06 18 47 96 18**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses élevées en plein air du 6 au 15 mai, prix de 1 à 10, 3.50 €, de 11 à 30, 3 €, de 31 à 50, 2.50 €, de 51 à 100, 2 €, + de 100, 1.25 €, Vente d'oeufs détail et semi gros. (130C)
✆ **03 80 34 31 19**
à Gevrey

38 - Vends lapines de réforme 1 E/Kg ; lapins vivants 2,30 E/Kg ; lapereaux à engraisser 2,30 E/Kg.
✆ **06 71 17 49 32**

Chien

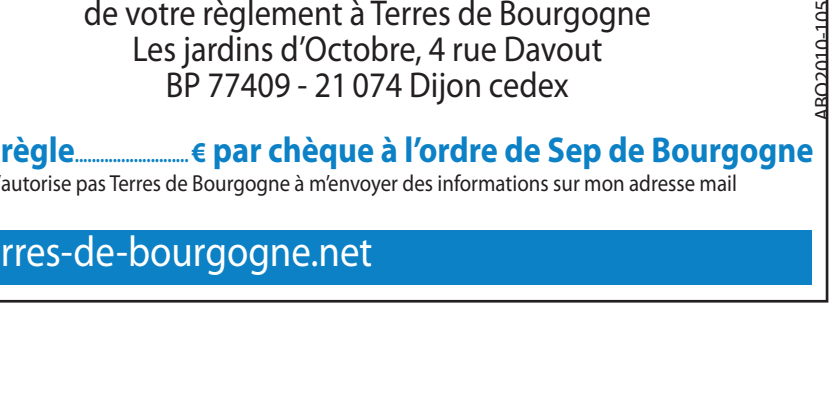
42 - Vds chiots border collie N° 21316/3883 vaccinés, tatoués, vermifugés, LOF qui travail. sur vaches allaitantes
✆ **04.77.24.86.37 à 20h30**

71 - Vds chiots Patou, nés dans le troupeau, protection garde mère 2EJN214, naissance 1er mai.
✆ **06 75 58 85 96**

71 - Vends chiots Berger allemand nés le 10.02.2010, n° mère 250269602211809, 2 mâles.
✆ **06 83 13 82 29**

TERRES de BOURGOGNE
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Travail à façon



Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à **Terres de Bourgogne** **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à **Terres de Bourgogne** **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC CAVEROT-QUIGNARD

Société civile - 21500 Senailly
407 998 681 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 26/04/2010, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du Gaec en Earl, à compter du 01/05/2010, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Exploitation à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Derrière les Murs
Siège social: 33 rue du Val d'Armançon - 21500 Senailly
Capital social: 135 000 euros
Objet social: Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant: Monsieur Caverot Didier, demeurant à Senailly, 21500
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis et mention, la gérance

AL21182130

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de Dijon, dénommée PAC, au capital de 500 euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la gestion de titres et plus particulièrement la participation dans des sociétés non cotées, l'acquisition et la gestion de biens immobiliers.
Son siège est fixé à Dijon (21000) - 40 rue de la Préfecture et le gérant est Monsieur Pascal Ropelé demeurant à Dijon (21000) - 40 rue de la Préfecture.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

AL21182122

Par acte SSP du 08/04/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
sarl le Quadrige
Sigle : Quadrige
Objet social : restauration traditionnelle à toutes heures
Siège social :
rue du tissage, 21470 Brazey en plaine
Capital : 6000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mlle Coquet Patricia, demeurant 29 rue basse 21910 Saulon La Rue, et Mme Grandclaude, demeurant 29 rue basse 21910 Saulon la Rue Mme Chevalier Martine, demeurant le haut de sully rue du café 71240 Nanton Mr Chevalier Didier demeurant le haut de sully, rue du café 71240 Nanton
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21182123

SCP «Patrick Nourissat, Didier Nourissat, Hugues Misserey et Yvan Striffling»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte de Me Striffling, notaire à Dijon, le 21/04/2010 enregistré à la recette des impôts de Dijon Nord le 23/04/2010 il a été constituée la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous:
Dénomination: EURL RB INVEST
Siège: Quétigny (21800), avenue de Bourgogne, Galerie Marchande Carrefour.
Durée: 99 ans
Objet: - acquisition de participations financières dans toutes sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer,
- gestion desdites participations,
- prestations de services aux sociétés dans lesquelles elle a des participations,
- acquisition et gestion de tous terrains, immeubles appartenant ou pouvant appartenir à la société, la construction de tout nouvel immeuble,
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
Capital social: mille euros (1 000 €)
Gérant: M. Romain Bettini, gérant de société, célibataire majeur, dt à Daix (21121), 31 rue de Fontaine.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL21182124

Etude de Maître Jean-Michel Chopard
Notaire à Poligny (39800)
10, Rue Travot

Suivant acte reçu par maître Jean-Michel Chopard, notaire à Poligny (39800), 10, rue Travot, le 06 avril 2010, enregistré à Lons-le-Saunier (39000) le 15 avril 2010, bordereau 2010-577, case n°1,
Il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: «Palma 10»
Forme sociale: Société de forme civile
Siège social: Dijon (21000) 29, Rue Amiral Courbet, chez madame Marie Christine Daulon
Durée: La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Objet social: Notamment la propriété et la gestion, à titre civil, dans l'immeuble sis à Paris (7ème), 19 rue Monsieur, du lot de copropriété numéro quatre vingt dix huit (98)
Capital social: 3 060,00 €, divisé en 102 parts sociales de trente euros (30,00 €), numérotées de 1 à 102, non encore libérés,
Apports en numéraire: 3 060,00 €
Gérance: La société a pour gérant, sans limitation de durée madame Marie Christine Daulon, demeurant à Dijon (21000) 29, Rue Amiral Courbet
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés: la société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Dijon (21000).
Pour avis et mention,
Maître Jean-Michel Chopard

AL21182133

CONVOCATION

SCICAV LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

Société Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey-Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon B 482 318 08

Les associés de SCICAV LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE (Coopérative Interdépartementale de Commercialisation d'Animaux Vivants) sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire sur l'ordre du jour suivant :
-Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2009
-Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2009, activités et résultats
-Rapports des commissaires aux comptes
-Examen, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
-Affectation des résultats de l'exercice
-Renouvellement des Administrateurs
-Constatation de la variation du capital souscrit
-Questions diverses.
L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 26 mai 2010 à 9 h 00 - Salle du Foyer, Prieuré St Martin , Rue Maréchal Leclerc - 71400 St Pantaléon
Les associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration ainsi que du bilan afférant à l'exercice 2009, au siège social des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.
Si l'assemblée plénière n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas valablement délibérer, les associés de SCICAV LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE sont convoqués en second lieu en Assemblée Générale Ordinaire sur l'ordre du jour ci-dessus :
Le mercredi 26 mai 2010 à 10 h
Salle du Foyer du Prieuré St Martin, Rue Maréchal Leclerc
71400 ST Pantaléon

AL21182131

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DU BEAU SITE

Reconnu le 27/09/1977,
sous le numéro 206
Société civile en liquidation
Siège social
21360 Crugey

Clôture de Liquidation
Aux termes d'un acte en date du 21/04/2010, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Pour avis, les liquidateurs

AL21182117

TRANSFERT DE SIÈGE

CHEVIDIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Place de la liberté
21800 Chevigny St Sauveur
453 685 554 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHEVIDIS a décidé de transférer le siège social du Place de la Liberté, 21800 Chevigny St Sauveur au 47 rue Gabriel Bouthière (71190) Etang sur Arroux à compter du 1er Avril 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance

AL21182090

CES Avocats **12 rue Camille Desmoulins**
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

«SORATEL»

Société Anonyme
Au capital de 38 112.25€
Siège social :
11 Bis rue Joseph Jacquard
21300 Chenôve

Transféré :
3 Rue Diderot (Anciennement Rue des Fiottes)
58120 Château Chinon
R.C.S. Dijon 308 622 000
Transfert de Siège Social
Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 31 Mars 2010, les membres du Conseil d'Administration de la société SORATEL ont décidé de transférer le siège social à Château Chinon (58120), 3 Rue Diderot anciennement Rue des Fiottes), à compter du 1er Avril 2010.
L'article Quatre des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,
La Gérance

AL21182125

SELARL H.L. CONSEILS ET CONTENTIEUX (HOENIGE - LARRAT)

Société d'avocats au capital
de 150 000 €
RCS Périgueux 442 980 223 - Société inscrite au barreau de Périgueux
Siège social: 1 bis, Place du Général Leclerc, Résidence du Palais, 3ème étage, 24000 Périgueux
Tel. 05 53 04 05 06 - Fax 05 53 54 65 08 (e.mail: hoenige.avocat@wanadoo.fr)

Aux termes d'une AGE du 22/04/2010, les associés de la SARL EXP BEAUNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège est fixé 16 rue Frédéric Bastiat - ZI Nord - 87280 Limoges, immatriculée au RCS de Limoges sous le numéro 520 696 840, ont décidé de transférer le siège social à ZAC La Porte de Beaune, 11 rue Buffon, 21200 Beaune à compter du 28 avril 2010.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

AL21182129

POURSUITE D'ACTIVITÉ

C3B

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 €
Siège social: Bâtiment T8
18 B boulevard Winston Churchill,
21000 Dijon
331 800 581 RCS Dijon

Par décisions de l'associé unique du 30 avril 2010, l'associé unique constate qu'au 31 décembre 2009 les capitaux propres de la société ont été reconstitués à concurrence d'un montant au moins égal à la moitié du capital social.
Pour avis,

AL21182132

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE SECURAMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 304 898,03 euros
Siège social : 19, rue de Cracovie
21850 St Apollinaire
342 981 818 RCS Dijon

La gérance est exercée uniquement par Monsieur Philippe Bourgeois, suite à la révocation de Monsieur Philippe Besançon de ses fonctions de cogérant à compter du 21 avril 2010 par assemblée du même jour.

AL21182113

TELIMA DIJON FAMILY

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 €
188 rue d'Auxonne, 21000 Dijon
RCS Dijon 495 328 650

Aux termes de l'AGE du 16/04/10, il a été décidé:
- de nommer en qualité de cogérants: M. Gianbeppi Fortis, demeurant 8 chemin des Chauves, 06650 Opio, M. Emmanuel Journé, demeurant 13 Place Royale, 51100 Reims et Karim Rachedi demeurant 1 Allée Hélène Boucher, 95250 Beauchamp en remplacement de M. Arnaud Meulle, démissionnaire.
- de refondre généralement les statuts.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21182127

SOCIETE PBH

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19, rue de Cracovie
21850 St Apollinaire
429 483 589 RCS Dijon

La gérance est exercée uniquement par Monsieur Philippe Bourgeois, suite à la révocation de Monsieur Philippe Besançon de ses fonctions de cogérant à compter du 21 avril 2010 par assemblée du même jour

AL21182114

TELIMA DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 €
188 rue d'Auxonne, 21000 Dijon
RCS Dijon 485 334 304

Aux termes de l'AGE du 01/04/10, il a été décidé:
- de nommer en qualité de cogérants: M. Gianbeppi Fortis, demeurant 8 Chemin des Chauves, 06650 Opio, M. Emmanuel Journé, demeurant 13 Place Royale, 51100 Reims et M. Karim Rachedi, 1 Allée Hélène Boucher, 95250 Beauchamps en remplacement de M. Arnaud Meulle, démissionnaire.
- de refondre généralement les statuts.
Le dépôts légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21182128

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DE DRAZILLY

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 233 461,50 euros
Siège social
Drazilly 58250 Montaron
512 298 183 RCS Nevers

Aux termes de délibérations en date du 19 avril 2010, l'assemblée générale des associés a décidé:
- de transformer la société civile d'exploitation agricole en exploitation agricole à responsabilité limitée à compter du 1er mai

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Beurizot, parcelles en nature de pré, libres au 31/12/2015
7 ha 19 a 18 ca - Sur la brosse: C-24-181[23]-185[165]
Flagey Les Auxonne:
19 a 50 ca - Les marchelottes: ZC-56[40], comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation
Is Sur Tille:
2 ha 00 a 00 ca - Champs a la cognee: ZC-32(K)[P1]-42-43-44
Priorité sera donnée à un projet d'intérêt général (zone d'activité)
Premeaux Prissey, vigne AOC Bourgogne, cépage Pinot Noir
61 a 34 ca - La corvee guichard: AD-7
Sainte-Marie-Sur-Ouche:
3 ha 68 a 45 ca - Buisson lambert: A-25-51 - Chaumes d agey: A-273-280-284 - Les ravateux: A-79
Maintien de l'exploitant sur les parcelles
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/05/2010 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21182135

Qualité, Robustesse avec PALMS



• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée
• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin

RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

2010, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
- de nommer en qualité de co-gérante Madame Magalie Perraudin épouse Beugnon, demeurant à Drazilly - 58250 Montaron à compter du 1er mai 2010.
Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58182332

JL 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 rue des Frères Lumière
45700 Villemandeur
513 438 259 RCS Orléans

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2010, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 22 rue des Frères Lumière, 45700 Villemandeur à Varennes-Vauzelles (58640) Route Nationale 7 à compter du 30 avril 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Orléans sous le numéro 513 438 259 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Gérance : Monsieur Daniel Droy, demeurant 246 route d'Ervauville 45210 Rozoy Le Vieil
AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Maillot (89) du 2 janvier 2010,
La société JLBC, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 22 rue des Frères Lumière - ZAC de la Baraudière 45700 Villemandeur, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification 344 413 026 RCS Orléans
Et la société JL 58,
ont établi un projet d'apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions prévu à l'article L. 236-22 du Code de commerce, aux termes duquel la société JLBC a fait apport à la société JL 58 de sa branche complète et autonome d'activité d'achat, vente, entretien de tous produits, équipements, matériels et accessoires pour le jardin et les loisirs de plein air, de véhicule sans permis ainsi que le négoce et le service après-vente de matériel d'entretien des espaces verts et des bâtiments, sise et exploitée à Varennes Vauzelles (58640) Route Nationale 7, évaluée à 415 774.01 euros, moyennant la prise en charge par la société JL 58, solidairement avec la société JLBC, du passif correspondant, évalué à 230 774.01 euros. L'actif net apporté s'élève donc à185 000 euros.
En rémunération de cet apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions, la société JL 58 a augmenté son capital de 185 000 euros pour le porter à 195 000 euros par l'émission de 18 500 Parts nouvelles de 10 euros de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1er octobre 2009 et attribuées à la société JLBC.
Il n'y a pas eu de prime d'apport.
Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société JLBC en date du 1er avril 2010 et du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société JL 58 en date du 30 avril 2010,
Il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 30 avril 2010 et que la société JL 58 a la jouissance des biens apportés depuis la date du 1er octobre 2009.
Suite à l'apport partiel d'actif décrit le capital de la société JL 58 est passé de 10 000 euros à 195 000 euros.
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT
Par décisions en date du 30 avril 2010, l'associé unique :
- a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 55 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital Social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent quatre vingt quinze mille euros (195 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille (250 000) euros
- a nommé Monsieur Jacky Gabette, demeurant à Coulanges les Nevers (58660) Impasse Jean-Paul Sartre, en qualité de gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Daniel Droy gérant démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL58182348

GAEC DE LA FEUILLOUSE

Capital : 345 000 euros
Siège Social : L'Aujandiot
58300 Sougy sur Loire
RCS Nevers 479 691 115

Modifications diverses
Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
en date du 1er avril 2010, il a été procédé au changement de
dénomination sociale.
La nouvelle dénomination sociale est
« Les Vaches Rouges».
Pour avis, Les gérants

AL58182350

AMBULANCE 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
Rue Blaise Pascal - 58000 Nevers
408 433 811 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 8 mars 2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à compter du même jour à titre accessoire au transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL58182351

JACK MORIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Ancien siège social
Rue du Pré Neuf - 58440 Myennes
Nouveau siège social
7 bis, rue de l'Industrie
58440 Myennes
477 846 620 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2010, l'associé unique a décidé à compter du même jour:
- de modifier la dénomination sociale Global Air Invest pour adopter celle de Jack Morin et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social situé à Myennes (58) de la rue du Pré Neuf au 7 bis rue de l'Industrie, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes: fabrication, achat, vente de parquets et de tous produits, matériaux, équipements en lien avec la construction,
- de supprimer les activités suivantes: exploitation de tout aéronef - achat et vente de tout aéronef - financement de ces opérations, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58182352

AVIS DE CONSTITUTION

Société DRESSBOOK, EURL au capital de 2000 euros
Il a été constitué sous la dénomination sociale «DRESSBOOK», une société à responsabilité limitée ayant pour objet la mise à disposition de site internet de façon gratuite et payante pour la gestion virtuelle de dressing,
Le siège social a été fixé à 47 bis rue Henri Bouquillard BP 9 Les Montots 58022 Nevers cedex.La durée de la société est fixée à 99 années.
Le capital social, formé par l'apport de l'associé, s'élève à la somme de 2000 euros; il est divisé en 20 parts sociales de 100 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.
La société est gérée et administrée par Mme Gaelle Rousseau, demeurant au 1 rue fonmorigny 58000 Nevers, désignée en qualité de gérant associé, lequel jouit, vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social, sans limitation.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.»

AL58182322

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes: **Dénomination sociale**: Pointeau Bâtiment; **Forme sociale**: SARL; **Siège social**: 53, rue des Gravières - 58320 Pougues les Eaux; **Objet social**: travaux de maçonnerie - achat, vente, installation, entretien de récupérateurs d'eau, d'éoliennes; **Durée**: 99 ans; **Capital social**: 5 000 €; **Gérance**: Mr Ludovic Pointeau dt 53, rue des Gravières - 58320 Pougues les Eaux; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58182341

SCEA «DE VASSAL-MONTBRUN

Capital de 120 020 €
Domaine de Chevannes
58240 Mars sur Allier

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2010, enregistré à Nevers, le 27 avril 2010, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont:
Dénomination sociale: De Vassal-Montbrun
Forme: civile
Capital: 120 020 € composé d'apports en nature et en numéraire
Siège: Domaine de Chevannes - 58240 Mars sur Allier
Objet: l'exploitation et la gestion de biens agricoles.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Gérants: Mme Ana Sofia de Vassal, demeurant Château de Villars - 58490 Saint Parize le Chatel et M. Sébastien Montbrun, demeurant 7 lotissement du Parc, 58160 Chevenon.
Les associés, M. et Mme Hubert et Ana Sofia de Vassal et M. Sébastien Montbrun sont tenus indéfiniment et solidairement responsables du passif.
Adresse de correspondance: Château de Villars - 58490 Saint Parize le Chatel.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, un des fondateurs.
Mme Ana Sofia de Vassal

AL58182343

Le 3 mai 2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HORSE WEB AGENCY
Siège social : les Taillis d'Arigny, 58130 Montigny aux Amognes
Durée : 99 ans
Objet principal : communication et publicité sur internet, commerce en ligne, organisation d'évènement dans le domaine équestre.
Capital : 1000 euros
Gérante : Muriel de GAYFFIER
La SARL sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour insertion,
La gérance.

AL58182345

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes: **Dénomination sociale**: Eurl Rabiega Stephane; **Forme sociale**: SARL; **Siège social**: La Petite Forge - 58130 Poiseux; **Objet social**: Travaux agricoles et forestiers - Exploitation forestière; **Durée**: 99 ans; **Capital social**: 10 000 €; **Gérance**: Mr Stéphane Rabiega dt à Poiseux (58) - La Petite Forge; Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58182349

FIDAL **Société d'Avocats**
41, Bd du Pré Plantin, 58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée FINANCIERE LEVASSEUR, au capital de 400.000 €, ayant pour objet principal la prise de participation dans tous types de sociétés dans le domaine du négoce de pièces détachées pour le sport automobile et tout sport mécanique. Le Siège est Zone Industrielle - 5 rue du Champ de Magny - 58470 Magny Cours. Le gérant est M. Etienne Levasseur dt La Chaume aux Pois - 58240 Luthenay Uxeloup.
Pour avis,

AL58182353

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n°58162314 concernant la S.C.I. HIC TERMINUS HAERET parue le 23/04/10, il convenait de lire: **S.C.I. HIC TERMINUS HAERET** au lieu de: SCI HIC Terminus Haeret et **KHAYATT DE CHESSE** au lieu de: Khayatt de Chesse.

AL58182346

CONVOCATION

SICAFOME
29 route de Châtillon
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le
Vendredi 21 mai 2010
à 14 h 30 salle polyvalente de Moulins Engilbert
Ordre du jour:
Rapport de gestion du Conseil d'Administration
Rapports du commissaire aux comptes
Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2009
Affectation du résultat de l'exercice
Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
Questions diverses.

AL58182324

TRANSFERT DE SIÈGE

CESTS Avocats
12 rue Camille Desmoulins
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

«SORATEL»

Société Anonyme
Au capital de 38 112.25€
Siège social :
11 Bis rue Joseph Jacquard
21300 Chenôve

Transféré :
3 Rue Diderot (Anciennement Rue des Fiottes)
58120 Château Chinon
R.C.S. Dijon 308 622 000
Transfert du Siège Social
Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 31 Mars 2010, les membres du Conseil d'Administration de la société SORATEL ont décidé de transférer le siège social, à compter du 1er Avril 2010, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Siège social :
Ancienne mention : 11 Bis rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve
Nouvelle mention : 3 Rue Diderot (58120) Château Chinon, (anciennement Rue des Fiottes)
Conseil d'Administration :
-Monsieur Jean-François Landes, demeurant 15 Rue de la Mairie, 15250 Saint Paul Des Landes, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
-Monsieur Gérard Escot, demeurant Rue Blaise Pascal, Parc d'activités des Tronquières, 15000 Aurillac, Administrateur.
-La société ESCOT TELECOM, dont le siège social est situé Rue Blaise Pascal, Parc d'activités des Tronquières, 15000 Aurillac, Administrateur.
Commissariat aux Comptes :
-SAS Cabinet Coureau, 6 Bd Georges Clémenceau, 21000 Dijon, Commissaire aux Comptes Titulaire,
-Monsieur Didier Tourré, domicilié 19 Rue de la Commune de Paris, 52100 Saint Dizier, Commissaire aux Comptes Suppléant.
L'article Quatre des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,
Le PDG

AL58182338

La société BELAIR CYCLES, SARL au capital de 40 000 euros, siège social: 43 bd. Camille Dagonneau 58640 Varennnes Vauzelles, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 380 808 030 RCS Nevers, au terme d'une assemblée générale du 6 décembre 2009, les associés ont décidé de transférer le siège social au numéro 1 rue des Places 58000 Nevers à compter du premier avril 2010 et de modifier l'article numéro 4 des statuts.

AL58182340

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «S.C.I. REMONT»

Au capital de 1500,00 euros
Siège social: 21 Ter, Rue des Chailloux
58000 Nevers
RCS Nevers 492 879 184

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de nommer monsieur Frédéric Remont, en qualité de nouveau gérant de ladite société à compter rétroactivement du 20 mai 2009 et à modifier en conséquence les statuts.
La gérance

AL58182347

CESSION

Société Notariale
Gauthier-Clerget
58400 La Charité sur Loire

Suivant acte reçu par Me Clerget le 20 avril 2010, enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers, le 23 avril 2010 Bordereau n° 2010/518 Case n° 1, Extrait 1214, la SARL des Coques, dont le siège est à Cosne lieudit «Les Coques Villechaud» a vendu à Mademoiselle Pascale Quillier , demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) Impasse des Coques Villechaud, un fonds de commerce de Chasse exploité à Villechaud commune de Cosne, connu sous le nom de «Chasse des Coques» immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 335 157 764.
L'entrée en jouissance a été fixé au 21 avril 2010.
Prix: deux mille euros (2 000,00 euros), payé comptant et quittancé dans l'acte.
Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Lecaudey, liquidateur judiciaire, à Nevers, 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL58182342

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCI LE PRIEURE

Société civile
au capital social de 2 100 euros
RCS Auxerre
SIRET 439 660 630 00013
dont le siège social est situé à
Lézinnes (89160)

Aux termes d'une décision collective en date du 21 avril 2010, les associés ont pris acte du décès de Mademoiselle Andrée Rousseau, cogérante, et ont décidé de ne pas la remplacer. Les articles 7 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Monsieur Pierre Rousseau et Madame Nicole Rousseau demeurent seuls cogérants.
Pour avis

AL89182247

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : «YONNE FORESTIER»
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 31, rue Lafayette 89400 Migennes
Objet : Travaux forestiers et agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant : Han Mustafa demeurant 31, rue Lafayette 89400 Migennes nommé pour une durée indéterminée.

AL89182250

Suivant acte SSP du 12 avril 2010 constitution de la SARL
Dénomination sociale :
AMELIE
Capital social : 8.000 Euros
Siège social : 130 Grande Rue
89100 Sens
Objet : Tout commerce de maroquinerie, accessoires de mode,
chaussures, bazar, vêtements, import-export
Gérant : Mme XIE épouse ZHANG Ruozhong,
53 rue de Belleville 75019 PARIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
d'Auxerre

AL89182254

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEES DE SECTION

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués en assemblées de section à la date, heure et lieu suivant: jeudi 27 mai 2010 à 14 h 15, salle de réunions - 7, rue Jules Rimet 89400 Migennes.
Ordre du jour Assemblée Générale

ANNONCES LÉGALES Tel. 03 80 78 90 40
Adresse mail: legales@terres-de-bourgogne.net

Ordinaire
Rapport d'activité de l'exercice 2009,
Présentation des comptes de l'exercice,
Rapport des commissaires aux comptes,
Rapport du conseil d'administration,
Election des délégués à l'assemblée générale plénière,
Résolutions de l'assemblée générale ordinaire.
Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire
Mise en conformité des statuts avec les statuts types des coopératives agricoles.
Vote des résolutions.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le conseil d'administration

AL89182246

DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération prise le 31 décembre 2009, enregistrée à Auxerre le 8 avril 2010, bord n°2010/358 case n°8, ext 1131, l'Assemblée Générale Ordinaire de Mme Géraldine Deslandes, seule associée restante de la société SARL MORVAN GOURMAND, dont le siège est à Auxerre, 89000, 2 Place Charles Surugue, immatriculée au RCS d'Auxerre n°437.871.353 et Mme Yaline Rathery, gérante, ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 décembre 2009 et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte, au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation : MadameYaline Rathery, dt à St Chèron (91530) 13, rue des Châtaigniers, laquelle accepte sa fonction. Le siège de la liquidation a été fixé à Auxerre, 89000, 2 Place Charles Surugue. La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89182255

Aux termes d'une délibération en date du 13 janvier 2010, enregistrée à Auxerre le 20/04/2010, bord n°2010/399 case n°6 ext:1229, l'Assemblée Générale extraordinaire de Mme Géraldine Deslandes, seule associée restante de la société SARL MORVAN GOURMAND, dont le siège est à Auxerre, 89000, 2 Place Charles Surugue, immatriculée au RCS d'Auxerre n°437.871.353 et Mme Yaline Rathery, gérante et liquidateur.
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée. Ces comptes et le procés-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89182256

MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GAUGUINS VALTAT-MORLOT

Siège social : Les Gauguins
89116 Cudot
RCS Sens 324347962

Diminution de Capital
Aux termes d'un acte reçu par Me Véronique Le Dantec Notaire à ST Julien D Sault en date du 18 décembre 2009, le capital social du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES GAUGUINS VALTAT-MORLOT dont le siège social est à Cudot (Yonne) Les Gauguins est porté de 187.512,29 euros à 49241,35 euros divisé en 323 parts de 152,45 euros.

AL89182249

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LOUISJACQUES

Société civilité immobilière
Au capital de 457,35 €
Siège social
Les Petits Naudins
89120 Saint Martin sur Ouanne
450 435 862 RCS Sens

Suivant décision collective des associés en date du 12 avril 2010, il résulte qu'à compter du 15 avril, le siège social:
- qui était au: Les petits Naudins 89120 Saint Martin sur Ouanne
- sera désormais au: Bât. Les Cèdres, 55 boulevard de Charonne, 75011 Paris
- L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Paris
Pour avis

AL89182226

NOMINATION

Le 31/3/2009, les associés de la SELAS PHARMA SEL Fourchambault, capital 100.000 €, siège social à Fourchambault (58) 9, rue du 4 Septembre - 483 143 129 RCS Nevers ,Äì Siret 483 143 129 00011, prenant acte de la cessation de fonction du Commissaire aux compte suppléant, ont décidé de nommer un nouveau CAC suppléant.
Anciennes Mentions Publiées
CAC titulaire : CABINET LABRUYERE & Associés - Auxerre (89) 13, rue T. de Bèze
CAC suppléant : M. Antoine Birenholz - Auxerre (89) 13, rue T. de Bèze
Nouvelles Mentions
CAC titulaire : AUDIT PARTENAIRE CONSEIL - Auxerre (89) 13, rue T. de Bèze
CAC suppléant : M. Jean-Luc Paupert - Avallon (89) 95, rue de Lyon

AL89182253

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or Administratrice Générale des Finances publiques ,Äì France Domaine Gestion des patrimoines privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon Cedex, curateur des successions de :
. M. Michel Meyrignac marié, décédé le 20/08/2008 à Sens. Référence 08 ,Äì 2449 déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 17/06/2010
. M. Pierre Gilbert Jeanney célibataire, décédé le 26/07/2008 à St Florentin. Référence 08- 2336
déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance d' Auxerre le 17/06/2010.

AL89182124

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC FAUCHEUX

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
reconnu le 21 mai 1996
par le Comité départemental
d'agrément de l'Yonne
Société civile
au capital de 305 721,26 euros
Siège social
16 rue de Clamecy
89560 Courson les Carrières
408 543 353 RCS Auxerre

Par décision d'une assemblée générale en date du 31 mars 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Françoise Leroux épouse Faucheux de ses fonctions de gérant, et M. Emmanuel Faucheux, demeurant à Courson les Carrières (Yonne), 37 rue du Faubourg, a été nommé aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance

AL89182237

SCEA DOMAINE CAMU FRERES

SCEA au capital de 8 000 euros
Siège social: Le Clos, 89450 Vézelay
423 316 835 RCS Auxerre

Lors de la décision des associés du 25 septembre 2008, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérants monsieur Patrick de Ladoucette et madame Anne de Ladoucette demeurant ensemble 42 Avenue Victor Hugo, 75116 Paris, en remplacement de monsieur Laurent Camu.

AL89182251

VENTE

Suivant acte authentique en date à Sens du 8 avril 2010, enregistré à la recette de Sens, le 15 avril 2010, case 2, Bord 2010/327,
SARL MARIE-LINE OPTIQUE, ayant son siège social à Sens (89100) - 77 rue de la République RCS Sens 950 497 263 représentée par son représentant légal Madame Courtois a vendu à la SARL DEPREUX, au capital de 7 800 euros ayant son siège social à Sens (89100) - 113 Grande Rue RCS Sens 521 514 190 son droit au bail lui appartenant exploité à Sens (89100) 113 Grande Rue moyennant le prix de 100 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 8 avril 2010.
La SARL DEPREUX exercera l'activité «vente en gros et au détail d'arts de la table - ustensils de cuisine - petits électroménagers - vaisselerie - épicerie - articles de décoration franchise Geneviève Lethu.»

AL89182248

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Beine - terre AOC Chablis
18 a 60 ca - La cornasse: E-2348[298] - Pisse loup: E-2299[307]-2388[301]-2390[2300]
Chailley - terre
32 a 63 ca - Entre les deux chemins: ZI-30
Diges - bois
3 ha 28 a 75 ca - Beronis: A-1329 - Bois de la verrerie: J-741 - Bois du moulin grilot: A-1409 - Champs saint jacques: A-639 - Derriere les bois michaut: A-1058 - La borne michaut: A-1600-2337[1607] - La genetrerie: A-775 - La vernellerie: A-109 - La vigne gambet: A-1567-1572-1581-2272[1590]-2285[1582]-2288[1580] - Les cannettes: A-1212-2142[1210] - Sauilly le hameau: AH-64 - Sur becard: A-302
Parly - bois
14 a 30 ca - La mouillasse: F-231
Pourrain - bois
2 ha 58 a 53 ca - Champ terreau: ZP-172-175 - Les bruyeres de pourrain: F-1306 - Patures du queroy: ZO-126 - Pres des coulonnieres: ZP-176 - Sous les bongards: F-745 - Sur la pature blanche: C-828 - Terres du bois michaut: ZO-104-111
Thury - terre
3 ha 81 a 16 ca - Bout des champs: V-112 - Les pres teignaux: U-144 - Moulery: AM-5-21-118[7] - Pres de moulery: V-239 - Vallee de panny: U-118-119
Annay La Côte - bois
41 a 40 ca - Gallot: C-44-65 - Les fleches: A-364
Châtel Censoir- terre, bois et landes
8 ha 04 a 72 ca - Champs de charmois: ZB-2 - Cote d oson: AD-140 - La cour du roi: D-233-234-235-248 - La petite goulotte: H-283 - Le cotat du vaux de vezela: D-307 - Le garet: B-189 - Les grands chassenayes: E-275 - Les grands rompis: D-138 - Sur gevre: D-636 - Cotat des vaux roumis: D-431-442 - Le cota robin: AB-9 - Les grands chassenayes: E-245-253 - Les replats: D-346 - Sur chasseney: D-553 - Sur la fontaine st potenci: B-43 - Sur la roche a grillot: B-6 - Sur le chemin de vezelay: E-188-189 ZD-1-8
Guillon - terrain à bâtir
11 a 04 ca - Le village: AK-195
Mailly-La-Ville - bois
11 a 60 ca - La garenne: G-625
Mailly-Le-Château- terre
81 a 80 ca - Les forets est: ZI-29-30 - Les hautes corvees: ZL-40
Montacher Villegardin - terre
4 ha 55 a 44 ca - La sabliere: F-280 - Le pre de limousin: F-450 - Le village: F-758-888
Venoy - terre et bois
9 ha 01 a 30 ca - Les endeblins: ZT-90-114 - Les genetres: ZM-28
Vernoy - terre
64 a 04 ca - Marchais bonnet: YH-42
Quarré-Les-Tombes - terre
1 ha 28 a 77 ca - Les solins: B-115
Chigy - terre
2 ha 04 a 72 ca - Les arpens: WO-30 - Les grandes patures: WI-24 - Le grand champ: WI-34 - Les arpens: WO-33-37 - parcelles destinées à la protection des captages
Vareilles - terre
6 a 21 ca - Les fontenottes: ZA-104 - parcelle destinée à la protection des captages
Cheroy - terre
88 a 70 ca - Clos des marchands: ZM-202 - parcelle destinée à la protection des captages
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 25 mai 2010 à Safer de Bourgogne - 18 rue Guynemer ,Äì 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89182257

PUBLI-INFO

Protégez vos récoltes face aux aléas climatiques !

Les pouvoirs publics ont décidé que les grandes cultures ne bénéficieront plus de l'indemnisation par le Fonds National de Garantie des Calamités Agricoles (FNGCA) pour les pertes de récoltes.
Il devient donc plus que jamais essentiel de se couvrir contre les aléas climatiques.
Avec CLIMATS, l'assurance Multirisque Climatique sur les récoltes de Groupama, vous protégez vos cultures contre la grêle et 12 autres aléas climatiques.
CLIMATS vous permet de bénéficier des avantages de la garantie grêle traditionnelle, notamment la franchise à la parcelle pour cet événement, tout en protégeant vos récoltes contre 12 autres aléas majeurs : gel, tempête, sécheresse, coup de soleil, tourbillon de chaleur, excès de température, excès d'hygrométrie, excès d'eau, inondation, pluie violente, vent de sable et poids de la neige.
CLIMATS vous garantit aussi le remboursement des dépenses que vous avez engagé suite à un sinistre climatique** : les frais de resemis, les frais supplémentaires de production et de récolte. Ainsi vous protégez votre trésorerie contre les dépenses imprévues.
Et depuis 2010 vous bénéficiez d'une prime d'assurance récolte subventionnée à hauteur de 65% dans le cadre européen de la Pac.

Pour vous cela signifie :
• davantage de sérénité avec des subventions fixées jusqu'en 2012.

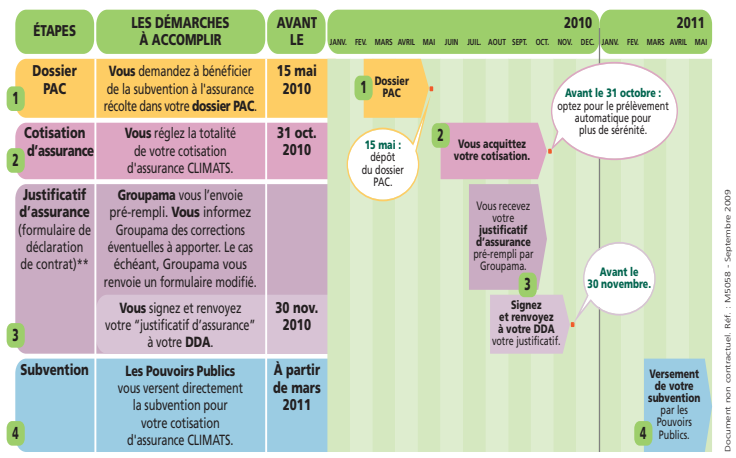
• davantage d'aide publique pour protéger vos cultures avec dorénavant une subvention versée directement.
Avec CLIMATS, sécurisez vos rendements et préservez votre avenir.

Groupama vous propose un contrat d'assurance récoltes personnalisé pour une protection contre les risques climatiques.
Avec l'assurance Multirisque Climatique, vous sélectionnez les cultures que vous souhaitez assurer. Parmi plus de 70 espèces assurées, il y a forcément celles qui vous concernent, le capital assuré est calculé par culture, sur la base de critères personnalisés (rendement, prix...)
En 2010, vous continuez à bénéficier de la franchise spécifique à la parcelle pour la Grêle à des taux individualisables (5, 10, 15 ou 20%) et vous serez couvert dès 25% de pertes de récoltes pour les douze autres aléas. Et vous bénéficiez toujours d'une franchise spécifique pour la grêle.
CLIMATS, l'assurance d'être indemnisé au plus vite
Avec un réseau de 600 experts spécialisés et une veille Agro Climatique par satellite, Groupama est en mesure d'évaluer rapidement les conséquences des aléas climatiques sur vos cultures. Ainsi CLIMATS vous assure une indemnisation rapide de vos pertes de rendement.
Calendrier des dates clés à retenir pour percevoir les subventions. Cf. pièce jointe.

** si la garantie optionnelle est choisie.

LES 4 ÉTAPES DE LA SUBVENTION DE VOTRE COTISATION D'ASSURANCE*.

Ce process répond aux exigences communautaires en matière de subvention.



* Sous réserve de confirmation par les textes réglementaires à paraître.
** Formulaire établi par le Ministère de l'Agriculture, permettant de demander le bénéfice de la subvention. La date de réception varie selon la Caisse Régionale.

Tout au long de l'année, Groupama vous informe sur les démarches à accomplir sur www.groupama.fr.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles. Entreprise régie par le Code des assurances.
www.groupama.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Fiscalité

A vos déclarations ! Prêts ? Partez !

Chaque année, près de 36 millions de déclarations d'impôt sur le revenu sont expédiées entre fin avril et début mai par les services de l'administration fiscale. Le point sur les nouveautés 2010.



Encore plus d'éléments pré-remplis

Peu de changements majeurs dans la déclaration de revenus 2010 version «papier» ou «numérique», même si l'effort de lisibilité entamé en 2009 se poursuit, notamment au travers de nouvelles cases pré-remplies. A commencer par une rubrique RSA (revenu de solidarité active), rajoutée à la suite de la rubrique «prime pour l'emploi», pré-renseignée du montant du RSA «complément d'activité». Ce montant venant en déduction de celui de la prime pour l'emploi (PPE), calculée sur les revenus de l'année de perception du RSA , celui-ci restant exonéré d'impôt sur le revenu. Parmi les autres nouveautés : les déclarations internet de revenus fonciers n° 2044 et 2044 spéciale, désormais pré-renseignées des informations relatives aux biens et locataires mentionnées sur la télédéclaration 2009.

Internet : toujours plus simple

Désormais, un contribuable français sur trois utilise l'internet pour sa déclaration de revenus. Le dispositif est ouvert depuis le 26 avril, sur www.impots.gouv.fr. Avec cette année encore, la possibilité de déclarer ses revenus en ligne sans certificat, depuis n'importe quel ordinateur, muni des trois identifiants suivants : numéro de télédéclarant et numéro fiscal (figurent au bas de sa déclaration de revenus «papier») ainsi que le revenu fiscal de référence (indiqué sur dernier avis d'imposition). Aucune modification ni aucun complément à apporter… ? La procédure particulièrement simplifiée permet de télédéclarer en 3 clics ! Nouveau cette année sur le portail fiscal : un dispositif de régulation des accès au service de télédéclaration, donne la tendance sur le trafic pour la journée encours. Un curseur permettant d'un seul coup d'œil de savoir si ce trafic est fluide, moyen ou chargé.

Autre nouveauté cette année, avec trois zones géographiques calquées non plus sur les trois zones académiques des vacances scolaires, mais déterminées à partir de la numérotation croissante des départements. La date limite pour télédéclarer est ainsi définie :

1ère zone : jeudi 10 juin minuit, pour les habitants des départements numérotés de 01 à 19

2ème zone : jeudi 17 juin minuit, pour les habitants des départements numérotés de 20 à 49 (y compris les deux départements corses)

3ème zone : jeudi 24 juin, minuit, pour les habitants des départements numérotés de 50 à 974

Attention ! Date limite de dépôt des déclarations papier, lundi 31 mai à minuit, pour tous.

Autre «plus» de la déclaration par internet : une réduction de 20 € pour les primo déclarants payant en ligne ou par prélèvement.

DOMINIQUE BERNERD

Adresse du site internet :
www.impots.gouv.fr

Télédéclaration, l'Yonne peut mieux faire !

Est-ce le signe d'un département bien ancré dans sa ruralité ? Avec 36 000 télédéclarants pour 199 000 foyers fiscaux, l'Yonne est dans une «petite moyenne» par rapport au niveau national. Un dispositif spécifique de renseignements et d'accueil sera mis en place dans les 5 centres des finances publiques que compte le département (Auxerre, Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre), de 8 h 30 à 12h00 et de 13h45 à 16h30, les jours ouvrés. Avec désormais, la possibilité de déposer sa déclaration dans les 24 perceptions réparties sur le territoire icaunais. A noter qu'un dispositif d'accueil spécifique pour les sourds et les malentendants sera mis en place jeudi 20 mai après-midi, au Centre des Finances Publiques de Sens et jeudi 27 mai après-midi, à celui d'Auxerre, rue des Moreaux.



NOUVEAU POINT S

TALANT PNEUS
Talant
03 80 55 17 38

LONGVIC PNEUS
Longvic
03 80 67 22 00

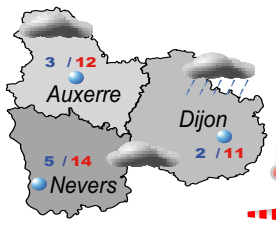
SES PNEUS
Pouilly-en-Auxois
03 80 90 88 93

PNEUS SERVICE
Châtillon/Seine
03 80 91 05 34

▶Prévisions météo

du 30 avril au 9 mai 2010

Vendredi 07 Mai



Nuages et pluie

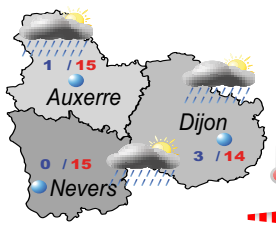
Le ciel sera bien nuageux et donnera de faibles pluies intermittentes par place. Vent faible.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Ouest 10 km/h

Vendredi 07 : Ste Gisèle
Soleil : 06:46 - 21:16
Lune : 03:33 - 14:43

Samedi 08 Mai



Averses

Les nuages resteront bien présents et donneront des averses. Le vent souffle modérément.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Ouest 10 km/h

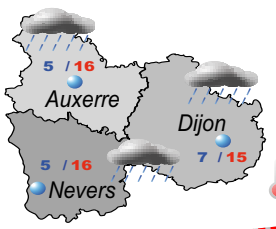
Samedi 08 : St Désiré
Soleil : 06:45 - 21:17
Lune : 03:53 - 15:45

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 09 Mai



Pluvieux

Le ciel sera nuageux et pluvieux sur l'ensemble de votre région. Températures stationnaires et vent faible.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

Dimanche 09 : Ste Pacôme
Soleil : 06:43 - 21:18
Lune : 04:13 - 16:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Mai :

Nuage et pluie / Eclaircies / Averses

Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 14 à 20 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Mai :

Averses orageuses / nuageux / pluie faible / orageux

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 5°C
T° maxi : 15°C

Les précipitations :
Cumul : 43 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 3
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

	9	1		5			2	7
4	8	2			1			5
7					4			
9	1						8	4
			9					6
5			3			2	4	9
8	4			7		3	5	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	2	7	8	1	9	6	4	3
3	6	9	5	7	4	2	8	1
1	8	4	3	2	6	7	5	9
4	3	2	1	9	7	5	6	8
9	7	1	6	8	5	3	2	4
6	5	8	4	3	2	1	9	7
2	1	5	7	4	8	9	3	6
8	9	3	2	6	1	4	7	5
7	4	6	9	5	3	8	1	2

▶Télévision Sélection du 8 au 14 mai 2010

Samedi 8

TF1
20.45 Les enfants de la télé «Spécial casseroles». Divertissement avec Mimie Mathy, Alain Chabat, Joey Starr, Pascal Obispo, Christine Bravo, Philippe Gildas, Virginie Efira et Chantal Ladesou.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement avec Pierre Palmade, Chantal Lauby, Laurent Baffie, Victor Lazlo, Franck Leboeuf, Monseigneur Di Falco, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 George et Fanchette (2/2) ★. Téléfilm avec Ariane Ascaride, Anaïs Demoustier. *Décevant.*
22.30 Inspecteur Barnaby «L'assassin est servi». Série ⓾.

ARTE
20.25 Don Quichotte. Opéra de Jules Massenet, d'après Cervantès, avec l'Orchestre Symphonique de la Monnaie, avec Silvia Tro Santafé, José Van Dam (2h26).
22.50 Face au crime (7 et 8/10).

M6
20.40 Les bleus, premiers pas dans la police (3 et 4/8) ★★. Série avec Elodie Yung ⓾. *Excellent.*
22.40 Les bleus, premiers pas dans la police (4, 5 et 6/12) ★★. Série avec E. Yung ⓾. *Amusant.*

CANAL +
21.00 Football «Multifoot».

Dimanche 9

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.10 Taking lives, destins violés ★★. Policier (2004) de D. J. Caruso, avec Angelina Jolie, Ethan Hawke (1h39) ⓬. *Prenant, mais violent.*

FRANCE 2
20.35 Babel ★★★. Drame (2006) de Alejandro Gonzalez Inarritu, avec Brad Pitt, Gael Garcia Bernal (2h15) ⓾. (voir Sélection)
22.55 Non élucidé «Sur la piste du "Grêlé"». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 La folie des années 2000. Documentaire.
22.55 À table avec les politiques. Documentaire.
23.50 1968, un monde en révolte.
00.55 Volpone ★★. Drame en NB (1940) de M. Tourneur, avec Harry Baur, Louis Jouvet (1h34). *Bien fait.*

ARTE
L'Opéra de Pékin
20.40 Adieu ma concubine ★★★. Drame (1993) de Chen Kaige, avec Leslie Cheung (2h40). *Superbe.*
23.30 Les enfants de l'Opéra de Pékin. Documentaire.

M6
20.40 Capital «Dépenses de famille : De nouveaux moyens pour payer moins cher !». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Saint-Domingue, Haïti : L'île aux deux visages». Magazine.

CANAL +
20.55 PSG «40 ans de fièvre».

Lundi 10

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Ennemis jurés» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Jean-Luc Reichmann, Jean-Yves Berteloot. *Gentil.*
22.35 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.
01.10 Au Field de la nuit, avec J.-C. Rufin, Ariane Daguin, M. Halberstadt, Yasmine Ghata, R. Bacqué.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Le sens de la mort», «Comme chien et chat» ★★. Série avec Kyra Sedgwick, J.K. Simmons. *Prenant.*
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «L'inceste : Enfances brisées, vies explosées» ★★ ⓾. *Poignant, mais dur.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 In the mood for love ★★★. Comédie dramatique en VO (2000) de Wong Kar-wai, avec Maggie Cheung (1h38). (voir Sélection)
22.10 Paul Wittgenstein «Le pianiste qui ne renonça jamais».
23.00 Spécial Cannes «L'œil et la caméra : Une histoire du cinéma allemand». Documentaire.

M6
20.40 Recherche appartement ou maison. Magazine.
22.35 Ma maison à tout prix.

CANAL +
20.50 Engrenages (3 et 4/12) ★★. Série ⓬. *Excellent.*

Mardi 11

TF1
20.45 Dr. House : Écorchés vifs», «Parle avec elle», «Panique à la maternité» ★★★ ⓾. *Un final réussi.*
23.15 Harry Roselmack «… Avec les sans-domicile fixe». Magazine.

FRANCE 2
Soirée spéciale
Faites entrer l'accusé
(voir Sélection)
20.35 Faites entrer l'accusé «La mort sur rendez-vous» ★★.
22.05 Débat «La prison peut-elle changer un homme ?». Débat.
23.10 L'appât ★★. Drame (1995) de B. Tavernier, avec Marie Gillain (1h52) ⓾. *Bien fait, mais affreux.*

FRANCE 3
20.35 Le grand ménage ★★. Téléfilm avec Charlotte de Turckheim. *Original et amusant.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Mafia russe
20.35 L'honneur des brigands. Documentaire.
22.05 La mafia russe en Europe. Documentaire.
21.50 Débat.
22.20 Face au crime (9 et 10/10).

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «La terrible traversée du désert d'Atacama».

CANAL +
20.50 Les noces rebelles ★★★. Drame (2008) de Sam Mendes, avec L. DiCaprio, Kate Winslet (1h55). *Brillant, mais terrible.*

Mercredi 12

TF1
20.45 Esprits criminels : «La poupée qui dit non», «L'enfer de Dante», «Blessure de guerre». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.05 Lost «Les disparus». Série avec Matthew Fox ⓾.

FRANCE 2
20.35 La cour des grands : «Alice», «Nino et Djibril», «Violeta» ★★. Série avec ThierryDesroses, Salomé Stevenin. *Bien fait.*
23.05 Panique dans l'oreillette. Magazine de Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Gardiens des trésors de Méditerranée». Documentaire.
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Les héritiers du Dr. Mengele : Cobayes humains pendant la guerre froide». Documentaire.
22.15 Le dessous des cartes «Le cyberespace».
22.20 4 mois, 3 semaines et 2 jours ★★. Drame en VO (2007) de Cristian Mungiu, avec Anamaria Marinca (1h46). *Poignant, mais dur.*

M6
20.35 Coupe de l'Europa League «Finale», en direct de Hambourg.

CANAL +
20.50 Vengeance ★★. Thriller (2009) de Johnnie To, avec Johnny Hallyday, Sylvie Testud, Anthony Wong Chau-Sang (1h45) ⓬. *Bien filmé, mais décevant.*

Jeudi 13

TF1
20.45 Panique ! Téléfilm avec Richard Anconina, Allessandra Martines, Clara Ponsot ⓾.
22.20 RIS police scientifique «Météore express» ★. *Confus.*
23.20 Ça va s'Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial, carnets de voyage : «Le boom des grands week-ends», «Corse : GR20, l'exploit au bout du chemin», «La fièvre de l'encens». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Sexe, amour et société : (2/3) Chacun cherche son sexe». Documentaire ⓬.

FRANCE 3
20.35 Gladiator ★★★. Péplum (2000) de R. Scott, avec Russell Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nelsen (2h35) ⓬. (voir Sélection)
23.35 Batman, le défi ★★. Aventures (1992) de Tim Burton, avec Michael Keaton (2h01). *Distrayant.*

ARTE
20.35 Broken flowers ★★★. Comédie (2005) de Jim Jarmusch, avec Bill Murray, Jeffrey Wright (1h42). (voir Sélection)
22.15 Latin music USA (2/4) «La révolution salsa». Documentaire.
23.10 One shot not.

M6
20.40 Nouvelle star. Divertissement avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (13 et 14/23) ★★. Série ⓾. *Bien fait.*

Vendredi 14

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.25 L'amour est aveugle ⓾.

FRANCE 2
20.35 Marion Mazzano (1, 2 et 3/6) ★★. Série avec Estelle Vincent, Bruno Debrandt, Didier Bezace ⓾. *Une nouvelle série très réussie, mais dure.*
23.05 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

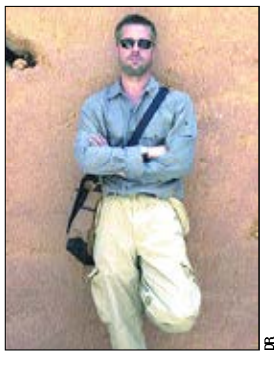
FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Aventures autour du monde». Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Patrick Sébastien et Jean-François Copé». Magazine.

ARTE
20.35 Villa Jasmin ★. Téléfilm d'après Serge Moati, avec Arnaud Giovaninetti, Elsa Mollien, Clément Sibony (1h27). *Languissant.*
22.00 Les jumeaux (2/2) «Égaux, mais différents». Documentaire.
22.55 Grand format «State legislature». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Porté disparu», «L'œil de l'espion», «La mante religieuse». Série avec Mark Harmon ⓾.
23.10 Californication. Série ⓬.

CANAL +
20.45 Rugby «Perpignan/Toulouse ou Castres (1/2 finale)».

SÉLECTION


DR

Babel - Dans un village du Maroc, un père offre une carabine à ses deux fils. Ceux-ci prennent pour cible un bus. Alejandro Gonzalez Inarritu mène d'une main de maître un récit éclaté et complexe. Les enjeux des intrigues, qui ont toutes un lien entre elles, sont exposés avec une intensité rare. Tournées dans différents coins de la planète, ces intrigues ont été filmées chacune avec des pellicules et des formats différents, dans un style documentaire. Malgré la longueur du film, le cinéaste tient le téléspectateur en haleine, grâce à la force dramatique de son récit, et certaines scènes sont d'une grande beauté. Le thème commun à toutes ces intrigues est celui de l'incommunicabilité et de la solitude. Et le sentiment de solitude peut être aussi intense au cœur du désert marocain qu'au milieu d'une boîte de nuit surpeuplée. Le sujet est dur, mais il n'est pas dénué d'espoir. ***Dimanche 9, sur France 2, à 20h35.***

In the mood for love - Dans les années 60, à Hong-Kong, Chow fait la connaissance de Su Lizhen. Leurs conjoints étant souvent en voyage, tous deux se voient souvent. Dans ce sobre récit, Wong Kar-wai a fait un travail remarquable sur la photographie. Avec une musique envoûtante, il a réussi une œuvre magnifique, mais très mélancolique. Cette belle histoire d'un amour respectueux et platonique est magnifique. ***Lundi 10, sur Arte, à 20h35.***

Soirée spéciale «Faites entrer l'accusé» - Cette soirée est consacrée à ce fait divers qui a vu des hommes être attirés dans un piège mortel par une jeune fille, avant d'être tués par ses complices. Christophe Hondelatte reconstitue cette histoire sordide avec talent, avant d'animer un débat sur la prison. Jean-Rémi Sarraud, un des tristes héros de ce fait divers, interviendra pour raconter comment il a pu se reconstruire en prison. ***Mardi 11, sur France 2, à partir de 20h35.***

Gladiator - Commode, le fils de l'empereur, éprouve une vive jalousie à l'égard de Maximus. La reconstitution de la Rome antique est superbe et donne le sentiment au spectateur de revivre cette époque. La mise en scène est époustouflante, et certaines scènes sont inoubliables. Un souffle épique traverse tout le récit, et les personnages sont dotés d'une belle profondeur. Russell Crowe, dans un jeu tout en intériorité, est étonnant. ***Jeudi 13, sur France 3, à 20h35.***

Broken flowers - Une de ses anciennes conquêtes apprend à Don qu'il a un fils de 19 ans. Jim Jarmusch signe un film accessible et réjouissant, un road movie émouvant à travers l'Amérique. Cette comédie douce-amère et poétique, dans laquelle les notes d'humour et de mélancolie se mêlent, est mise en scène avec élégance. Bill Murray est passé maître pour incarner ces personnages solitaires, mais ô combien attachants. ***Jeudi 13, sur Arte, à 20h35.***

Un agriculteur de Côte d'Or bientôt sur M6

«L'amour est dans le pré» pour un abonné de Terres de Bourgogne

Vous l'avez peut-être vu le 14 janvier lors de la présentation de la cinquième saison. Alain, céréalier dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze, fait partie des douze agriculteurs français qui participeront cet été à la célèbre émission de M6.



Comme il est coutume dans l'amour est dans le pré, Alain a eu à cœur de partager ses connaissances et sa passion avec les femmes sélectionnées.

Il s'appelle Alain, il vit près de Belleneuve dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze et sera le «beau gosse» de la nouvelle saison de *«L'amour est dans le pré»*. Installé avec son frère Éric depuis 1992, ce père célibataire de deux enfants cultive du blé, des orges, du colza et de la moutarde sur les 280 hectares de l'exploitation. Pourquoi participer à cette émission? *«Pourquoi pas...»* répond Alain. Le céréalier côte d'orien n'est pourtant pas de ceux qui aiment se montrer et se mettre en avant. *«Simple»*, *«naturel»* mais *«assez réservé»* et *«pudique»* sont les qualificatifs qu'il utilise pour se décrire. Participer à une émission de télévision relève donc d'un certain paradoxe. S'agirait-il d'un petit défi personnel? *«Peut-être que oui»* avoue l'agriculteur qui regarde l'émission dès que l'occasion se présente.

Tout s'enchaîne fin 2009

Seul depuis plusieurs mois, c'est en septembre 2009 que tout va se décider. Alain se lance. Un coup de fil à M6, une lettre et une photo envoyées et Alain se retrouve sélectionné. *«J'étais loin de me douter que ça allait marcher»* se rappelle l'agriculteur, motivé de trouver l'âme sœur tout comme les autres participants. Cette année, quelques 3000 agriculteurs auraient envoyé leur candidature pour seulement douze personnes retenues (dix hommes et deux femmes). Quelques semaines après l'heureuse nouvelle, l'équipe de production de l'émission arrive à Belleneuve. Une quinzaine de personnes débarque alors à Arçon afin de repérer les lieux et préparer l'émission.

Beaucoup de lettres...

Début mars, Alain retourne à Paris pour consulter son courrier féminin. Sans trahir la confidentialité de l'émission, les lettres seraient nombreuses.... A l'évidence, Alain fait partie de ceux qui ont connu le plus de succès, suite à l'émission du 14 janvier. Une fois les dix prétendantes sélectionnées, tout s'est très vite enchaîné pour Alain qui vient de recevoir les deux filles «finalistes» à son domicile, et ce pendant une semaine. La suite? Motus et bouche cousue... Les 20 et 21 mai aura lieu la rencontre entre tous les agriculteurs ayant participé à l'émission. Un bilan de cette cinquième édition sera fait et «L'amour est dans le pré» sera produit puis diffusé sur nos écrans TV cet été. Les premières impressions d'Alain? *«Ça fait drôle de se voir à la télévision....Les caméras, omniprésentes durant une semaine, sont stressantes, à commencer par le rendez-vous de speed-dating que l'on verra dès la première émission !»*.

AURÉLIEN GENEST

L'occasion, de communiquer sur l'agriculture

Participer à l'amour est dans le pré consiste bien entendu à trouver l'âme sœur. Pour Alain, c'est également un moyen de communiquer sur le métier. *«Je ressens un profond sentiment de désarroi»* confie le Côte d'orien, *«ça me tient à cœur de le dire: la France est en train de laisser mourir ses paysans...Quand l'on voit le niveau des revenus, qui sont parfois inexistants, il y a vraiment un malaise dans l'agriculture. En plus, on ne cesse de nous en rajouter avec des impératifs environnementaux... Il faut vraiment que l'on soit entendus et que l'on tienne compte de nos difficultés».*



Le traitement phytosanitaire des cultures de moutarde a été l'un des principaux travaux effectués lors de l'émission. Des rendez-vous à ne pas manquer su M6, au volant du pulvérisateur...



C'est à l'intérieur de sa toute nouvelle maison en bois qu'Alain vient d'accueillir les deux candidates qu'il a sélectionnées à Paris, au terme d'une séance de speed-dating à Paris.